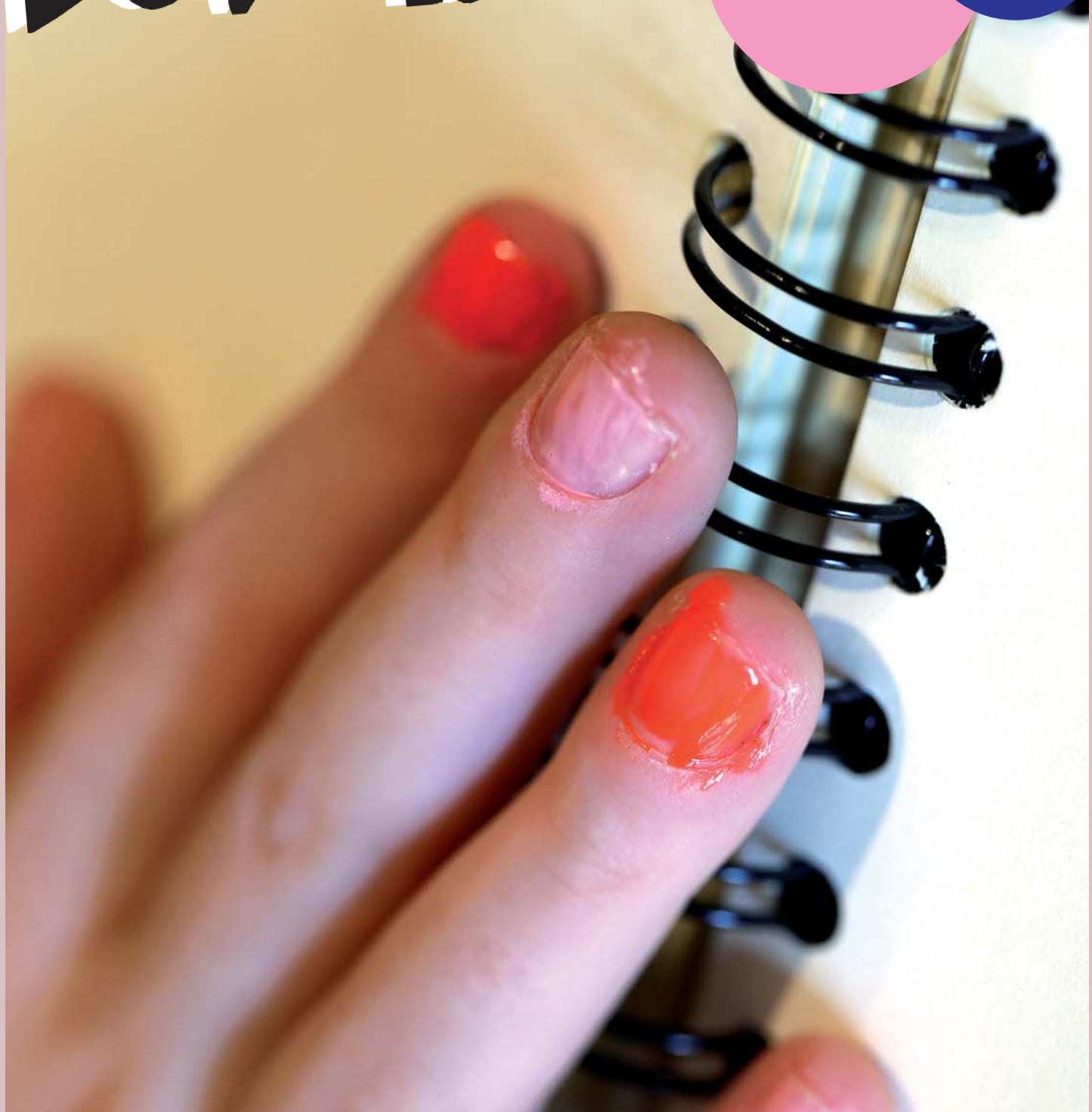


Éducateur

SER



**La créativité. Une finalité?
Une passerelle pour apprendre?**



Et si la créativité permettait d'envisager l'apprentissage dans une approche holistique? Et si la créativité était avant tout un ensemble de multiples processus avant d'être un produit? Et si la créativité constituait une aide à l'apprentissage?

Dossier

- 2 «La créativité est contagieuse, faites-la tourner»
- 3 Favoriser la créativité des élèves par une approche multivariée
- 6 Créatif en AC&M... oui, mais comment?
- 8 La créativité et l'apprentissage des langues, des mathématiques et du sport
- 10 Créativité: il est autorisé d'interdire!
- 11 Développer la créativité des élèves au moyen de la robotique
- 13 De la pensée créatrice à la pensée créative
- 15 L'Atelier des musées de la Ville de Neuchâtel



Prix: Fr. 10.-

Educateur
N° 2.2014

Photo de
couverture: niro

Tirage: 11 500 exemplaires – **Rédaction de l'Éducateur:** Av. de la Gare 40, CP 416, 1920 Martigny, tél. 027 723 58 80 (bureau), fax 027 723 58 81, courriel: redaction@revue-educateur.net – **Rédactrice en chef:** Nicole Rohrbach, tél. 078 742 26 34 – **Editeur:** Syndicat des enseignants romands, CP 899, 1920 Martigny – **Comité de rédaction:** Simone Forster, Christian Yerly, Etienne Vellas, Nicolas Perrin, José Ticon – **Rédactions cantonales** – **Vaud** Jacques Daniélou, tél. 021 617 65 59, courriel: spvaud@bluewin.ch – **Genève** Laurent Vitè, tél. 079 473 39 97, courriel: laurent.vite@bluewin.ch – **Neuchâtel** Stefan Lauper, tél. 077 435 41 15, courriel: stefan.lauper@saen.ch – **Jura** Dominique Eggler, tél. 079 174 97 07, courriel: dominiqueeggler@yahoo.fr – **Jura bernois** Dominique Eggler, tél. 079 174 97 07, courriel: dominiqueeggler@yahoo.fr – **Fribourg** Gaëtan Emonet, tél. 021 948 95 72, courriel: gaetan.emonet@fr.educanet2.ch – **Sylvain Lang**, courriel: sylvain.lang@fr.educanet2.ch – **Valais** SPVal: Didier Jacquier, tél. 027 764 12 60, courriel: didier.jac@mycable.ch – **Aveco:** Adrienne Mittaz, courriel: info@aveco.ch – **Réalisation:** Imprimerie Montfort SA, 1870 Monthey – **Annonces:** pour la Suisse romande **Imprimerie Montfort SA**, rue des Bourguignons 3, 1870 Monthey, tél. 024 471 21 63, fax 024 471 17 48, courriel: educateur@imprimerie-montfort.ch; pour la Suisse alémanique **Kömedia AG**, Geltenwilenstrasse 8a, 9001 St. Gallen, tél. 071 226 92 92, fax 071 226 92 93, courriel: susanne.giger@kbmediem.ch, www.kömedia.ch – **Prix des abonnements 2010** 14 numéros (TVA comprise) Suisse: Fr. 96.-/Étranger: Fr. 120.-. **Changement d'adresse, abonnements, commande de numéros isolés:** Educateur, CP 416, 1920 Martigny, tél. 027 723 58 80, fax 027 723 58 81, courriel: secretariat@revue-educateur.net.

gnons 3, 1870 Monthey, tél. 024 471 21 63, fax 024 471 17 48, courriel: educateur@imprimerie-montfort.ch; pour la Suisse alémanique Kömedia AG, Geltenwilenstrasse 8a, 9001 St. Gallen, tél. 071 226 92 92, fax 071 226 92 93, courriel: susanne.giger@kbmediem.ch, www.kömedia.ch – **Prix des abonnements 2010** 14 numéros (TVA comprise) Suisse: Fr. 96.-/Étranger: Fr. 120.-. **Changement d'adresse, abonnements, commande de numéros isolés:** Educateur, CP 416, 1920 Martigny, tél. 027 723 58 80, fax 027 723 58 81, courriel: secretariat@revue-educateur.net.

Les textes sont de la responsabilité de leur(s) auteur(s). Ils ne reflètent pas forcément l'avis de la rédaction. Tous droits de reproduction interdits sans autorisation de l'éditeur.

Magazine

- 4** Pêché à la téléche
- 5** Plein écran
- 6** Coulisses
- 7** Education aux médias
- 8** Education en vue d'un développement durable
- 9** J'éduque, donc je lis!
- 10** Eurêka-net
- 11** Internet
- 12** *Lekol an Ayiti*
- 13** Rapport 2014 sur l'éducation en Suisse
- 23** Semaine romande de la lecture
- 24** Ouate niouze?
- 25** Le billet du président
- 26** Planète syndicale

Syndicale

- 27** Vaud
- 28** Que cesse le bal noir de l'absurde! *Jacques Daniélou*
- 29** Genève
- 30** Ecole remède de tous les maux? *Laurent Vité*
- 32** Neuchâtel
- 34** Faire plus avec moins? *Pierre Graber*
- 35** Jura
- 36** Temps de travail des enseignant-e-s:
il faut s'y mettre! *Rémy Meury*
- 39** Jura bernois
- 42** L'adolescence de tous les dangers *Dominique Egger*
- 43** Fribourg
- 44** Un conseiller d'Etat attentif et studieux *Gaëtan Emonet*
- 45** Valais
- 46** Impôt d'échappement *Didier Jacquier*
- 48** Pages blanches... *Adrienne Mittaz*



Nicole Rohrbach
rédactrice en chef

Apprendre pour apprendre

► Promue au rang d'objectif d'apprentissage comme capacité transversale par le Plan d'études romand, la pensée créatrice doit, de fait, être développée en classe au travers de tous les domaines et disciplines.

Qu'est-ce que la pensée créatrice... ou créative? Comment la cultiver? Et si, tout en étant un objectif, elle était appréhendée, aussi, comme un moyen pour apprendre? De cette question débattera en mai prochain à Lausanne², un colloque international, dont des organisateurs, des conférenciers invités et des membres du comité scientifique partagent, dans le dossier du présent numéro, l'état de leurs réflexions et le résultat de quelques recherches.

«(...) toute personne peut exprimer sa créativité dans la vie quotidienne» (p. 3). Soit. Mais pour qu'une aptitude innée débouche sur un acte créatif, tout un processus se met en jeu, que l'on saisit de mieux en mieux. Facteurs cognitifs, conatifs, émotionnels et environnementaux: chacun doit être pris en compte, dans une approche quasi holistique, pour que le potentiel s'exprime, grandisse et fasse sens dans un curriculum d'apprentissage.





Vite lu



à créer ndre

Apprentissage créatif, donc, différencié ici de l'enseignement créatif et de l'enseignement au service de la créativité. Des démarches et des pistes sont proposées, pour les ACM, évidemment, mais également en robotique, en maths, en langues, en sport, en formation des maîtres... Créez, et faites créer: il en restera toujours quelque chose!

Bonne lecture.

P.S. – Rendu public le 11 février dernier, le Rapport 2014 sur l'éducation en Suisse dresse un nouvel état des lieux du système éducatif suisse, compilant nombre de données, du degré préscolaire à la formation continue. Le Centre suisse de coordination pour la recherche en éducation (CSRE), qui a élaboré ce dense ouvrage de 300 pages, a aussi commis un résumé de certains chapitres: à découvrir dès la p. 13 de ce numéro pour se faire une idée de ce qui pourrait alimenter les débats sur l'école ces prochaines années.

¹ «Créativité et apprentissage: un tandem à réinventer», 15 et 16 mai, HEP-Vaud, www.hepl.ch/cms/accueil/sites/institutionnel/accueil/actualites-et-agenda/actu-hep/colloque-creativite-et-apprentis.html



Parents dépendants: aider les enfants

Le Groupement romand d'étude des addictions (GREA) propose, en partenariat avec Addiction Suisse, une formation intitulée «Enfants de parents dépendants: comment les aider?» Programmé les 3 et 4 avril à Lausanne, ce cours abordera, avec comme intervenantes Rachel Stauffer Babel et Marion Forel, cheffes de projet prévention à Addiction Suisse, les conséquences de la dépendance parentale sur le développement des enfants et présentera des outils concrets pour leur venir en aide et les soutenir. En attendant une présentation complète de cette formation dans le prochain numéro de l'Educateur, l'inscription est déjà possible en ligne sur www.grea.ch (com./réd.)



Langue en folies!

La 19e édition de la Semaine de la langue française et de la Francophonie (SLFF), chapeautée en Suisse par la Délégation à la langue française de la CIIP, aura lieu cette année du 14 au 23 mars sur le thème **Langue en folies**. La Suisse, la France, le Québec, la Wallonie-Bruxelles et l'Organisation internationale de la Francophonie ont élu dix mots pour donner le ton aux nombreuses manifestations prévues, invitant chacun à s'amuser avec *Ambiancer – A tire-larigot – Charivari – S'enlvrer – Faribole – Hurluberlu – Ouf – Timbré – Tohu-bohu – Zigzag*. Pour davantage d'informations sur les activités possibles en classe: www.slff.ch (com./réd.)



L'école dans l'atelier de la vie

En quoi le propos et l'action de Célestin Freinet restent-ils révolutionnaires en 2014? Telle est la question à laquelle se propose de répondre l'exposition **L'école dans l'atelier de la vie**, qui se tient pendant quelques jours encore, jusqu'au 10 mars, à la HEP-Vaud, à Lausanne. Cette exposition interactive est ouverte à tous les visiteurs intéressés par la pédagogie Freinet. www.hepl.ch/cms/accueil/actualites-et-agenda/actu-hep/evenement-freinet/exposition.html (com./réd.)



On ne choisit jamais

Le 9 janvier, *Temps Présent* proposait un regard sur le Cycle d'orientation de Romont et plus particulièrement sur *La Bulle*, un programme local et un lieu de remise sur le droit chemin des élèves indisciplinés et en «décrochage» scolaire.¹



Baptiste

► Dans *La Bulle*, où œuvrent deux éducatrices en dialogue avec les enseignantes et les enseignants, il est procédé à un «recadrage» de celles et ceux qui «foutent la merde», comme dit l'une des élèves fribourgeoises concernées avec toute la légèreté qui convient à sa folle jeunesse.

L'objectif est plutôt d'échapper à *La Bulle* avant que de devoir y séjourner. On y va d'abord «pour s'asseoir et s'expliquer»; éviter d'entrer dans une spirale négative. La structure reste ouverte aux anciens élèves qui connaissent des difficultés.

Fort bien. Les éducatrices font preuve de l'empathie sévère qui semble convenir, sans trop de paternalisme, les jeunes concernés paraissent pouvoir s'exprimer sans retenue, le directeur d'établissement ne pas se décharger de ses responsabilités... Tout devrait donc respirer l'air pur dans cette fort belle campagne soudain victime de la culture adolescente des villes.

Y'a pourtant comme qui dirait un malaise, quand bien même on comprend qu'il n'est guère aisé pour les protagonistes de vivre le malheur scolaire et ses tentatives de remédiation sous le regard de la caméra.

D'abord la responsabilité éducative de l'école est centrée sur le quasi seul avenir professionnel des élèves, à qui on demande d'abord de faire «profil bas» afin d'être «rentables, productifs, efficaces» pour le futur maître d'apprentissage, ce dernier qui peut consulter l'éva-

luation scolaire des comportements sociaux. Eviter de faire des chômeurs et des assistés. Certes. Certes...

«Fun dans ton adresse e-mail, ça fait pas très sérieux», rappelle une des deux éducatrices... Bien des collègues qui ont suivi ce programme ont dû s'interroger sur la leur.

Ensuite, le rapport entre les éducatrices et les enseignantes semble plus tendu qu'il n'y paraît.

Ainsi d'une jeune maîtresse d'allemand, au centre du reportage, assez agressive, qui peine à prendre en compte les aléas de la vie de l'élève avec qui elle est en conflit. Elle parle fort et de sa classe comme parfois d'une cage aux fauves. Ils ont pourtant l'air bien gentils, les ados du CO de Romont.

Peut-être pourrais-tu avoir un peu plus d'empathie, suggère l'éducatrice à l'enseignante... Faut dire que le Baptiste n'a pas eu que des matins soleil dans sa jeune vie. Famille éclatée, père décédé, renvoyé de sa famille d'accueil, il vit maintenant chez sa grand-mère. Il n'a plus trop de foyer et la grand-maman ne peut suivre, qui se souvient des coups reçus par les maîtres d'école d'alors.

C'est donc mal barré avec Baptiste, qui n'aime ni l'allemand ni la maîtresse de cette discipline. Qui aimerait rester un enfant, qui pense que malgré tout c'est plus facile, qui voudrait tout changer dans sa vie, mais qui soupire que de toute manière on ne choisit jamais. Baptiste, qui est maintenant suspendu, qui n'a pas envie de se mettre à la place de

l'enseignante et qui le dit. Baptiste, à qui on demande de trouver une solution: «Changer de prof, c'est une solution», hasarde-t-il... Ben non!

C'est que la prof en question ne semble pas du tout désirer se remettre en cause. Elle n'est d'ailleurs pas la seule. «Ce n'est quand même pas à moi d'être contrôlée», dit une autre. Ou encore: «Je n'ai pas envie d'aller sur le divan.» *La Bulle*, c'est trop doux... Certains sont encore plus sévères, qui désireraient que l'école le fût aussi.

Faut dire qu'elles n'y vont pas avec des pincettes, les éducatrices, en posant des questions qu'on ne devrait pas: Est-ce que le cours est intéressant? Et la prof, elle a une attitude correcte?

Comment un enseignant peut oser montrer – et accepter – ses faiblesses et devenir ainsi plus fort? Cette question, le directeur du CO l'a bien compris, qui s'interroge sur l'équilibre encore à construire entre les apports respectifs des enseignants et des éducatrices. Dans des responsabilités respectives non pas déléguées mais partagées.

Alors que de nombreux enseignants militent pour l'entrée de travailleurs sociaux au sein des établissements, l'affaire, on en conviendra, mériterait une livraison de *Temps Présent* à elle seule. A tout le moins un bout de réflexion posée. ●

¹Les ados à l'école de la discipline, RTS Un, reportage de Jacques De Charrière et Frank Preiswerk.

L'art de voir avec empathie

Dans le film *La cour de Babel*, une professeure de français exerce une telle créativité pour tirer le meilleur de ses élèves que l'évidence s'impose: l'art d'enseigner appartient bien à tous les arts qui, selon le dramaturge Berthold Brecht, «contribuent au plus grand de tous: l'art de vivre».



Vingt invitations aux abonnés-e-s de l'Éducateur!

Vingt invitations pour le film *La cour de Babel* offertes par le distributeur Agora Films. Expédier nom, prénom et adresse postale à secretariat@mycable.ch pour recevoir une invitation.

La sortie du film *Tante Hilda*, prévue en février, est reportée au 14 avril prochain. Patience donc pour les bénéficiaires des vingt invitations déjà offertes!



laire, la cinéaste est venue tourner, elle-même à la caméra, dans cette classe du Collège de la Grange-aux-Belles dans le 10^e arrondissement de Paris. Le résultat est étonnant d'émotions et d'énergie brute d'adolescents venus des quatre coins du monde. Un condensé d'humanité réjouissant et porteur d'espoir.

Interaction

A la différence d'autres films tournés en quasi huis-clos dans des classes (*Entre les murs*, *Tableau noir*, *Etre et avoir*), l'enseignante n'est pas dans ce film au centre de chaque plan. Ce qui est plutôt mis en avant, c'est sa pédagogie basée sur la valorisation de l'élève, tant à travers ses progrès dans les apprentissages que dans l'expression de sa personnalité, de son histoire personnelle et de ses questionnements si foisonnants à ces âges de l'adolescence. Brigitte Cervoni devient peu à peu un réel personnage de film à travers les regards que lui portent les élèves, regards empreints de respect, de franchise, parfois même de défi, ce qui dénote une certaine confiance qu'elle leur inspire. Tous les moyens de les faire parler d'eux sont saisis au vol, comme ce projet pédagogique de film sur les différences qu'ils ont réalisé eux-mêmes. Dans cette tour de Babel que représente cette classe d'accueil, la réalisatrice a su capter une même chaleur, une même fraternité, un même plaisir de grandir ensemble pendant ces dix mois.

Sagacité du regard

Autre clé de la réussite du film, cette capacité de saisir ici une larme au coin de l'œil d'une élève, Djenabou, quand sa camarade Xin raconte dans un français rendu encore plus hésitant par l'émotion retenue, qu'elle a vécu loin de sa mère durant dix ans, ou de happer le regard d'un élève, Felipe, comme soulagé d'entendre de la voix légitime de sa prof qu'il a raison de ne pas oublier sa langue natale. Et que dire de toutes ces peurs et fragilités perçues dans ces échanges directs et simples? Peurs de l'injustice, de la stigmatisation, de l'avenir, de la séparation qui renvoient à leurs parcours de vie, car si certains viennent de loin, d'autres reviennent même de très loin. Avec *La cour de Babel*, la pensée du philosophe Emmanuel Lévinas se concrétise à merveille, «L'Autre nous offre une partie de l'éternité».

***La cour de Babel* (Julie Bertuccelli, 2014, France, 1h29) dans les cinémas romands dès le 19 mars 2014.**

Histoire de (re)voir

Les deux fictions de Julie Bertuccelli en DVD:

L'Arbre (2010): Un conte élégant et tendre sur l'énergie de l'espoir magnifié par la nature majestueuse du bush australien.

Depuis qu'Otar est parti (2003): Un portrait de femmes dressé par petites touches, avec délicatesse et justesse. César du Meilleur premier film.

Chronique de l'accueil

Surplombant un préau d'école ordinaire, une classe composée d'une vingtaine d'élèves, âgés entre 11 et 15 ans, qui représentent à eux tous une vingtaine de pays des quatre continents: de la Chine au Chili, de la Biélorussie au Brésil, de l'Irlande du Nord à l'Égypte, de la Guinée au Sri Lanka. C'est lors d'un festival de films scolaires que la réalisatrice Julie Bertuccelli est tombée sous le charme d'une telle classe d'accueil menée par sa professeure de français, Brigitte Cervoni. Deux jours par semaine, tout le long d'une année sco-





L'homme de l'année 2013

► Ouf!, j'ai bien cru ne pas les trouver à temps. Qui serait l'homme ou la femme de l'année 2013? En automne, personne; et à la fin décembre, à l'heure de boucler cette chronique, encore aucun candidat.

Certes, pour élire l'ânerie de l'année en éducation, on peut toujours puiser dans le vivier du populisme, mais l'UDC est hors-concours pour avoir gagné les deux éditions précédentes, avec son programme sur l'école, puis avec celui sur la formation des enseignants.

J'ai alors songé à des personnes morales. L'entreprise de l'année 2013, en éducation, serait Fisher-Price, qui vient de créer le bébé-relax avec, à la place du parasol, un écran tactile pour nourrissons digitaux. Des entités administratives peuvent aussi monter sur le podium de la profonde bêtise: par exemple, ces riches cantons alémaniques qui rabotent l'année scolaire d'une semaine pour des raisons dites d'économie.

Une fois de plus, le hasard m'a aidé: la réponse s'est imposée à l'occasion d'un court séjour en Italie. Toutefois, non, ce ne pouvait plus être le *cavaliere* Berlusconi, piteusement tombé de selle en fin d'année; et pas encore ses disciples dans nos exécutifs romands, ils ne sont pas encore secs derrière les oreilles, ils courent en catégorie «espoirs»: des petits jarrets... pour l'instant.

A Florence, ce jour-là, j'étais donc dans la chapelle Brancacci dont les fresques en vis-à-vis illustrent spectaculairement le début de la Renaissance. En quelques lustres, la didactique du tourisme de masse s'est bien renouvelée. Avant-hier, il y avait les guides papier, avec leurs mauvaises reproductions brillantes et des textes aux traductions improbables. Hier, les audioguides vous ont rougi une oreille et pas l'autre. Aujourd'hui, le *must*, c'est la tablette tactile qui vous prémâche de courtes portions de savoirs vite gobés, vite digérés, avec le hic que l'écran vous absorbe au détriment des œuvres originales. Hier, une visite durait autant que vous aviez de piécettes pour payer l'éclairage. Aujourd'hui, on vous contigent par deux ou trois douzaines, on vous expose à la beauté pour un temps chronométré, puis l'on purifie la salle de votre CO₂ après votre passage.

Ce qui n'a par contre pas changé, c'est la visite guidée de groupe, qu'un touriste individuel cherche à contourner s'il ne veut pas se retrouver prisonnier, seul chauve émergeant parmi des Japonais à la belle toison noire ou, à l'inverse, étouffé entre de blonds gratte-ciel hollandais. Pourtant, quand vous êtes confiné une demi-heure dans une chapelle de 40 m², impossible de fuir les groupes et vous écoutez forcément un peu la guide, surtout si elle parle votre langue.

Ainsi, quand j'ai eu épuisé toutes mes ressources pour comprendre et apprécier ces célèbres fresques, les commentaires de la spécialiste m'ont éclairé: j'observais ce qu'elle indiquait. Or, voilà qu'un membre de son groupe m'aborde, furieux. C'était un retraité français: «J'ai payé, moâ, Mòssieur! Cessez d'écouter la guide, éloignez-vous d'elle!»

Soulagé de pouvoir rendre cette chronique dans les délais, je l'ai arrosé de la version orale et électrique de cet écrit maintenant assagi:

«Mon pauvre Monsieur, grâce à vous, je viens enfin de trouver l'homme de l'année 2013, avec circonflexe et un seul «n», un titre ironique décerné à l'auteur d'une initiative particulièrement anti-éducative. Que vous me parliez au nom de la grande culture dont vous seriez un héritier, qu'au contraire vous deviez les moyens et l'envie d'être ici à votre seul mérite, vous cherchez à en priver ceux qui en bénéficient gratuitement par hasard et malgré eux. Cela vous fâche que le service que vous avez acheté ne puisse pas, ici, ne pas m'atteindre. Votre hiérarchie par l'argent vous interdit hélas l'unique geste sensé à faire en ces cas: m'inviter par un sourire dans le cercle des auditeurs. Car le savoir et la culture ont ceci en commun avec l'air et l'eau: ils ne savent que se répandre, ils sont fondamentalement et d'abord générosité et don. Votre jalousie est d'autant plus triste qu'elle vous coupe de ce que la Renaissance n'a cessé d'enseigner: le Beau comme Bien commun. Par ailleurs...»

Remonté comme un enseignant en vacances, j'allais me te vous le mettre à quia quand le gardien nous a signifié que notre temps de visite était écoulé.

Je suis sorti, j'ai attendu que l'on nettoie la chapelle d'un CO₂ particulièrement toxique, j'ai racheté un billet, et j'ai déversé dans l'oreille du premier francophone venu ce que la guide venait de m'enseigner.

Publicité

Chalet «Les Planoz»

CH-1875 Morgins (VS) – Tél. 024 477 17 45 – www.planoz.ch

Maison pour groupes entièrement équipée comprenant 70 lits

Location en autogestion – Sociétés – Classes de neige –

Ecole nature – Colonies de vacances – Week-end

Accès par route toute l'année – Cette maison est aussi à vendre

Res.: Orlando Charles et Mireille – 1872 Troistorrents – 024 477 11 45

Prix RTS Littérature Ados:

trois défis pour sept classes romandes

Sept romans entrent en lice pour le Prix RTS Littérature Ados 2014. Dès le 5 mars sur RTS Deux, sept classes romandes de 11^e année HarmoS sont invitées à les présenter à l'antenne, à l'enseigne de «Lire Délire». Les consignes données par la production impliquent une solide maîtrise de la communication et des médias.

▶ Avec l'aide de bibliothécaires et de libraires spécialisées jeunesse, l'équipe de la RTS a retenu sept livres écrits en français entre mai 2012 et mai 2013. Ils l'ont été pour leur qualité stylistique, bien sûr, mais aussi pour leurs thèmes porteurs: il s'agit de romans dans lesquels les adolescents peuvent se projeter. Parce qu'ils renvoient à leurs propres questionnements. Parce qu'ils font écho à la recherche d'une identité à soi, dans un monde qui fait s'entrechoquer les valeurs, les contraintes, les attentes contradictoires. Parfois, il faut ruser. L'héroïne de *Bacha Posh* fait partie de ces filles afghanes qui s'habillent comme les garçons pour jouir d'une liberté qui leur serait autrement refusée. A 13 ans, l'Ernestine du roman *Le cœur est un genou que l'on ne peut pas plier* devra faire preuve de ressources pour déjouer le mariage arrangé auquel elle est destinée au Sénégal, alors qu'elle est scolarisée en France. Le monde est immense et plein de dangers, mais peut-on vivre sous cloche? Les enfants africains de *Camp paradis* sont bien préservés pour un temps de la guerre civile par des bienfaiteurs, mais la réalité rattrape toujours ceux qui veulent s'y soustraire. L'uni-



L'animatrice de «Lire Délire», Sandra Korol, avec la productrice Aline Moser (photo RTS, Philippe Christin)

vers de la rue, l'adolescent de *Fugue traversière* se montre prêt à l'affronter par défi pour des parents qui lui préfèrent un frère défunt. Il suffit parfois d'un rien pour paraître différent aux yeux des autres et endurer des vexations: c'est ce qu'apprend le héros (végétarien) de *La vérité crue*. Parfois les passions des adultes déroutent et intriguent les ados: la mère de l'héroïne d'*Itawapa* est une anthropologue tellement engagée dans la défense de la forêt amazonienne que sa disparition laisse la porte ouverte à toutes les conjectures. Dans *Demander l'impossible.com*, l'oncle d'Antonin peut prêter à sourire, avec ses slogans soixante-huitards. Sauf qu'ils font écho de manière étrange à la quête de sens de son neveu...

La RTS ne demande pas l'impossible aux classes qui participent à l'émission «Lire Délire». Mais elle demande beaucoup. Chacune doit présenter un livre sous forme d'un clip vidéo pensé

comme une «bande-annonce». Sur le terrain, les élèves réalisent un reportage sur une thématique inspirée du roman qu'ils ont lu en classe. Enfin, avec l'animatrice de l'émission, ils participent à un débat critique sur le livre. L'occasion d'argumenter et d'exprimer une position personnelle par rapport aux choix des protagonistes.

Télespectateurs et internautes seront invités à voter pour les meilleurs clips sur le site www.liredelire.ch. Des pistes pédagogiques liées à chaque livre de la sélection 2014 sont proposées sur ce site, ainsi que sur www.e-media.ch. Le Prix RTS Littérature Ados 2014 sera remis le 30 avril au Salon du livre et de la presse de Genève, lors de l'enregistrement de l'émission finale, en public. Cette distinction aura été décidée par un jury composé de jeunes âgés de 13 à 16 ans. La classe qui aura réalisé le clip préféré par les internautes se verra remettre un «Délire d'or».

Le *mystery*, une méthode adaptée à l'EDD

Le mot anglais *mystery* a de nombreuses significations (énigme, secret, roman policier) qui sont toutes pertinentes pour comprendre la méthode d'enseignement *mystery*: il s'agit de découvrir des interdépendances, de mettre en évidence des relations, de trouver des pistes de réponse à une question complexe. La méthode du *mystery* est donc particulièrement bien adaptée pour les thèmes de l'Education en vue d'un développement durable (EDD).

► Un *mystery* est composé de différents éléments: une histoire introductive (basée sur un article de presse, un extrait de film, etc.); une question centrale qui met en lien deux situations qui ne semblent rien à voir l'une avec l'autre (c'est le mystère que pose cette question qui rend la méthode attractive et qui va motiver l'élève à mener l'enquête); 16 à 30 cartes d'information qui aident à répondre à la question; du matériel présentant le contexte, par exemple des graphiques, des statistiques, des cartes, des photos, etc. Pour mettre en œuvre un *mystery*, il faut disposer d'une à deux leçons (60 à 90 minutes). Il peut être utilisé en début d'un module, ce qui permet à l'enseignant-e de se rendre compte des connaissances et des modes de raisonnement des élèves, et donc d'orienter

son enseignement. Utilisé à la fin d'un module, il permet de consolider et d'approfondir les connaissances acquises et de les mettre en lien avec une situation précise.

Le travail avec le *mystery* se déroule en plusieurs phases:

- Introduction méthodique: l'enseignant-e explique la méthode et donne les consignes pour le travail de groupe.
- Travail de groupe: l'objectif est de répondre à la question centrale en organisant les éléments présents sur les cartes et dans le matériel pour proposer une ou des solutions. L'enseignant-e peut au besoin apporter une aide individuelle. Idéalement, les groupes sont composés de trois ou quatre élèves. Les propositions de réponses sont mises par écrit.
- Présentation et discussion des résultats: chaque groupe présente sa solution et l'organisation des éléments à la classe, en mettant en évidence les interdépendances.

La méthode du *mystery* permet d'acquérir des savoir-faire. Afin de répondre à la question centrale, les élèves doivent évaluer des informations (distinguer entre les informations pertinentes et non pertinentes), les classer et les structurer (grouper les informations qui vont ensemble et développer une structure de classement), les mettre en lien (examiner les liens entre chaque information, faire des hypothèses et les vérifier, déduire des relations de cause à effet). Ils doivent prendre en compte différentes perspectives (environnementales, économiques et sociales) et différents acteurs, confronter différents avis, questionner leurs valeurs, etc.

Le travail avec les *mysteries* permet aux élèves d'exercer leur capacité de raisonnement, en particulier l'analyse de problèmes, la pensée conceptuelle, la pensée systémique. Le *mystery* encourage

l'argumentation (soutenir différentes hypothèses avec des arguments pertinents; pour répondre à la question, il est nécessaire de mettre en place une argumentation cohérente qui montre les aspects majeurs et mineurs, les faits et les opinions, les causes et les conséquences). Il encourage l'apprentissage coopératif (les élèves s'écoutent entre eux et résolvent les conflits éventuels). Les différentes solutions proposées par les élèves offrent de nombreux points de départ pour aborder le thème dans différentes disciplines. ●

A l'occasion de l'Année internationale de l'agriculture familiale 2014, un nouveau *mystery* produit par éducation21 se réfère à une histoire vraie située au Honduras. Une communauté agricole y a refusé des engrais et des semences gratuits et s'est battue pour obtenir en lieu et place un système d'irrigation. Les élèves doivent comprendre pourquoi les enfants d'une famille de paysans ont dû migrer en ville, alors que des engrais, des pesticides et des semences génétiquement modifiées se sont imposés dans leur village.

Le *mystery* – *Une bonne nouvelle pour les Sanchez – L'agriculture familiale dans le monde*, utilisable dès le cycle 3, est téléchargeable gratuitement dans la boutique en ligne d'éducation21.

La revue *ventuno* de février 2014 propose des ressources pédagogiques et des informations sur le thème de l'agriculture.

www.education21.ch/fr/enseignement/ventuno



Christian Maroy. (Dir). (2013). *L'école à l'épreuve de la performance. Les politiques de régulation par les résultats*. Bruxelles: de Boeck.

L'école est de plus en plus soumise à une obligation de résultats et de performances. Depuis vingt ans, dans la foulée d'une promotion de l'autonomie des établissements, on assiste à la mise en place de nouveaux outils de pilotage et de régulation à distance des performances des organisations scolaires. Des procédures d'évaluation des résultats se construisent, accompagnées de mécanismes de reddition de comptes. Ces dispositifs sont supposés assurer un pilotage d'ensemble du système, avec comme visée déclarée d'améliorer l'efficacité éducative, de réduire les écarts de performances entre élèves d'origines sociales ou culturelles différentes. L'ouvrage met en évidence ce que ces politiques font subir à l'école et que si des tendances managériales se généralisent, les acteurs intermédiaires et locaux, en s'appropriant leurs visées, coconstruisent leurs applications et en modulent les effets.



Jean-Pierre Bellon et Bertrand Gardette. (2013). *Harcèlement et cyberharcèlement à l'école. Une souffrance scolaire 2.0*. Paris: ESF.

Le cyberharcèlement chez les adolescents n'est plus exceptionnel, il est devenu une redoutable réalité. Comment prévenir ces dérives? Ce nouveau phénomène est lié à l'usage systématique par les jeunes du téléphone portable, d'internet et des réseaux sociaux. Où des mal-faisants traquent impitoyablement leurs victimes. Le dénigrement, l'injure, le *sexting*... L'ensemble des problèmes que rencontrent les jeunes sur ces réseaux devrait pouvoir être abordé en classe par les enseignants. Pour les aider à voir les limites de la vie privée, de l'amitié. Pour les rendre critiques face à la tyrannie de groupe. Pour qu'ils ne fassent pas une obsession de la baisse de leur «popularité»! Une des conclusions des auteurs: construire un «humanisme numérique» qui, tout en tenant compte de ce nouveau monde de divulgation instantanée, s'appuierait sur la philosophie intemporelle des grands textes classiques.



Rémi Boyer et José Mario Horenstein. (2013). *Souffrir d'enseigner... Faut-il rester ou partir?* Ed. Memogrammes et Association aide aux profs.

Les auteurs, enseignant et médecin psychiatre, permettent par leurs travaux d'identifier les dysfonctionnements et les souffrances au travail que subissent de plus en plus d'enseignants français. En prenant le risque de présenter un vaste choix de traitements et de préventions, ce guide a été conçu pour que chaque enseignant en difficulté puisse trouver la solution qui lui convient le mieux quand plus rien ne va. Voire quand la perte de l'estime de soi est à reconquérir. Sur le plan du constat général, on retiendra qu'il devient urgent de développer la qualité de vie au travail des professeurs et de préserver leur santé. Ainsi, incorporer «l'approche santé» à la conception même de l'organisation du travail, à la mise en place des réformes futures, à la formation initiale et continue des enseignants. Une formation pour faire son métier, mais aussi pour y rester sans préjudices pour sa personne.



Salman Khan. (2013). *L'éducation réinventée. Une école grande comme le monde*. Ed. JC Lattès.

Ce livre raconte l'histoire étonnante du site www.khan-academy.org. Comment il s'est créé et, surtout, ce que son développement nous dit de l'école actuelle. Le principe? Des leçons filmées que les élèves peuvent repasser autant qu'ils le veulent, des problèmes ou exercices pouvant être abordés au rythme de chaque utilisateur. La Khan Academy, mise gratuitement à disposition de tous, est aujourd'hui fréquentée par un public des plus divers et en tout lieu: des jeunes d'Europe desservis par leur scolarité, des parents aidant leurs enfants, des élèves de villages indiens ou de banlieues américaines, des jeunes femmes s'éduquant parfois en secret. L'explication donnée au succès du site? Une réelle liberté d'apprendre grâce à une école sans murs, ouverte à tous. Personne pour dire que «la classe doit avancer». Ni honte ni stigmatisation si l'on progresse lentement. Et des archives consultables à l'envi.



YouTube est un fabuleux outil de partage et de communication. Toutefois, tous ses contenus ne sont pas adaptés à un jeune public. C'est pourquoi ceux jugés choquants ou abusifs peuvent être signalés pour être bloqués.

Beaucoup d'écoles, afin de se prémunir contre ce danger, utilisent un pare-feu ou un filtre. Dès lors, il n'est souvent plus possible de se connecter à *YouTube* depuis le réseau de l'école. Pour contourner cette sécurité ou pour utiliser les contenus de ce site en se libérant du réseau, plusieurs alternatives existent.

YouTube et ses contenus

iTube

www.commentcamarche.net/download/telecharger-34089691-itube



Ce programme est aussi une application disponible sur iPhone et iPad. Il est exclusivement adapté aux systèmes de navigation Mac.

Il permet de visionner une vidéo sur YouTube grâce au réseau wi-fi ou par câble. L'originalité est qu'ensuite même hors réseau, l'appareil continue de pouvoir visionner le contenu déjà téléchargé préalablement. Dès lors, en passant par *iTube* depuis son MacBook, iPad ou iPhone, il est désormais possible de projeter ou de visionner un contenu proposé sur YouTube sans pour autant devoir se connecter.

YouTube par YouTube

www.youtubeinmp4.com



Ce site propose de télécharger les vidéos proposées sur le site *YouTube* en les convertissant au format MP4, MP4 flash ou MP3.

La procédure est très simple et relativement rapide. Pour cela, il suffit de copier l'adresse de la vidéo dans la boîte de dialogue directement via la page *YouTube* de cette dernière. Ensuite, il s'agit de coller l'adresse sur le cadre adéquat du site www.youtubeinmp4.com et de cliquer sur le lien *download*. Finalement, il ne reste plus qu'à choisir le format souhaité.

Il faut savoir que le format MP3 permet de ne prendre que la bande-son de la vidéo choisie.

Fluvore

www.fluvore.com



Ce site, comme les précédents, offre la possibilité de télécharger les contenus du site *YouTube* directement sur son ordinateur, sa tablette ou son téléphone portable. L'originalité de ce service est qu'il propose six formats de conversion: MOV (pour Mac), AVI (pour *Windows*), MP3 (pour lecteur MP3), MP4 (pour iPod et PSP), 3GP (pour téléphone portable) et FLU (format original).

Le petit bémol du site est que, lorsqu'il est surchargé, chaque utilisateur prend un numéro et, comme au bureau de poste, attend son tour.

Convertisseur en ligne

www.online-convert.com/fr



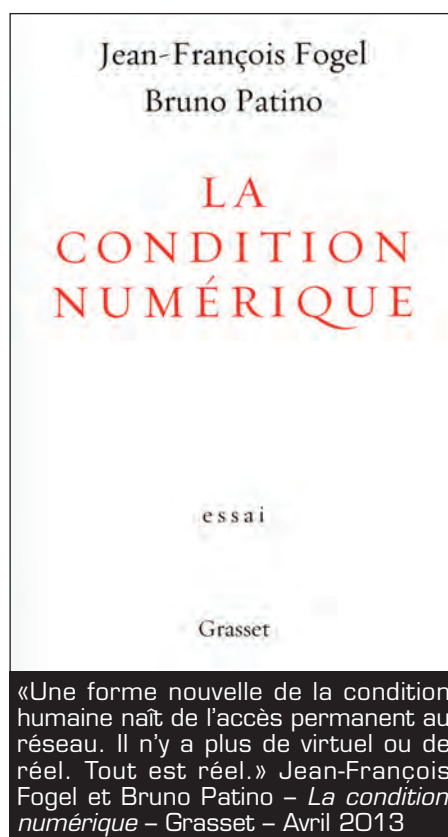
Cette page permet de convertir des fichiers en ligne et évite de charger un programme sur sa machine. Le travail peut aussi bien être fait depuis un disque dur que depuis une URL.

La page propose notamment de convertir des sons, des images, des *ebooks*, des vidéos ou encore des documents.

Il est ainsi très facile de transformer ses travaux en formats plus conventionnels ou plus pratiques. Ce programme permet de naviguer rapidement vers le convertisseur souhaité depuis la page de démarrage. Il est à noter qu'il est totalement gratuit.

Le numérique sans condition, cela ne semble pas possible

Comme nous en sommes désormais coutumiers, le passage de la nouvelle année s'est accompagné de l'annonce de nouvelles technologies sensées révolutionner nos vies numériques. Que ce soit en plongeant son regard vers une montre-bracelet connectée à son *smartphone* ou en fixant ses pupilles sur les mini-écrans de lunettes l'invitant à enrichir sa perception de l'environnement immédiat par toutes sortes de données présentes sur le web, l'*homo sapiens* est de plus en plus tenté d'oublier sa condition de simple humain pour explorer un monde dans lequel les objets, faute d'avoir une âme, auraient une histoire à lui conter, en tout temps et en tout lieu.



interpersonnelles? La technologie va-t-elle au final bouleverser la nature intime de ceux qui s'en servent?

Faisant appel à de nombreuses références datant du prénumérique, se permettant de remonter avec bonheur à la mythologie grecque, les auteurs du livre dont je vous propose la lecture nous invitent à découvrir comment l'humain d'aujourd'hui tente de se trouver une place dans un temps où l'histoire s'accélère. Les clins d'œil sont parfois géographiques, comme lorsque la notion du temps dont font preuve les Aymaras, une peuplade amérindienne que l'on rencontre en Bolivie, au Chili et au Pérou, est comparée à la notion du temps induite par l'utilisation d'internet. Alors que, dans la plupart des représentations rencontrées chez les humains, soit le temps, soit la personne, soit encore les deux sont en mouvement, la représentation des Aymaras ignore ces mouvements. «L'Aymara place le passé devant lui et en parle avec une parole pleine, parce qu'il le connaît pour l'avoir vécu, tout comme l'internaute qui voit plein écran face à lui les pages et les flux qui tous relèvent du passé, puisqu'une connexion n'affiche que ce qui existe déjà sur le réseau. Et de même qu'un Aymara parle autrement du futur, qu'il lui tourne même le dos, puisqu'il n'en a pas la connaissance directe, l'internaute ne peut se déterminer ou agir face à des pages futures: tout ce qui se trouve en ligne relève du passé.» Cette représentation surprenante du temps influencée par le numérique s'accompagne d'autres évolutions inédites. Le captivant essai que nous proposons Jean-François Fogel et Bruno Patino ne manque pas d'exemples et de parallèles pour nous inviter à tisser de précieux ponts entre notre long passé d'*homo sapiens* et un futur plus ou moins proche d'*homo sapiens numericus* dont les caractéristiques sont autant à découvrir qu'à inventer.

► En quelques années, internet s'est imposé comme un média omniprésent, déstabilisant les médias établis et bouleversant des pans entiers de nos économies. Le web 2 a ensuite ouvert grand les portes du net, démocratisant à l'extrême la publication et l'échange de textes, de photos, de vidéos dans un espace social désormais déterminant pour la vie privée, professionnelle et publique d'un nombre croissant d'entre nous. Parallèlement à ces avancées, les avantages du numérique ont su, en très peu de temps, imposer de nouveaux usages aux plus réticents d'entre nous. Et bien que nous

n'ayons pas fini d'analyser les changements induits par ces nouveaux instruments de communication, nombre de signaux nous rappellent régulièrement que le mouvement est en marche, que la domination des réseaux sociaux numériques associée à la connexion permanente à internet bouleverse nos habitudes, modifiant en profondeur ce qui constituait jusqu'à présent le cadre social de la condition humaine. Découlant d'une accessibilité permanente aux flux de données innombrables récoltés et diffusés par le net, une condition numérique est-elle sur le point de naître? Cette condition nouvelle peut-elle être décrite dans les différents champs définissant les individus, comme l'identité, l'activité, la connaissance, la participation, les relations



C'est quand, la rentrée?

Le début de mes aventures dans la formation d'enseignants en Haïti...

Mon contrat de formatrice d'enseignants auprès du «bureau de district scolaire» des Verrettes démarrant le 1er janvier, j'avais préalablement rencontré les six inspecteurs de ma commune pour quelques planifications. Ceux-ci m'avaient donné le calendrier scolaire national, m'indiquant clairement que nous reprendrions le lundi 6 janvier, comme «toutes les écoles» du pays...

► Lundi 6 janvier, je sors de bon matin, me réjouissant de me mettre en route avec tous les beaux enfants haïtiens en uniforme... Mais la rue est vide. Là, on m'explique que c'est la fête des rois et que la tradition haïtienne est de ne reprendre l'école qu'après ce jour symbolique.

Mais où sont-ils?

Mardi 7, à mon grand étonnement, tout est toujours silencieux... En me rendant au bureau des inspecteurs (qui fonctionnent quand même timidement), je passe devant de nombreuses écoles: les professeurs sont souvent là, mais pas d'élèves. Je demande à une de mes petites voisines pourquoi elle ne va pas à l'école ce matin. Elle me répond que de toute façon les «autres élèves» n'y seront pas avant le lundi 13, donc elle non plus. Evidemment, pourquoi n'y avais-je pas pensé? Et, d'autre part, pourquoi commencer en milieu de semaine quand on peut redémarrer le lundi suivant?

Mercredi 8, j'apprends qu'une rare école fonctionne quand même, avec tous ses élèves! Or, il se trouve qu'elle est gérée exclusivement par mes «anciens étudiants» (d'une école normale où j'avais travaillé durant deux ans). J'y passe la journée, c'est un bonheur total. Ouf! Au moins ça...

En attendant la «vraie» rentrée...

Jeudi 9, réunion pour 20 enseignants qui ont reçu une lettre de nomination de l'Etat: jusqu'à présent, tous ces enseignants travaillent dans des écoles privées (90% du paysage scolaire) et ils viennent d'apprendre que l'Etat les accepte dans une école publique, ce qui implique de nombreux avantages salariaux et autres. Mais au cours de la réunion, il est dit que c'est le lundi 13 qu'ils doivent commencer dans leur nouvelle école... Comment vont-ils préparer leur départ de leur classe actuelle? De quel enseignant prendront-ils la place dans leur nouvelle école et dans quelles conditions? Tous l'ignorent à la fin de la réunion, et leur lettre ne leur donne aucune information concernant la personne à contacter...

Vendredi 10, vu la situation, je décide d'aller à la capitale (à 150 km de là) pour régler quelques détails à l'ambassade suisse, et afin d'être présente le lundi 13 lors de la «vraie» rentrée. A peine avons-nous démarré que nous subissons panne sur panne, car j'apprends par la suite qu'un gang incorpore de l'huile à l'essence que nous achetons dans les pompes officielles. J'arrive à l'ambassade dix minutes après sa fermeture...

Beaucoup de bancs vides

Lundi 13, après avoir attendu tout le week-end à Port-au-Prince, je me rends à l'ambassade aux aurores. Mais au moment de quitter la ville... PLUS D'ES-

SENCE DANS LE PAYS! Je suis condamnée à passer une nuit de plus dans la capitale.

Mardi 14, même situation, tout est immobilisé. On apprend qu'un bateau d'essence est bel et bien arrivé au port, mais qu'il n'a pas encore été dédouané... Mercredi 15, OUF! Je peux enfin partir! De nouveaux inconvénients sur la route ne me permettront d'arriver chez moi qu'en fin d'après-midi.

Jeudi 16, c'est avec une joie débordante que je peux ENFIN démarrer mes visites d'école! Et là, je découvre avec tristesse que, dans la majorité des écoles, un tiers des bancs sont encore bien vides... Décidément, la rentrée (pourtant en cours d'année scolaire) prend vraiment son temps...

Dans cette réalité qui présente tant d'obstacles au jour le jour, je commence à faire le difficile exercice qui consiste à trier entre «changer ce que je peux changer» et «accepter ce que je ne peux pas changer». Et bien que la deuxième catégorie semble malheureusement bien chargée, mes rencontres quotidiennes me montrent que de belles transformations peuvent arriver. Encore faut-il se poser la question du juste équilibre entre mes convictions personnelles et un état donné de mentalités liées à un système bien en place...

Si vous souhaitez nous soutenir dans cette aventure, vos dons sont les bienvenus sur le compte d'Eirene: CCP 23-5046-2, mention «Céline BDS Haïti». www.eirenesuisse.ch

► Le rapport 2014 sur l'éducation en Suisse est sorti ce mois. Il s'appuie sur des données et des informations provenant de la statistique, de la recherche et de l'administration, pour faire l'état des lieux du système éducatif en Suisse. Prenant chaque niveau de formation, du degré préscolaire à la formation continue, le rapport le replace dans son contexte, présente sa structure institutionnelle, puis évalue son fonctionnement et ses résultats à l'aide de trois critères: efficacité, efficacité et équité.

Ce bilan doit avant tout faciliter la prise de décisions aux niveaux administratif et politique, mais aussi alimenter le débat public sur le système éducatif.

Le Centre suisse de coordination pour la recherche en éducation a élaboré ce rapport sur mandat de la Confédération et des cantons. Les pages qui suivent proposent un condensé de certains chapitres.

Pour commander le nouveau rapport: www.rapporteducation.ch
 info@skbf-csre.ch – 062 835 23 90 – Prix: Fr. 60.– TVA incluse, port et emballage en sus.



Stefanie Hof, CSRE

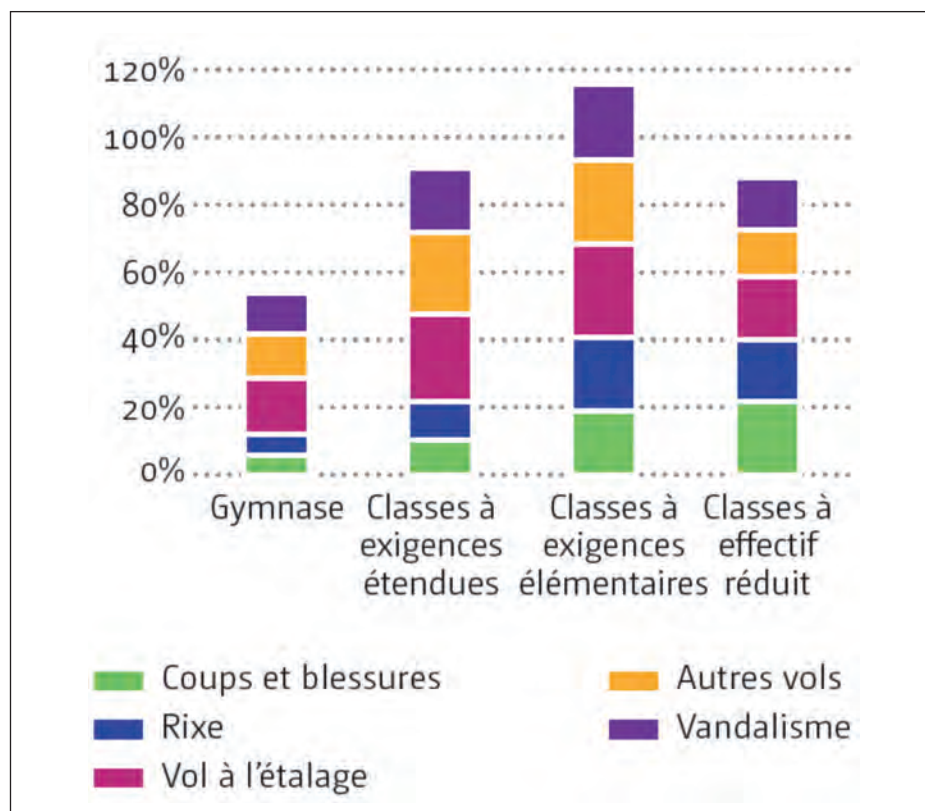
L'éducation au centre

Si l'éducation influence un certain nombre d'éléments aussi bien pécuniaires que non pécuniaires (*outcomes*), elle est elle-même influencée par divers facteurs. La formation acquise durant le cursus scolaire dépend dans une large mesure du comportement des enfants et des adolescents, de leur motivation, de leur personnalité et de leur attitude face à la performance et à l'école. L'éducation a un impact sur les capacités tant cognitives que non cognitives, ainsi que sur le comportement de l'individu. Le rapport sur l'éducation en Suisse, ne se borne donc pas à analyser les différents degrés scolaires; il examine également les interactions entre la formation et d'autres domaines thématiques, comme la santé et la criminalité.

Education et santé

Le poids corporel joue un rôle considérable dans la santé des enfants et des adolescents. Le surpoids peut en effet avoir des conséquences non seulement physiques, mais aussi psychosociales,

telles que mauvaises performances scolaires, exclusion sociale et manque de confiance en soi. Si la littérature fait souvent état d'une corrélation négative entre le surpoids et les résultats scolaires, l'existence d'un lien de cause à



Prévalence des délits commis dans le canton de Saint-Gall en 2008, selon le type d'école
 Source: Walser & Kilias, 2009

effet entre ces deux éléments n'est pas établie. Selon les observations faites en Suisse, le nombre d'enfants en surpoids ou obèses est en léger recul au degré préscolaire, alors qu'il tend à se stabiliser au primaire et à augmenter au secondaire.

Si le surpoids peut avoir un impact négatif sur les résultats scolaires, l'éducation, de son côté, peut avoir un effet positif sur la santé de l'individu. Elle peut, d'une part, renforcer la prise de conscience des conséquences d'un comportement dommageable (comme la consommation de drogues) et, d'autre part, encourager une attitude bénéfique pour la santé (une alimentation équilibrée, par exemple). Une meilleure formation peut également permettre l'exercice d'une activité lucrative moins nocive pour la santé. Si les capacités cognitives sont essentielles dans ce domaine, les compétences non cognitives acquises grâce à la formation jouent elles aussi un rôle important. La recherche montre en effet que les personnes qui ont une bonne maîtrise de soi et une grande autodiscipline privilégient une alimentation plus saine, tendent plus facilement à faire du sport, fument moins et évitent les abus d'alcool.

Education et criminalité

Souvent abordée par les médias, la délinquance juvénile est également une réalité dans les écoles. Celles-ci n'échappent pas à la violence perpétrée par des jeunes contre des jeunes: 2 à 10% des élèves de 5e à 9e années (7e à 11e HarmoS) sont victimes de harcèlement ou de brutalités au moins une fois par semaine. Les chiffres varient toutefois sensiblement selon les degrés (voir graphique page précédente). Le cyberharcèlement, basé sur l'emploi de technologies modernes telles internet ou le téléphone mobile, gagne également du terrain dans les écoles depuis quelques années. Le harcèlement et la délinquance en général peuvent influencer sur les perspectives scolaires tant de la victime que de l'auteur d'un acte punissable. Les victimes risquent notamment de souffrir d'atteintes physiques ou psychiques, ce qui peut se traduire par une démotivation et/ou une baisse des per-



La problématique de la causalité: l'exemple de la consommation de cannabis

En Suisse, plus de 20% des hommes et plus de 10% des femmes consomment du cannabis dans la tranche d'âge des 16 à 22 ans. Or, certaines études montrent qu'une consommation accrue de cannabis augmente le risque de boucler le parcours scolaire sans certificat de fin d'études ou avec un diplôme d'un niveau inférieur. On peut imaginer trois liens possibles entre la consommation de cannabis et les performances scolaires. Premièrement, le cannabis est responsable des mauvais résultats scolaires; deuxièmement, la consommation de cannabis est la conséquence des mauvais résultats scolaires, et, troisièmement, la consommation de cannabis et les performances scolaires médiocres n'ont pas de lien direct, mais une origine commune, le milieu social, par exemple. Il reste néanmoins difficile de savoir s'il existe une relation de cause à effet entre consommation de cannabis et mauvais résultats scolaires.

formances scolaires. Quant aux jeunes délinquants, ils sont en général moins motivés que leurs camarades. L'existence d'un lien de causalité entre la délinquance et les résultats, l'absentéisme ou encore la rupture scolaires n'a toutefois pas pu être clairement établie jusqu'ici.

Les effets positifs de l'éducation comprennent la réduction des comportements criminels ou préjudiciables pour la société. L'éducation peut favoriser le développement de qualités et de compétences cognitives et non cognitives, comme la patience ou la propension à éviter les risques, qui réduisent la probabilité de se livrer à des actes délictueux ou antisociaux. Il est établi que les adolescents qui passent plus de

temps à l'école ont moins la possibilité de commettre des actes répréhensibles. La probabilité d'avoir affaire à la police en raison de leur comportement est plus faible chez les jeunes dotés de compétences non cognitives élevées (une grande autodiscipline, par exemple), quel que soit le niveau de leurs compétences cognitives (les performances scolaires, par exemple). Il en va de même pour les jeunes ayant des compétences cognitives très élevées, indépendamment de leurs compétences non cognitives. Des déficits au niveau de ces dernières produisent cependant un effet négatif, surtout lorsqu'ils sont associés à de faibles capacités cognitives. ●

Les références bibliographiques figurent dans le rapport sur l'éducation en Suisse 2014.

Harmonisation des structures scolaires et des objectifs de formation, placement de la pédagogie spécialisée sous la responsabilité des cantons et réorganisation de celle-ci vers plus d'intégration, pilotage du système éducatif, assurance qualité: autant de thématiques qui étaient et qui demeurent au centre du débat sur l'école obligatoire. L'organisation du chapitre «Ecole obligatoire» du rapport sur l'éducation 2014 reflète la portée généraliste de ces questionnements.

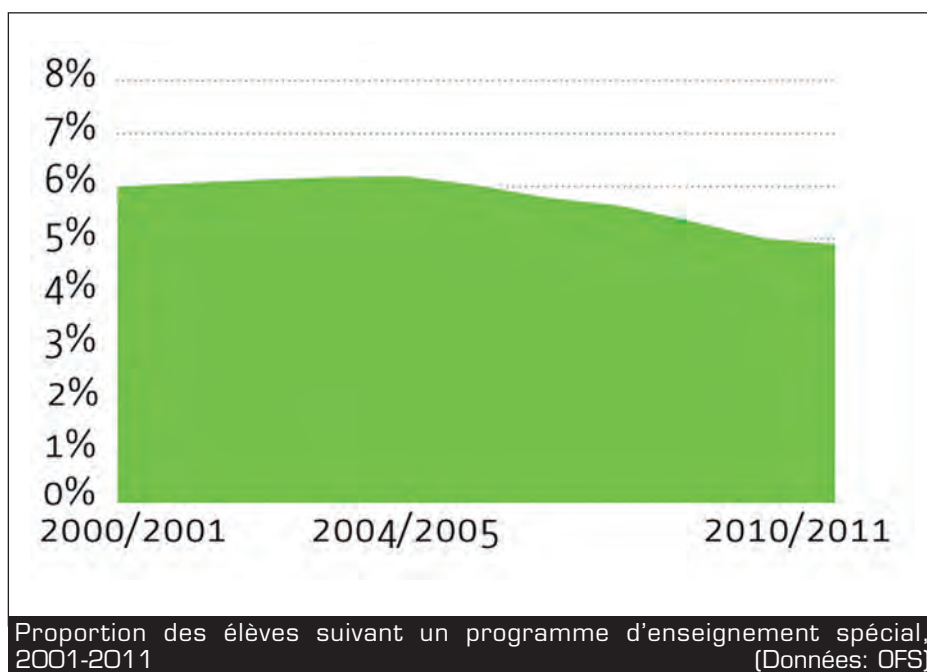
Le projet d'harmonisation porte ses premiers fruits

Indépendamment de l'adhésion au concordat HarmoS, que quinze cantons ont mis en œuvre, sept autres rejeté, alors que quatre n'ont pas encore pris de décision, on est déjà parvenu à unifier la durée du degré secondaire I. Au degré primaire en revanche, structuré sur huit ans selon le concordat HarmoS (préscolaire compris), il subsiste des divergences quant à la durée et au caractère obligatoire du degré élémentaire. Ainsi, l'école enfantine sur deux ans ne sera toujours pas obligatoire partout.

L'harmonisation des objectifs de formation a été réalisée à deux titres: d'une part, un plan d'études a été élaboré pour chacune des trois régions linguistiques. Le Plan d'études romand a déjà été mis en œuvre, alors que le plan d'études commun pour la Suisse alémanique (*Lehrplan 21*) et le plan d'études du Tessin sont en cours d'élaboration. D'autre part, avec la publication des standards nationaux de formation par la CDIP, on a défini une série de compétences fondamentales que tous les élèves devront pouvoir atteindre au

Ecole obligatoire:

harmonisation en cours, effectifs en hausse, part croissante d'enseignants travaillant à temps partiel



cours de leur scolarité obligatoire. Ces compétences fondamentales, dans le domaine de la langue d'enseignement et des langues étrangères, des mathématiques et des sciences, ont été intégrées dans les plans d'études et, à compter de 2016, un contrôle d'acquisition y relatif sera effectué régulièrement au niveau national.

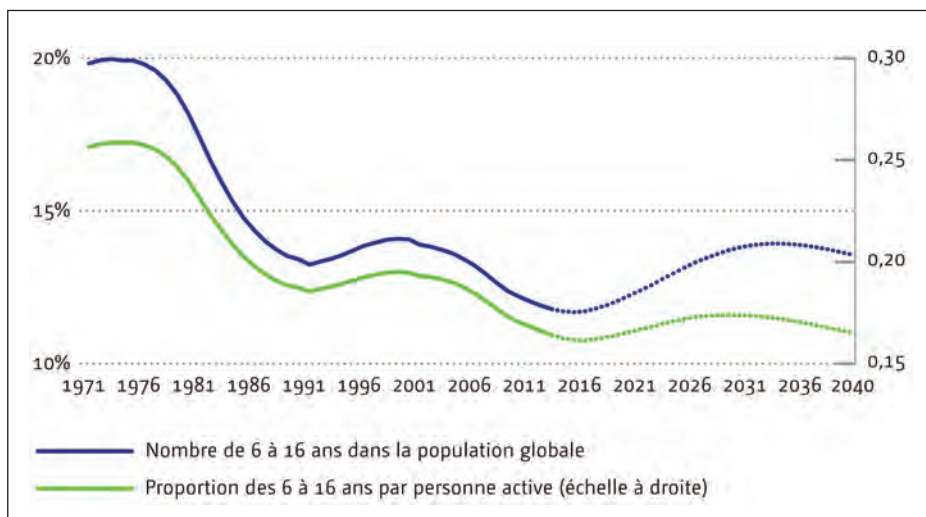
Les offres de pédagogie spécialisée, entièrement repensées de manière à offrir un enseignement plus intégratif, sont désormais sous l'entière responsabilité des cantons. Le concordat sur la pédagogie spécialisée a pour fonction d'assurer une mise en œuvre coordonnée des conventions internationales et des directives définies dans la loi sur l'égalité pour les handicapés (LHand). Et cette approche intégrative porte ses

fruits: le nombre d'élèves scolarisés dans des classes spéciales est en recul constant.

Cette évolution réjouissante comporte toutefois aussi quelques inconvénients: parallèlement au recul du nombre d'enfants scolarisés dans des classes spéciales au profit de ceux bénéficiant d'un enseignement intégratif, on assiste à une augmentation du nombre d'enfants bénéficiant de mesures de soutien renforcées ou du statut d'élève de l'école spécialisée. Il convient d'essayer de contrer cette tendance.

Inversion de tendance dans l'évolution des effectifs

Pour la planification de la scolarité obligatoire, on ne peut se contenter de prendre en compte uniquement les



Evolution de la part des 6 à 16 ans dans la population générale et nombre de 6 à 16 ans par personne active (20 ans à 64 ans), 1971-2040 (Données: OFS)

objectifs d'harmonisation nationaux et les accords intercantonaux ad hoc, l'évolution démographique constituant elle aussi un élément clé. Or on assiste actuellement à un retournement de tendance. Après avoir assisté plusieurs années durant à un recul des effectifs dans la plupart des cantons, et alors que la tendance se maintiendra encore quelques années dans le secondaire I, les pronostics de l'Office fédéral de la

statistique révèlent une prochaine remontée des effectifs pour le préscolaire et le primaire dans la plupart des cantons. Ce qui peut constituer une bonne nouvelle du point de vue de la politique familiale pose la question, au niveau de la politique économique, des charges financières qui en découleront. L'indice de charge fiscale pour la jeunesse, soit le nombre de jeunes en formation par personne active, peut à ce

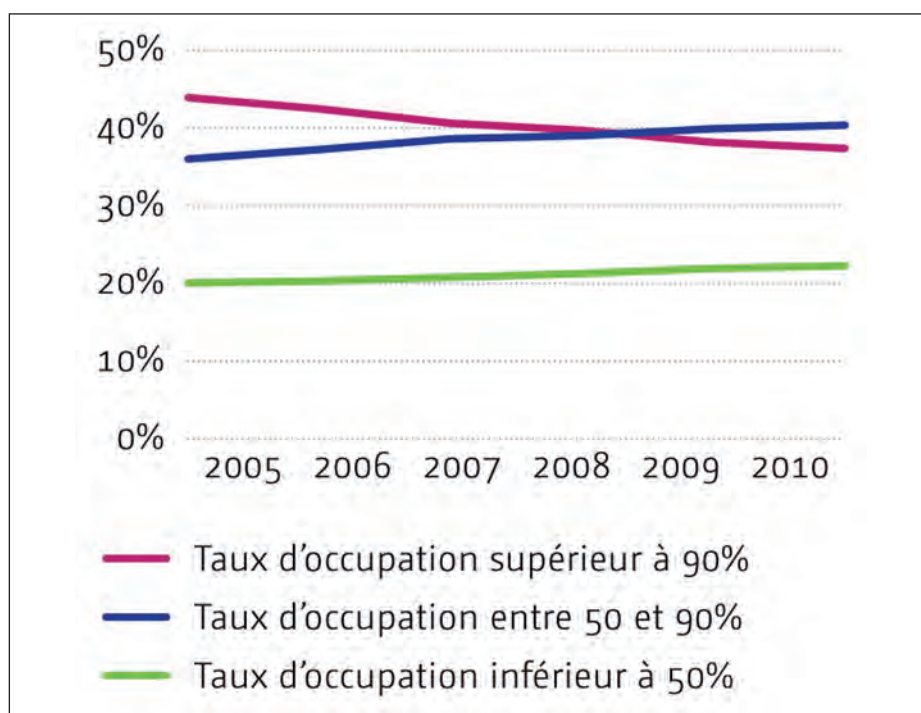
propos livrer des indications intéressantes.

Au cours des dernières décennies, la part des 6 à 16 ans (qui engendrent des coûts de formation) dans la population générale a drastiquement diminué (courbe verte). Parallèlement à cela, le nombre des 6 à 16 ans par personne active a lui aussi reculé (courbe bleue). Du fait de l'évolution démographique globale – augmentation du nombre de retraités –, le nombre de jeunes en formation par personne active (indice de la charge fiscale pour la jeunesse) tendra à augmenter ces prochaines années plus fortement que la part des jeunes dans la population globale. Le graphique ci-contre laisse présager que dans les années 2030, il y aura moins de 5 actifs par jeune en formation, contre 5,7 actuellement. Il va de soi que cette évolution ne fera rien pour alléger la pression exercée sur le système de formation.

Toujours plus d'enseignants travaillant à temps partiel

On peut observer depuis un certain temps déjà que la proportion d'enseignants travaillant à temps plein ne cesse de diminuer, et qu'ils sont toujours plus nombreux à exercer leur activité à temps partiel. Sur l'année scolaire 2009-2010, deux tiers ou presque des enseignants travaillaient à temps partiel, et cette tendance ne fait que s'accroître. En cinq ans à peine, la proportion des taux d'occupation élevés a diminué de 7%, ce qui équivaut à un recul de plus de 12% du nombre d'employés à plein temps, alors que la part des taux d'occupation moyens à faibles s'accroissait en proportion.

Si l'on ne peut que spéculer quant aux raisons d'une telle évolution, celle-ci conduit, avec le recours accru à des spécialistes (pédagogie curative, travail social, encadrement, etc.), à une diversification toujours plus grande du personnel engagé dans les écoles. Par conséquent, les exigences s'alourdissent en termes de coordination et de coopération, et la tâche des directions d'établissement devient complexe. Cette tendance accroît également les besoins en matière de relève (déjà difficile à assurer), et accentue encore le problème de la pénurie en personnel enseignant.



Enseignants de l'école obligatoire, répartis par taux d'occupation, 2005-2010 (Données: OFS)

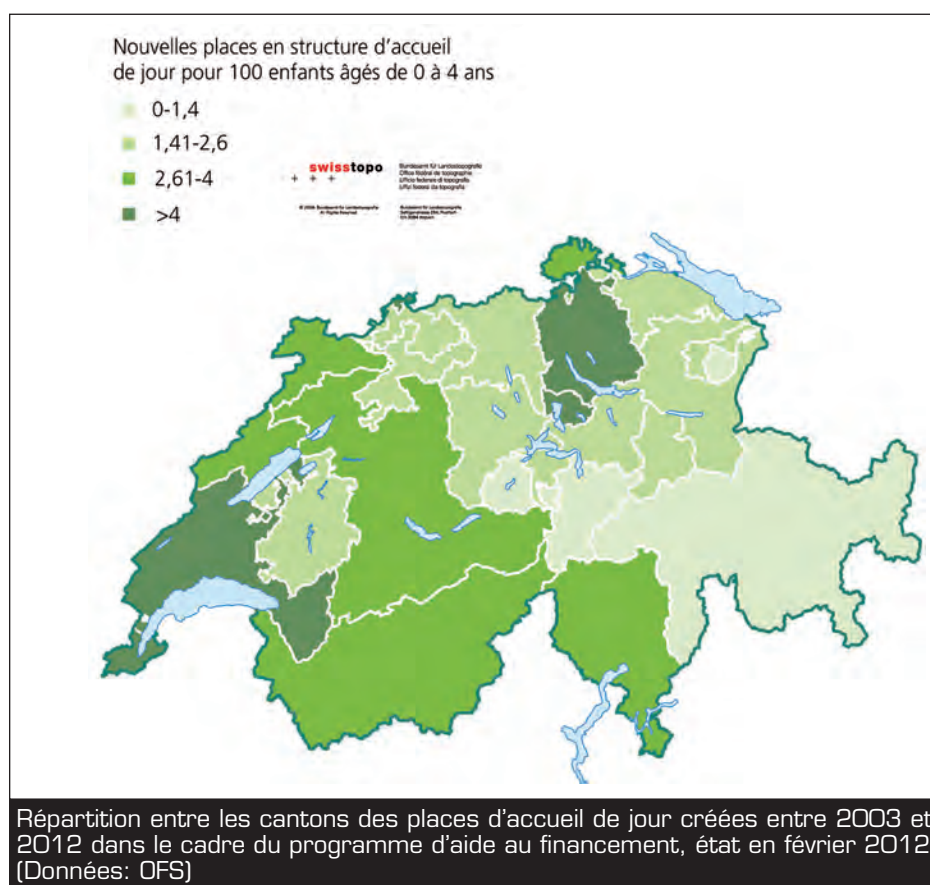
Degré préscolaire et primaire

Conformément à la pratique définie dans le concordat HarmoS et qui s'établit graduellement dans la plupart des cantons, le degré primaire inclura désormais le degré préscolaire ou élémentaire. Le présent rapport sur l'éducation tient compte de ce regroupement en lui consacrant un chapitre traitant de ces deux degrés en même temps, et qui donne un coup de projecteur sur la petite enfance.

Le soutien précoce accessible à tous?

Une bonne prise en charge dès la petite enfance et un contexte stimulant permettent à tous les enfants de prendre un bon départ dans leur parcours scolaire. Pourtant, alors même que les enfants de milieux défavorisés tirent un bénéfice tout particulier des structures d'éducation et de prise en charge extrafamiliales, l'accès à celles-ci leur est rendu difficile par le manque de places d'accueil à des prix abordables. Si le programme d'aide au financement mis en place par la Confédération pour stimuler l'offre extrafamiliale a permis de créer quelque 35 000 nouvelles places d'accueil en neuf ans, dont près de 19 000 en structures d'accueil collectives, ces nouvelles places sont inégalement réparties entre les cantons, le plus fort accroissement ayant été mesuré dans les grands centres urbains et leur zone d'agglomération.

De nombreux programmes ont été lancés ces dernières années, ciblant spécifiquement les familles défavorisées et tout spécialement les familles migrantes. Ils portent par exemple sur les cours de langue pour les enfants



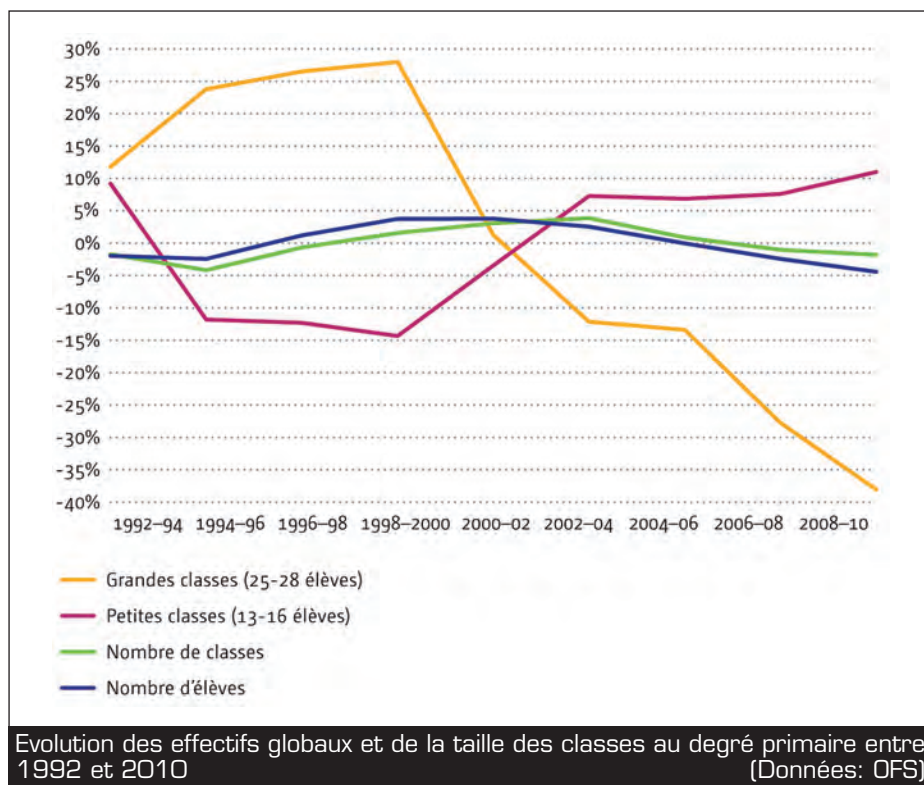
allophones, l'intégration sociale des familles et de leurs enfants, ainsi que sur le soutien éducatif à domicile. Or ces programmes, dont nombre d'évaluations ont montré l'efficacité, sont surtout disponibles en région urbaine. Ces inégalités dans la répartition des places d'accueil et des programmes de soutien spécifiques pourraient déboucher sur de nouvelles inégalités, auxquelles il s'agira de rester attentifs.

Grandes classes – petites classes: comment les variations dans les effectifs ont-elles été absorbées jusqu'ici?

La taille des classes et le taux d'encadrement comptent parmi les conditions-cadres déterminantes pour l'enseignement. Selon les chiffres de l'OCDE, les classes comptaient en moyenne 19,1 élèves dans les écoles primaires

publiques en Suisse en 2010, contre 21,3 au sein de l'OCDE. Le taux d'encadrement était de 14,9 élèves par enseignant pour la Suisse; 15,8 en moyenne pour l'OCDE. Un coup d'œil au rapport sur l'éducation 2010 révèle que ces chiffres sont restés relativement stables sur la durée en Suisse, mais si l'on considère l'évolution du nombre d'élèves et de la taille des classes au primaire entre 1992 et 2010, on fait un constat intéressant: bien que les effectifs globaux aient peu évolué entre 1994-1995 et 2008-2009, il existe une différence importante dans la répartition des classes de grande et de petite taille, leur proportion s'étant même inversée.

Avec l'accroissement de la population scolaire à compter de 1995, le nombre d'élèves par classe avait lui aussi aug-



menté et, avec lui, le nombre de grandes classes. Pendant la phase de repli, en revanche, c'est le nombre de petites classes qui a augmenté. Bien que le nombre d'élèves et le nombre de classes aient évolué en parallèle durant la période considérée, la proportion de petites et de grandes classes a quant à elle radicalement changé.

Que sait-on sur l'efficacité des degrés préscolaire et primaire?

Un des points de vue adoptés dans le rapport sur l'éducation pour étudier les divers degrés de notre système éducatif est celui de leur efficacité. Par efficacité, on entend l'aptitude d'une action ou d'une mesure à atteindre un objectif donné. Pour les degrés préscolaire et primaire, on ne dispose d'aucune collec-

tion étendue de données empiriques concernant leur efficacité. Cela tient, d'une part, au fait que les objectifs à atteindre (compétences fondamentales) ont certes été définis, mais pas encore mis en œuvre. D'autre part, la Suisse ne participe pas aux études comparatives internationales (PIRLS¹, par exemple) organisées pour ces degrés. De plus, comme les études et tests comparatifs organisés dans les divers cantons à divers moments de la scolarité travaillent selon des approches et des cadres de référence différents, il est difficile d'obtenir une vue d'ensemble de la situation.

La recherche livre toutefois quelques indices, et notamment concernant les effets positifs de la fréquentation du degré préscolaire. L'étude Pisa a ainsi montré que, pour un même milieu socio-culturel, les élèves qui avaient fréquenté l'école enfantine durant plus d'une année obtenaient de meilleurs résultats que ceux qui ne l'avaient pas fréquentée. Les essais menés sur de nouveaux modèles de degré élémentaire (*Grundstufe* et *Basisstufe*) ont quant à eux montré que, pendant leurs premières années primaires, les enfants qui avaient fréquenté ce type de structures progressaient davantage que ceux des classes enfantines traditionnelles. L'écart s'amenuisait toutefois au cours de la 3^e année et, en 4^e, on ne décelait plus aucune différence. Il en allait de même pour le bien-être des enfants et pour le développement des autres compétences constitutives de l'aptitude à la scolarisation.

Outre les performances des élèves, le développement de la motivation à apprendre et le bien-être des enfants constituent des objectifs importants du degré primaire. A ce propos, une étude longitudinale réalisée dans le canton de Zurich a montré que la motivation diminuait au fil des années primaires, particulièrement chez les enfants destinés à bifurquer dans l'une des voies moins exigeantes du secondaire I. Concernant le bien-être, dans les cantons qui collectaient des données sur ce paramètre dans le cadre des évaluations externes, les évaluations positives constituaient une majorité.

¹ Programme international de recherche en lecture scolaire



© Gianni Ghiringhelli

Degré secondaire I

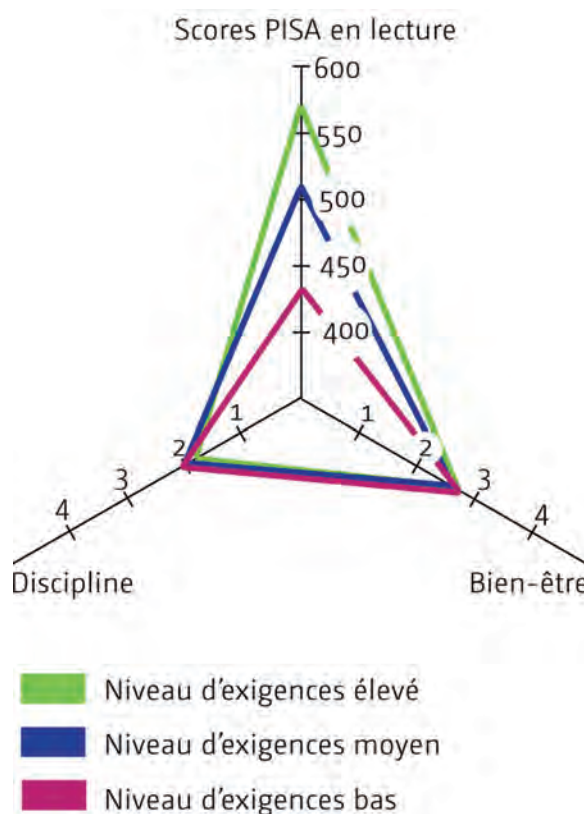
Combien de temps les élèves passent-ils sur les bancs de l'école au secondaire? L'origine sociale a-t-elle une influence sur les résultats des élèves dans tel ou tel canton? Les performances scolaires, le bien-être et la discipline en classe sont-ils liés? Autant de thèmes auxquels s'intéresse le chapitre consacré au degré secondaire I.

Multipllicité des systèmes scolaires

Comme nous l'avons déjà mentionné, une harmonisation des structures a été opérée au degré secondaire I en relation avec le concordat HarmoS. Dans tous les cantons, sauf au Tessin, celui-ci durera trois ans à l'avenir, soit de la 7^e à la 9^e année scolaire (9^e-11^e HarmoS). Le degré secondaire I se caractérise néanmoins toujours par une grande hétérogénéité; les structures diffèrent d'un canton à l'autre, voire à l'intérieur d'un même canton, la loi autorisant généralement la cohabitation de plusieurs modèles scolaires (système intégré, système coopératif ou système à filières séparées avec deux à quatre profils d'exigences). Quant à savoir si les élèves réussissent mieux quand on les place dans des groupes homogènes ou hétérogènes, la question reste controversée. Les résultats de la recherche font état de résultats similaires, indépendamment des spécificités du modèle scolaire, ce qui peut s'expliquer par le fait que les caractéristiques essentielles pour les performances ne diffèrent guère d'un système à l'autre. Tendanciellement, les modèles sépara-

tifs vont toutefois de pair avec une plus grande hétérogénéité dans les performances due à des facteurs sociodémographiques et peuvent par conséquent poser problème sous l'angle de l'équité. Un coup d'œil sur le temps d'enseignement annuel moyen révèle également d'importantes disparités cantonales, avec un écart de plus de 200 heures entre le canton de Neuchâtel – 886 heures, respectivement 857 heures selon le profil d'exigences – et celui de Saint-Gall (1100 heures). Pour toute la

durée du degré secondaire I, cet écart équivaut pratiquement à une année scolaire! Il s'explique par des différences au niveau du nombre de semaines d'école et de cours hebdomadaires et au niveau de la durée des leçons. Si on se limite aux cantons dans lesquels l'année scolaire compte le même nombre de semaines de cours et où les leçons ont la même durée (BE, BL, BS, GL, JU, NE, SH, SZ, ZH avec 39 semaines de cours et des leçons de 45 minutes), on relève encore une différence de 156 heures pour les



Discipline, bien-être et performances en classe (Données: OCDE; calculs: CSRE). Le graphique repose sur trois facteurs: la discipline en classe (1 = énormément de discipline), le bien-être à l'école (4 = bien-être élevé) et les performances PISA en lecture. Il illustre la valeur moyenne pour les différents niveaux d'exigences.

Exemple: pour le niveau d'exigences inférieur, le score moyen en lecture est de 430 points, alors que la discipline est de 2,1 et le bien-être de 2,8 en moyenne sur une échelle de 4.



Compétences en lecture et influence de l'origine sociale sur la performance selon le canton, Pisa 2009. (Données: OFS, CDIP; calculs: CSRE)

Exemple: dans le canton de Neuchâtel, le score Pisa moyen en lecture est de 503 points, ce qui est supérieur à la moyenne suisse (ligne horizontale). Dans ce canton, la part des différences dans les performances individuelles des élèves qui s'explique par l'origine sociale est de 13%. Le lien entre l'origine sociale et les performances scolaires y est donc inférieur à la moyenne helvétique (ligne verticale).

classes à exigences élémentaires et de 93 heures pour les classes à exigences étendues.

Performances, climat scolaire et discipline

Outre les compétences disciplinaires, les compétences sociales, le développement de la personnalité et l'intégration dans la communauté scolaire sont des objectifs en soi, qui font partie du mandat de l'école. Ces dernières années, ce mandat et l'importance des compétences non cognitives ont suscité un vif débat. A cet égard, le rapport sur l'éducation discute différentes études qui analysent l'importance du climat dans l'établissement scolaire et en classe pour les résultats des élèves, la question essentielle étant de savoir si le bien-être est une condition nécessaire à la performance scolaire et vice versa. Des études internationales établissent une corrélation positive entre le climat en classe ou dans l'école et les performances scolaires; l'existence d'un lien de causalité direct est toutefois contestée. On peut en effet aussi imaginer que de bons élèves se sentent mieux en raison de leurs performances ou qu'une

ambiance positive est une condition certes nécessaire, mais pas suffisante pour réaliser de bons résultats. L'examen empirique de cette question soulève déjà un problème au niveau de la définition: qu'entend-on par «climat»? Par ailleurs, comment doit-on et peut-on mesurer le climat dans l'école ou en classe? Pour la Suisse, il n'existe qu'une seule base de données représentatives qui permette de tirer des conclusions dans ce domaine: les enquêtes Pisa, qui comportent aussi bien des indications sur les performances scolaires individuelles que des appréciations des élèves sur le climat en classe et dans l'école, à savoir, concrètement, le bien-être personnel et la discipline. Ces données montrent que si les performances des élèves de dernière année varient fortement selon le niveau d'exigences des filières, on ne relève aucune différence concernant la discipline et le bien-être. On ne peut donc pas en conclure qu'il existe une relation réciproque entre bien-être, discipline et performance, ni que le bien-être est une condition suffisante pour obtenir de bonnes performances.

Origine sociale et performances

Les études Pisa fournissent une foison de données qui permettent d'apprécier l'équité de la formation au terme du secondaire I. La question essentielle est de savoir si les jeunes peuvent profiter de la formation et développer leurs compétences indépendamment de leur origine sociale et de leur sexe. Pour y répondre, le rapport sur l'éducation examine différents aspects. Le graphique ci-dessus illustre le lien entre l'origine sociale et la performance.

En ce qui concerne l'influence de l'origine sociale des élèves sur leurs performances en lecture, on observe toujours des disparités cantonales importantes. Les résultats des cantons qui se situent dans le quadrant inférieur droit (quadrant IV) sont préoccupants: l'influence du milieu socio-économique sur les performances des élèves se révèle supérieure à la moyenne, alors que le niveau de performance est, lui, inférieur à la moyenne. A l'inverse, dans les cantons qui se situent dans le quadrant supérieur gauche (quadrant II), l'influence de l'origine sociale est inférieure à la moyenne, alors que le niveau de performance est supérieur à la moyenne. ●

Dépenses consacrées à l'éducation

Parmi les aspects ayant trait aux divers degrés du système éducatif, le rapport 2014 sur l'éducation aborde notamment la question de leur efficacité. La notion d'efficacité se réfère au degré d'efficacité et de pertinence d'une action donnée pour atteindre un objectif prédéfini. En d'autres termes, il s'agit d'utiliser des ressources de la manière la plus économe possible (*input*) pour obtenir un rendement aussi élevé que possible (*output*).



© Gianni Ghiringhelli

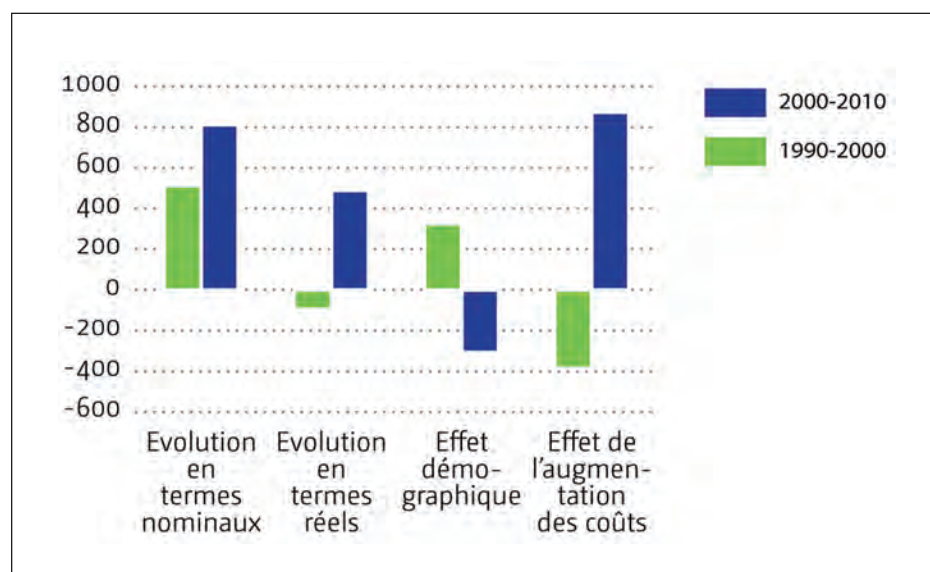
► L'efficacité du système éducatif est importante à deux titres: d'une part, dans ce domaine aussi, les ressources à disposition sont limitées et il faut les utiliser à bon escient. Non pas qu'il faille dégager un bénéfice, mais les ressources investies dans l'éducation (temps et argent) pourraient servir à satisfaire d'autres besoins, sociaux ou individuels. D'autre part, on vise bien sûr un rendement maximal, car celui-ci se répercute positivement sur d'autres objectifs tant sociétaux que privés. Comme on ne dispose que de rares statistiques comparatives concernant les investissements en termes réels (qualification des enseignants, qualité des plans d'études, heures d'enseignement, etc.), le rapport sur l'éducation aborde la question de l'efficacité de l'école obligatoire principalement sous l'angle monétaire.

Degré primaire

Les dépenses éducatives au degré primaire telles que déterminées par l'OFS (uniquement dépenses en personnel et dépenses en biens, marchandises et services) affichent une augmentation nominale de 500 millions de francs entre 1990 et 2000, et de 800 millions

de francs entre 2000 et 2010. En chiffres corrigés de l'inflation, les coûts ont en fait diminué durant la première décennie et, durant la seconde, 60% de l'augmentation est à mettre au compte d'une augmentation réelle des coûts, 40% à celui

de l'inflation. L'évolution démographique aurait pour sa part justifié un accroissement des coûts entre 1990 et 2000, du fait d'une augmentation des effectifs, puis une diminution des coûts entre 2000 et 2010, du fait du recul des



Evolution des dépenses publiques des cantons et des communes au titre de l'éducation (degré primaire: personnel; biens, marchandises et services) 1990-2010, en termes nominaux et réels (Données: OFS, calculs CSRE)

effectifs. Etant donné que le gonflement des effectifs globaux a été compensé par une augmentation des effectifs par classe, puis leur recul par une diminution de la taille des classes, la dernière décennie a vu une augmentation des coûts considérables, et le bénéfice attendu de l'évolution démographique n'est jamais venu.

Degré secondaire I

La statistique des dépenses d'éducation par élève (représentées par le traitement des enseignants) révèle des disparités cantonales importantes. Celles-ci sont liées à divers facteurs. On pourrait par exemple imaginer que des différences au niveau du temps d'enseignement jouent un rôle. Des calculs ont toutefois montré que ces écarts n'ont pratiquement pas d'influence sur les

dépenses par élève. Il faut donc plutôt chercher l'explication dans des différences de prix. Ainsi, un niveau des salaires globalement élevé dans un canton peut, en association avec la capacité financière de celui-ci, se répercuter sur les dépenses. La structure par âge du corps enseignant et des différences également avoir une influence. Si on analyse la capacité financière (c'est-à-dire la capacité de paiement du canton et le niveau des prix dans celui-ci, exprimés par l'indice des ressources) comme facteur d'influence, on constate qu'elle explique un quart de la variance dans les dépenses cantonales d'éducation. En d'autres termes, un quart des différences cantonales dans les dépenses d'éducation par élève est lié à la capa-



© Philippe Martin

cité financière du canton. Les dépenses d'un canton au titre du salaire des enseignants tendent à être plus élevées quand l'indice cantonal des ressources est élevé.

Publicité

Lulu
&
Chichili

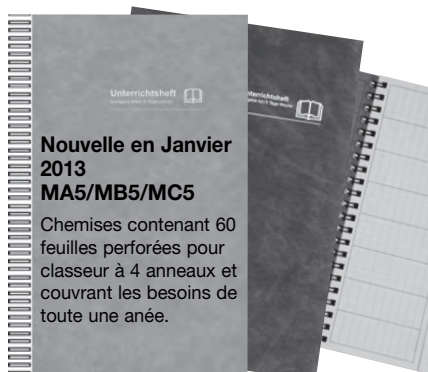
Vous faire rire...
c'est notre bonheur!

www.lulu-chichili.ch

079 446 27 26

Cahiers de préparation

- **A** le cahier de préparation éprouvé et apprécié par les enseignants tous les niveaux.
 - **B** Cahier de préparation pour maîtresse et maîtres de travaux manuels
 - **C** Cahier de préparation pour jardinières d'enfants
- Registre des notes**
Le carnet de notes pratique.



VERLAG FÜR UNTERRICHTSMITTEL DES CLEVS

6145 Fischbach, 041 917 30 30, Fax 041 917 00 14
info@unterrichtsheft.ch www.unterrichtsheft.ch



sportex
textiles sans limites

Les oiseaux sont déjà de retour

Aux couleurs du printemps: guirlandes d'oiseaux en coton, cordelettes, rubans de satin et boutons-pression KamSnaps.

Commandez les instructions et le matériel sur
www.sportex.ch

sportex sa tél +41 32 365 21 21
2503 biel-bienne fax +41 32 365 50 53

Littéracie ou littératie: élargir les capacités en lecture

Lecture et technologie: «individu-plus»

Selon l'OCDE, la littératie (traduction de *literacy*) est «l'aptitude à comprendre et à utiliser l'information écrite dans la vie courante, à la maison, au travail et dans la collectivité en vue d'atteindre des buts personnels et d'étendre ses connaissances et ses capacités».

Lire et comprendre: insuffisant!

Traditionnellement, la littératie faisait référence à trois mots: lire, comprendre et utiliser l'information. Désormais, cette définition englobe **une gamme de connaissances, de compétences et d'habiletés qui ont trait à la lecture, aux mathématiques, aux sciences, et plus encore**. Cet élargissement du sens reflète les changements profonds qui se sont produits dans les domaines de la technologie et de l'organisation du travail au cours des 25 dernières années. Par exemple, mettre en application des concepts clés en mathématiques ou en sciences devient nécessaire dans une vaste gamme de professions.

Travail, technologie et lecture: un enjeu de société

Acquérir des compétences solides et variées en matière de lecture et d'écriture est devenu un enjeu de société. Le concept de *littératie* rend compte de la complexité des apprentissages et de la diversité des pratiques de lecture et d'écriture, tant à l'école que dans la vie quotidienne et professionnelle. L'ouvrage cité propose un examen de cette notion. La littératie y est définie et ses différentes facettes sont éclairées par des travaux de recherche qui couvrent plusieurs disciplines. Aujourd'hui, prendre part à la société pour comprendre les questions publiques importantes nécessite de solides compétences en littératie.

Compréhension et action dans la vie: gérer la complexité

Travailler, consommer, effectuer des paiements et communiquer: la technologie et les activités qui entourent celle-ci touchent tous les aspects de notre vie. La technologie offre de nouveaux supports à la pensée «individu-plus» (David Perkins, cité par Britt-Mari Barth, 2013, p. 92). La complexité du monde actuel signifie que **chacun a besoin de comprendre pour pouvoir agir et être acteur de sa vie**. La littératie? Un

concept qui doit entrer dans l'univers scolaire, car cette notion a une incidence sur la capacité à lire dans toutes les disciplines: en mathématiques et en sciences afin de comprendre la vie économique et sociale et d'y prendre part pleinement.

Littératie et pouvoir économique: le défi des capacités réflexives «individu-plus»

Ainsi, **les compétences en littératie d'une population ont un rapport avec le pouvoir économique d'un pays**. Le monde dans lequel nous vivons change profondément: évolutions technologiques, manière de travailler, échanges, etc. La concurrence mondiale dans nombre d'industries cède rapidement du terrain au secteur des services. Ces transformations nécessitent une augmentation des exigences de compréhension. Les pays qui parviennent à mieux former leur population sont habituellement en meilleure posture pour relever les défis économiques dans une économie mondialisée et axée sur l'information.

Littératie et défis sociaux: santé, éducation, formation

Enfin, les pays qui comptent une population ayant de fortes compétences en lecture sont également en meilleure posture pour relever les défis sociaux. La santé en est un exemple: une personne ayant de fortes compétences en littératie aura de meilleures chances de demeurer en santé. **Une population hautement alphabétisée saura mieux composer avec les questions de gouvernance d'une société très diversifiée**. De plus, il faut des débats éclairés pour parvenir à déterminer la façon optimale d'affecter les ressources rares aux priorités concurrentes, telles que l'éducation, la santé, les investissements dans les infrastructures, et les programmes sociaux. ●

Christine Barré-De-Miniac, Catherine Brissaud, Marielle Rispaill (dir.) (2004). *La littéracie. Conceptions théoriques et pratiques d'enseignement de la lecture-écriture*, l'Harmattan.
Britt-Mari Barth (2013), *Elève chercheur, enseignant médiateur, Donner sens au savoir*, Editions Chenelière, Retz.

Agenda

25 février

Assemblée des délégué-e-s de la Société pédagogique genevoise. Genève. <http://spg-syndicat.ch>

6 mars

Journée des enseignants du Syndicat des enseignants du Jura bernois. Tramelan. www.sejb.ch

14-23 mars

Semaine de la langue française et de la Francophonie. www.slff.ch

31 mars – 4 avril

11^e Semaine des médias à l'école. www.semainedesmedias.ch

7 mai

Assemblée générale de l'Association valaisanne des enseignants du Cycle d'orientation. Vouvry. www.aveco.ch

15-16 mai

Colloque international Créativité et apprentissage: un tandem à réinventer? HEP-VD, Lausanne. www.hepl.ch

17 mai

Assemblée des délégué-e-s du SER. Lausanne. www.le-ser.ch

27 septembre

Assises romandes de l'éducation. Thématique: **Transition secondaire I – secondaire II**. UNIL, Lausanne. www.assises-education.ch

17-21 novembre

Semaine romande de la lecture. www.semaine-romande-lecture.ch

Ouate niouze?



Le rapport 2014 sur l'éducation en Suisse

Le CSRE (Centre suisse de coordination pour la recherche en éducation), mandaté par la Confédération et les cantons, avait rédigé en 2006 un rapport pilote sur l'Education en Suisse, dans l'idée de produire tous les quatre ans un rapport complet qui puisse servir au monitoring des systèmes éducatif dans notre pays. Un deuxième rapport est donc sorti en 2010, document très intéressant et utile, tant pour les décideurs que pour les professionnels. Le rapport 2014 a été rendu public le 11 février dernier. Il est censé présenter le contexte et permettre d'évaluer les prestations du système éducatif sur la base de l'efficacité, de l'efficience et de l'équité. «Le rapport sur l'éducation a pour objectif de fournir à tous les acteurs concernés la meilleure compilation possible des données existantes, afin qu'ils puissent se faire une idée du système éducatif suisse actuel et envisager ce à quoi il ressemblera à l'avenir.» Un document important qui peut être commandé sur le site du CSRE www.skbf-csre.ch.

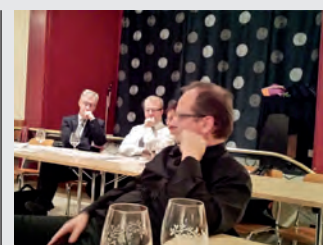
(gp)



Poisson d'avril?

C'est le titre surprenant que l'unité Médias de la CIIP a donné à la Semaine des médias pour faire porter un regard critique sur la fiabilité des informations, des sources et des images. Clin d'œil au calendrier puisque ladite semaine aura lieu du 31 mars au 4 avril. Nous vous rappelons le magnifique travail que réalise Christian Georges et son équipe pour mettre à notre disposition des activités pratiques prêtes à l'emploi, calibrées en fonction de l'âge des élèves (de 4 à 20 ans), mais aussi du matériel pédagogique qu'il est possible de commander gratuitement, tout comme les journaux et les magazines que fournissent gracieusement aux classes les médias partenaires. L'unité Médias de la CIIP nous offre aussi l'occasion de mettre en évidence la valeur des métiers de l'information en organisant des rencontres, des visites, des analyses comparatives de productions médiatiques. Inscrivez votre classe en deux minutes en ligne... attention, délai 5 mars! www.e-media.ch.

(gp)



Restrictions budgétaires en vue!

Le 6 janvier, la Banque nationale suisse annonçait qu'en regard à ses pertes de 9 milliards, elle ne verserait pas les dividendes prévus aux cantons. Du coup certains de ceux-ci vont virer en 2014 dans les chiffres rouges et les budgets cantonaux s'annoncent tendus pour la suite. Ces nuages noirs sont plus ou moins denses et ont commencé à donner du souci à l'ensemble de nos associations professionnelles. Les Bernois et les Valaisans sont très inquiets, tout comme les Neuchâtelois. Les autres Romands, à l'exemple des Fribourgeois, ne savent pas encore à quelle sauce ils seront mangés. La question était au centre des débats de l'AMCOFF le 6 février dernier, où la visite du nouveau chef de la DICS, Jean-Pierre Siggen, et de ses collaborateurs, a pu sinon rassurer, du moins témoigner d'une volonté de trouver les moins mauvaises solutions. Elle était aussi au menu de l'AVECO lors de son Assemblée des délégué-e-s le 7 février, où la rencontre avec le chef de service, Jean-Marie Cleusix, a dû faire état d'un manque de concertation préalable évident.

(gp)

2

«La créativité est contagieuse, faites-la tourner»

La créativité peut non seulement être pensée comme un objectif d'apprentissage, mais aussi comme un moyen pour apprendre. Cet apprentissage créatif constituera l'un des enjeux de discussion d'un colloque international qui se tiendra à la HEP-Vaud en mai prochain.

Isabelle Puozzo Capron et Nicolas Perrin

3

Favoriser la créativité des élèves par une approche multivariée

Afin d'aboutir à une production créative, une succession d'actes cognitifs, tant les pensées que les actions, doivent être mis en jeu. Au cours de ce processus, l'expression de la créativité dépend de plusieurs facteurs qui entrent en interaction.

Maud Besançon et Todd Lubart

6

Créatif en AC&M... oui, mais comment?

Lorsque l'enseignant choisit l'objet qu'il va faire réaliser aux élèves, il le sélectionne parmi ceux qu'il estime adaptés aux compétences de réalisation de l'élève. La situation est connue: l'élève sera bien le réalisateur de l'objet, mais pas forcément son créateur.

Denis Leuba

8

La créativité et l'apprentissage des langues, des mathématiques et du sport

La créativité présente un enjeu éducatif, d'abord pour le sujet qu'est l'apprenant. Mais la créativité, si elle éclôt en un sujet unique, ne peut toutefois exister sans une relation à l'autre, aux autres. *Entretien avec Joëlle Aden, Odette Bassis et Marie-Cécile Crance*



La créativité. Une finalité? Une passerelle pour apprendre?

10

Créativité: il est autorisé d'interdire!

Il s'agit de laisser ouverts les chemins que peut prendre un élève, sans toutefois le laisser faire n'importe quoi! Plus précisément, il s'agit de délimiter des espaces de possibles et d'en interdire d'autres.

Nicolas Perrin

11

Développer la créativité des élèves au moyen de la robotique

Notre objectif, en intégrant la robotique en AC et MITIC, n'est pas simplement d'exercer des habiletés techniques. Les étudiants de ce module doivent imaginer des situations-problèmes visant à favoriser les apprentissages des élèves.

Florence Quinche, John Didier

13

De la pensée créatrice à la pensée créative

Le Plan d'études romand innove en prescrivant comme objectif d'apprentissage le développement de la pensée créatrice comme capacité transversale. Quels sont les éléments de tension entre une pensée créatrice et une pensée créative?

Isabelle Puozzo Capron et Daniel Martin

15

L'Atelier des musées de la Ville de Neuchâtel

Il est un fait certain: une visite dans l'un des musées de Neuchâtel est une occasion pour découvrir, acquérir de nouvelles connaissances dans des domaines variés. Mais ces musées sont-ils aussi des lieux pour développer la créativité?



«La créativité est contagieuse, faites-la tourner» (Einstein)



Objectif d'apprentissage, la créativité peut aussi être pensée comme un moyen pour apprendre.

La créativité est devenue un terme à la mode dont de nombreux domaines se sont emparés, notamment les milieux professionnel, technologique, économique, social, etc. Dans le monde scolaire, les premiers opposants se font alors entendre: la créativité est au service de la société et non pas de l'individu; elle n'aboutit qu'à la réalisation de produits sans considérer les processus; ce concept n'est pas sérieux et détourne l'école de sa fonction première, l'intellectualisation des élèves.

Et si la créativité permettait d'envisager l'apprentissage dans une approche holistique où le cognitif croise l'émotionnel, le physiologique, l'environnemental (Lubart, 2010)? Et si la créativité était avant tout un ensemble de multiples processus avant d'être un produit? Et si la créativité constituait une aide à l'apprentissage? Pour paraphraser Musset, on ne badine pas avec la créativité. En dépit des apparences, la créativité n'est pas un jeu; la preuve, on peut apprendre aussi! Les recherches sur la créativité ont pour ambition de: a) clarifier ce qu'est un processus ou un profil créatif (Csikszentmihalyi, 2006); b) concevoir des techniques ou des tests pour mettre en évidence ces processus ou

ces profils (Lubart, Besançon & Barbot, 2012); c) concevoir des situations pédagogiques créatives favorisant l'apprentissage (Lubart, 2010). Ce troisième axe, plus spécifique à l'école, serait celui de la créativité comme forme médiatrice entre l'objet de savoir et l'apprenant, construite autour d'une pédagogie de la créativité (Puozzo Capron, 2014).

Une forme médiatrice est une personne ou chose qui sert d'intermédiaire, de lien entre deux ou plusieurs entités³ que sont, dans le contexte de l'école, l'objet d'apprentissage et l'élève. La créativité peut donc non seulement être pensée comme un objectif d'apprentissage, mais aussi comme un moyen pour apprendre. C'est pourquoi Craft (2005) parle d'apprentissage créatif (*creative learning*) lorsque les élèves mobilisent leur imagination afin de combiner des éléments pour créer quelque chose de nouveau qui leur a permis de s'approprier de nouvelles connaissances. Elle le distingue de l'enseignement créatif (*creative teaching*), qui désigne des dispositifs d'enseignement pour captiver un peu plus les élèves, de l'enseignement au service de la créativité (*teaching for creativity*) qui a pour but de développer explicitement la créativité des élèves.

Cet apprentissage créatif constituera l'un des enjeux de discussion du colloque international sur la créativité et l'apprentissage qui se tiendra à la HEP-Vaud à Lausanne les 15 et 16 mai 2014⁴. Il réunira non seulement des chercheurs, mais aussi des enseignants francophones européens et d'outre-mer. Si des regards théoriques permettront de clarifier ce qu'est la créativité, des ateliers pratiques permettront aussi de faire l'expérience de la relation entre créativité et apprentissage. ●

¹ Ph. D, chargée d'enseignement à la Haute Ecole pédagogique du canton de Vaud, professeur invitée à la Haute Ecole pédagogique du canton du Valais, chercheuse associée au CREN-INEDUM.

² Ph.D, professeur formateur à la Haute Ecole pédagogique du canton de Vaud, chercheur associé au laboratoire CRAFT.

³ Cette définition a été prise sur le site du Trésor de la Langue Française: <http://atilf.atilf.fr/dendien/scripts/tlfiv5/advanced.exe?8;s=3442654020>

⁴ Le site du colloque «Créativité et apprentissage: un tandem à réinventer?» est: www.hepl.ch/cms/accueil/sites/institutionnel/accueil/actualites-et-agenda/actu-hep/colloque-creativite-et-apprentis.html

A. Craft (2005). *Creativity in schools. Tensions and dilemmas*. New York: Routledge.
M. Csikszentmihalyi (2006). *La créativité. Psychologie de la découverte et de l'invention* (C.-C. Farny, trad.). Paris: Robert Laffont. (Original publié 1996)
T. Lubart (2003). *Psychologie de la créativité* (2e éd.). Paris: Armand Colin.
T. Lubart, M. Besançon & B. Barbot (2011). *EPoC: Evaluation du Potentiel Créatif*. Paris: Hogrefe (test psychologique).
I. Puozzo Capron, (2014). *Pédagogie de la créativité. De l'émotion à l'apprentissage. Education et socialisation – Les Cahiers du Cerfee*, 33.

Favoriser la créativité des élèves

par une approche multivariée

La créativité ne concerne pas seulement les génies artistiques ou scientifiques! Toute personne peut exprimer sa créativité dans la vie quotidienne, en fonction de ses aptitudes cognitives, émotionnelles, conatives et de son environnement. L'enjeu est de réaliser une production qui soit à la fois originale, nouvelle (soit pour l'individu lui-même, soit pour la société plus largement) et adaptée aux contraintes de l'environnement. Cet article propose notamment quelques pistes pour travailler la pensée divergente-exploratoire et la pensée convergente-intégrative.

Définition de la créativité – les 4c et le processus créatif

Notre société est en constante recherche d'innovation, de solutions nouvelles dans divers domaines, tant au niveau technologique (téléphone portable, par exemple) qu'au niveau économique ou social (Craft, 2005; Rouquette, 2007). Si la créativité a pu être appréhendée et étudiée à travers les génies artistiques ou scientifiques reconnus pour leurs œuvres et inventions, une autre façon d'aborder cette question aujourd'hui est de considérer que toute personne peut exprimer sa créativité dans la vie quotidienne, en fonction de ses aptitudes cognitives, conatives et de son environnement. Ainsi, certaines approches ont différencié les actes créatifs qui ont un impact majeur sur la société, le «Big C», de la créativité dont un individu peut faire preuve dans sa vie quotidienne, le «little-c» (Csikszentmihalyi, 2006). D'autres auteurs, comme Kaufman et Beghetto (2009), ont inclus deux autres nuances dans la notion de créativité quotidienne, considérant ainsi le développement possible des aptitudes créatives: les «mini-c», qui correspondent à des activités exploratoires de tout individu face à des expériences nouvelles, en début d'apprentissage, quel que soit son âge (et ce, dès la petite enfance), se distinguent des actes «little-c», qui sont plus réfléchis et élaborés, soutenus par des objectifs personnels, et donnent lieu à des productions moins fréquentes (création artistique pour le plaisir, par exemple). Les quelques personnes qui atteignent le niveau de «Pro-c» sont en fait reconnues pour leur créativité dans leur domaine professionnel. Selon ce modèle, la plupart des enfants et adolescents évolueraient plutôt entre des actes «mini-c» et «little-c» (Callahan & Misset, 2011). Ainsi, quel que soit le niveau de créativité considéré, cette dernière peut être définie comme la capacité à réaliser une production qui soit à la fois originale, nouvelle (soit pour l'individu lui-même, soit pour



Entre «mini-c» et «little-c»... en route vers «Pro-c»?

© Philippe Martin



© Philippe Martin

Le besoin d'exprimer son individualité fait partie des motivations à créer.

la société plus largement) et adaptée aux contraintes de l'environnement dans lequel cette production prend place (Lubart, Mouchiroud, Tordjman & Zenasni, 2003). L'originalité ne serait donc pas le seul critère constitutif d'une production créative.

Afin d'aboutir à une production créative, une succession d'actes cognitifs, tant les pensées que les actions, sont nécessaires à mettre en jeu, c'est le processus créatif. Au cours de ce processus, l'expression de la créativité dépend de plusieurs facteurs qui entrent en interaction. En fonction de chaque domaine d'activité (tels que les domaines visuel artistique, littéraire, scientifique, musical, etc.), l'individu aurait un potentiel créatif différent qui s'exprimerait ou non (Barbot *et al.*, 2011; Conti & Amabile, 1996; Csikszentmihalyi, 2006; Lubart *et al.*, 2003; Sternberg & Lubart, 1996).

L'approche multivariée: facteurs cognitif, conatif, émotionnel et environnemental

Selon l'approche multivariée, les différences de performances créatives observées entre les individus sont les résultats d'une combinaison de facteurs cognitifs, conatifs, émotionnels et environnementaux (Lubart, 1999; Lubart, Mouchiroud, Tordjman & Zenasni, 2003; Sternberg & Lubart, 1995).

Les facteurs cognitifs font référence aux connaissances et aux capacités intellectuelles qui facilitent la pensée créative. Ces facteurs expliquent donc en partie que les performances créatives dépendent des domaines d'activité, puisque nous n'avons pas les mêmes connaissances dans les différentes sphères de la vie. En ce qui concerne les capacités intellectuelles, plusieurs d'entre elles sont particulièrement sollicitées dans l'acte créatif, notamment la pensée divergente-exploratoire, la pensée convergente-intégrative et la flexibilité de passer entre ces deux modes de pensée. La pensée divergente-exploratoire se réfère à la capacité à rechercher des idées, à puiser dans son environnement et ses connaissances des éléments en lien avec sa tâche. Il s'agit d'une capacité de recherche d'idées par association, une démarche extensive afin de trouver le maxi-

mum d'amorces d'idées différentes face à un même problème. La pensée convergente-intégrative, quant à elle, fait référence à la capacité de synthèse, de mise en relation de divers éléments afin d'aboutir à une idée aussi unique et complète que possible. L'utilisation en alternance des pensées divergente-exploratoire et convergente-intégrative permet d'optimiser la résolution d'un problème et d'approcher le but recherché. La flexibilité correspond à l'aptitude à changer d'approche pour résoudre un problème, à appréhender le problème sous plusieurs angles, à faire des allers-retours entre la pensée divergente et la pensée convergente (Georgsdottir & Lubart, 2003).

Les facteurs conatifs font référence, d'une part, aux traits de la personnalité et, d'autre part, à la motivation. Certains traits de la personnalité (comme la prise de risque, l'ouverture aux nouvelles expériences, la tolérance à l'ambiguïté) sont importants pour développer une pensée originale qui aboutisse à des productions innovantes. La motivation correspond à la force qui pousse l'individu à s'engager dans une tâche. La motivation intrinsèque, qui prend naissance dans les besoins de l'individu, comme la curiosité, l'envie d'exprimer son individualité à travers une production, a un poids important dans les productions créatives bien que la motivation extrinsèque, qui est générée par des incitations extérieures, comme la reconnaissance sociale par des pairs, pourra aussi avoir un rôle (Amabile, 1996).

Les facteurs émotionnels incluent la disposition transitoire – positive ou négative – de l'état d'esprit d'une personne; un état positif (heureux) semble favorable à l'acceptation des idées les plus étranges qui peuvent se présenter. De plus, les caractéristiques émotionnelles stables, telles que l'attention portée aux émotions vécues, l'intensité des émotions et l'idiosyncrasie³ des émotions ressenties, orientent et nuancent la pensée associative lors de la recherche d'idées. Enfin, l'environnement dans lequel nous évoluons a aussi une influence sur nos productions créatives, que ce soit l'environnement familial, scolaire (professionnel pour les adultes) ou culturel. L'environnement est source de stimulation sociale, d'opportunités et de leviers, mais aussi de freins, d'inhibition et de contraintes pour la créativité.

C'est la combinaison de ces multiples facteurs qui influencera le potentiel créatif de chaque individu, son développement, ainsi que son expression. Il est donc possible d'élaborer des profils psychologiques basés sur les facteurs décrits ci-dessus afin d'en évaluer les composantes créatives. Ainsi, nous avons entrepris l'élaboration d'une batterie d'épreuves mesurant le potentiel créatif chez l'enfant. Cette batterie d'épreuves, EPoC (Evaluation du Potentiel Créatif; Lubart, Besançon & Barbot, 2011), est composée de tâches de pensée divergente-exploratoire et de pensée convergente-intégrative dans divers domaines d'activité créative. Par exemple, dans le domaine de l'art gra-

phique, l'enfant est invité à proposer plusieurs petits dessins à partir d'un stimulus graphique (divergence-exploration) et de créer un grand dessin à partir de plusieurs éléments qu'il faut utiliser ensemble (convergence-intégration). Dans le domaine de la création verbale-littéraire, il s'agit, par exemple, d'inventer plusieurs fins d'histoires et de proposer une histoire élaborée à partir de certains personnages qui devront interagir dans le récit. Au sein de chaque épreuve, l'enfant engage ses ressources cognitives mais met aussi en jeu sa personnalité, sa motivation, ses émotions. On obtient un profil individuel permettant une meilleure appréciation des forces et des faiblesses de l'enfant par rapport à ses ressources pour la créativité dans chaque domaine d'activité.

Stimuler le développement du potentiel créatif

Afin de développer le potentiel créatif de chaque enfant, plusieurs perspectives éducatives peuvent être envisagées (Beghetto & Kaufman, 2010; Starko, 2013). La première est de favoriser les facteurs cognitifs, conatifs et émotionnels impliqués dans la créativité. Cette première perspective correspond à ce que l'on nomme en anglais «*teaching creativity*», c'est-à-dire enseigner la créativité et ses différentes composantes. Pour les capacités cognitives, la pensée divergente pourra faire l'objet d'exercices. Pour ce faire, il est important de proposer aux enfants des activités dans lesquelles plusieurs aspects sont explorés. Cette pensée divergente-exploratoire sera favorisée par de nombreuses connaissances et connexions de ces connaissances les unes aux autres. Afin de permettre l'expression de ce type de pensée, les enseignants proposent des problèmes ouverts dans lesquels plusieurs solutions sont envisageables. Par exemple, après avoir vérifié les connaissances mathématiques de base des enfants, des problèmes du type «qu'est-ce qui peut faire 14? Trouvez un maximum de solutions en utilisant les additions, les soustractions, les multiplications et les divisions» peuvent être proposés. Un travail concomitant pourrait être effectué sur la prise de risque en cherchant des idées «folles» qui peuvent faire rire les autres (afin de libérer un maximum les idées sans avoir peur du regard des autres).

La seconde perspective de développement s'appuie sur le fait que l'enfant n'est pas isolé de son contexte: il évolue au sein d'un environnement physique et social. Les personnes avec lesquelles il est le plus en contact lui servent de modèles. Ainsi, cette seconde perspective correspond au «*teaching creatively*», c'est-à-dire entourer l'enfant d'un contexte physique et social qui est une source de stimulation. L'enfant se voit proposer des matériaux variés avec lesquels il apprend à partir de stratégies différentes, favorisant ainsi une posture flexible. Par exemple, si l'enfant travaille sur le thème de l'Italie antique et des Romains, il est possible de lui proposer différentes activités telles que (1) des lectures, à la fois des bandes dessinées

d'Astérix et des livres plus précis sur la période de Rome et de César, (2) des films ou mêmes des visites de vestiges, (3) des découvertes culinaires de recettes anciennes venant d'Italie, (4) des activités graphiques, littéraires et théâtrales d'époque. Dans cette conception du développement de la créativité, il faut penser que les jeux d'imagination et d'improvisation permettent de développer de nombreux facteurs cognitifs, conatifs et émotionnels favorables à la créativité. Enfin, au niveau des facteurs environnementaux, le comportement de l'enseignant et des parents, qui sont le plus souvent au contact de l'enfant, est important, puisque l'enfant a tendance à reproduire, à imiter les comportements familiaux et à se les approprier. Ainsi, si les adultes référents sont tolérants, ouverts, prennent des risques modérés, les enfants le feront aussi plus naturellement. Un enseignant qui adopte une posture créative dans sa manière d'enseigner, sa volonté à se dépasser, à changer ses habitudes et à essayer de nouveaux exercices dans sa classe rend service à ses élèves parce que l'enseignant sert de modèle en sortant lui-même des sentiers battus sur un thème d'apprentissage au «programme» scolaire de l'année.

Ainsi, afin d'optimiser le développement du potentiel créatif de tout individu, et ce dès le plus jeune âge, ces deux approches de l'enseignement devraient être encouragées, développées de la maternelle à l'université, compte tenu que les enfants d'aujourd'hui seront les acteurs de demain dans une société en constante mutation.

¹ Maître de Conférences en psychologie différentielle, Université Paris Ouest Nanterre La Défense. maudbesancon.psy@gmail.com

² Professeur de psychologie, Université Paris Descartes. todd.lubart@parisdescartes.fr

³ Réaction, tempérament, manière d'être propre à chaque individu face aux influences de l'environnement (physique et personnel).

- T. M. Amabile (1996). *Creativity in context: Update to «the social psychology of creativity»*. Boulder, CO, US: Westview Press.
- B. Barbot, M. Besançon & T. Lubart (2011). Assessing Creativity in the Classroom. *The Open Education Journal*, 4, (Suppl. 2: M5) 124-132 (Open access).
- R. A. Beghetto & J.C. Kaufman (2010). *Nurturing creativity in the classroom*. Cambridge: Cambridge University Press
- C.M. Callahan & T.C. Missett (2011). Creativity in Adolescence. *Encyclopedia of Adolescence*, 2011, 115-123.
- R. Conti, H. Coon & T. Amabile (1996). Evidence to Support the Componential Model of Creativity: Secondary Analyses of Three Studies. *Creativity Research Journal*, Vol. 9, 385-389.
- A. Craft (2005). *Creativity in Schools: Tensions and Dilemmas*. New York: Routledge.
- M. Csikszentmihalyi (2006). *La Créativité. Psychologie de la découverte et de l'invention*. Paris, France: Ed. Robert Laffont.
- A. S. Georgsdottir & T. I. Lubart (2003). La flexibilité cognitive et la créativité: Une approche développementale, différentielle et expérimentale. *Psychologie Française*, 48(3), 29-40.
- J.C. Kaufman & R.A. Beghetto (2009). Beyond big and little: The four c model of creativity. *Review of General Psychology*, Vol. 13, No 1, 1-12.
- T. Lubart (1999). Componential models of creativity. In M. A. Runco & S. Pritzger (Eds.). *Encyclopedia of creativity* (pp. 295-300). New York: Academic Press.
- T. Lubart, M. Besançon & B. Barbot (2011). *EPoC: Evaluation du Potentiel Créatif*. Paris: Hogrefe (test psychologique).
- T. Lubart, Mouchiroud, Tordjman & F. Zenasni (2003). *Psychologie de la créativité*. Collection Coursus. Paris: Armand Colin.
- M.-L. Rouquette (2007). *La Créativité*. Collection «Que Sais-Je?» Presses Universitaires de France.
- Runco (2008). Reasoning and Personal Creativity. In J.C. Kaufman, J. Baer, *Creativity and Reason in Cognitive Development* (pp. 99-116). Cambridge University Press.
- A.J. Starko (2013). *Creativity in the classroom* (5th Edition). New York: Routledge.
- R. J. Sternberg & T. I. Lubart (1995). *Defying the crowd: Cultivating creativity in a culture of conformity*. New York: Free Press.
- R. J. Sternberg & T. I. Lubart (1996). Investing in Creativity. *American Psychologist*, Vol. 51(7), Jul, 1996. pp. 677-688.

Créatif en AC&M...

oui, mais comment?²

Notre expérience montre fréquemment qu'un objet d'élève issu d'un processus créatif est perçu par l'entourage comme maladroit, ne correspondant pas vraiment aux critères de bienfaisance attendus. Si l'élève est petit, c'est charmant; s'il est adolescent, c'est navrant. Bien des enseignants se trouvent donc dans la désagréable situation de devoir choisir entre les qualités de l'objet produit sous leur conduite *ou* le développement de la créativité de leurs élèves. Cet article propose une démarche qui permet l'un *et* l'autre.

Les activités créatrices et manuelles doivent permettre aux élèves de produire des objets de leurs mains, des objets qu'ils ont créés. Par définition.

Un objet créé est forcément nouveau, sans quoi il serait copié. Par définition!

Lorsque l'enseignant choisit l'objet qu'il va faire réaliser aux élèves, il le sélectionne parmi ceux qu'il connaît, qu'il apprécie, qu'il estime adaptés aux compétences de réalisation de l'élève, voire aux objectifs d'apprentissages sélectionnés dans le Plan d'études romand (PER). La situation est connue: l'élève sera bien le réalisateur de l'objet, mais pas forcément son créateur. L'alternative est tentante: l'élève, dans une démarche de projet, sous le contrôle plus ou moins

serré de l'enseignant, crée l'objet et dessine ce qui devrait être le fruit de son imagination. Las, le succès et l'originalité ne sont pas toujours au rendez-vous... et le découragement guette. D'autres voies sont pratiquées: l'enseignant impose une partie et laisse aux bons soins de l'élève des éléments décoratifs («Madame, je peux broder un crocodile Lacoste sur mon...?») ou alors le simple choix de la couleur du carton: «Au moins, les boîtes seront toutes différentes!» L'argument: «Voyez-vous, j'ai laissé les élèves exprimer leur créativité, alors évidemment l'objet n'est pas ce qu'il devrait...» ne peut pas être servi à longueur de scolarité, sans quoi les parents se demanderaient «ce qui a bien pu être enseigné pendant ces heures durant lesquelles on ne fait malheureusement pas de maths ou de français». A juste titre...

Nous disions: l'un et l'autre! Un objet créé par l'élève et un objet de qualité. En prime, un objet qui permette à l'élève de progresser dans des apprentissages explicites!

Entrons un peu dans la complexité par un exemple pratique: un élève de 10 ans doit coudre une suspente à un essuie-mains. Il vient de terminer de broder quelques points de croix sur un motif traditionnel – transmission de repères culturels selon le Plan d'études romand. Même si nous lui avons laissé le choix du motif parmi les dessins traditionnels, il n'y aurait pas de créativité personnelle engagée. Mais l'essuie-mains recèle d'autres espaces de création. En formulant le problème de la place de la suspente, de la longueur de celle-ci, du type de matière à choisir et de la manière de la coudre, nous créons «une situation pour réfléchir». Mais pas encore assez claire pour que l'élève soit créateur. Il faut qu'il sache ce qui est attendu *in fine*: les fonctions de cette suspente et de cet essuie-mains doivent être explicites! En collectif ou individuellement, l'élève analyse les paramètres, liste les très nombreux possibles: la suspension peut être fixée au centre du



Réalisateurs de l'objet, les élèves n'en sont pas forcément les créateurs.

rectangle de tissu, au milieu d'un des petits côtés ou sur un angle (pas n'importe lequel), elle peut être de la couleur du motif ou s'accorder au tissu. L'élève définira la visibilité du motif, le «genre» de torchon souhaité en fonction du type de tissu utilisé (toile ou éponge) et du type de suspente (cordon ou ruban). En bref, l'effet décoratif et tous les aspects pratiques. Et de retour à la maison: «Tu vois, c'est moi qui en ai eu l'idée!»

Au fond, c'est bien modeste, et pas vraiment... créatif. Oui, mais les ingrédients d'une situation de conception sont tous présents. En remettant à l'élève les problèmes de conception, nous développons chez lui les facultés semblables à celles qui entrent en jeu dans un processus créatif (Bonnardel, 2009). Il faut étudier correctement le problème sous toutes ses facettes, il faut anticiper les conséquences des choix de manière à réussir la réalisation, il faut tester les solutions ou les dessiner pour se les représenter et en déceler les avantages et les inconvénients, il faut être au clair sur ce qui est attendu et qui sera jugé comme réussi. Pour tout cela, l'enseignant doit permettre à l'élève d'entraîner ses facultés d'analyse et de synthèse, d'être flexible tout en étant persévérant, capable de prendre des risques et de communiquer ses idées, en bref: être créatif!

En contexte scolaire, nous proposons de travailler la conception sur deux registres différents (Bonnardel, 2009): la conception «routinière» de solutions pratiques (réflexion, tests, décisions et communication des choix en fonction de ce qui est attendu) et la conception d'innovations. La créativité étant la capacité à réaliser une production nouvelle et adaptée au contexte dans lequel elle se manifeste (Lubart, 2003), nous travaillons donc avec les élèves en variant les degrés de complexité, en jouant sur l'adaptation au contexte et le degré de nouveauté.

Reprenons. Un essuie-mains peut être conçu et réalisé par un élève de 10 ans, sans faire œuvre d'innovation. Il prend connaissance du cahier des charges, comprends que l'essuie-mains devra être suspendu à un cochet sans se déchirer lorsque l'on tire dessus, être agréable à toucher et absorbant, être lavable en machine entre 60 et 90 degrés, à choix peu salissant ou rapidement défraîchi.

Une réflexion argumentée sur la base des connaissances acquises lors des cours précédents permettra à l'élève de choisir le type et les couleurs du tissu, de la suspente et du fil à coudre. L'élève, au cours d'exercices de conception qui deviendront routiniers, développe ainsi ses capacités d'analyse et d'argumentation, anticipe l'usage futur de l'objet et les phases de réalisation, prend conscience qu'il faut maîtriser les nombreuses connaissances qui lui sont enseignées, puisqu'elles peuvent être réinvesties dans des activités qui ont du sens, à ses yeux également: des activités créatrices!

Nous affirmons que les apprentissages effectués au cours des mois précédents sont au moins aussi importants que l'objet conçu et réalisé! En quoi? Les connaissances sur les matériaux, les savoir-faire nécessaires pour prendre les bonnes décisions et agir efficacement lors de la conception et de la réalisation doivent en grande partie avoir été appris auparavant. Le cahier des charges devra être respecté par l'élève et puisqu'il contient des critères de qualité techniques, ils doivent être atteints! C'est donc à la fois sur ce socle de connaissances et à partir des exercices de conception routinière que vont se construire les moments d'enseignement qui permettront de développer plus explicitement les capacités créatrices.

Ainsi, quelques fois dans le semestre de manière structurée, en tenant compte du potentiel de l'élève, des apprentissages déjà effectués, nous le mettons en situation de créer de la nouveauté. Certes, le degré de nouveauté peut varier et toutes les situations ne déboucheront pas sur une révolution culturelle, esthétique ou technique. Ce n'est d'ailleurs pas l'enjeu! «Mais, Jérémie, c'est formidable ce que tu as fait là! Explique-moi comment...»

Nous avons quitté le virtuel et le tout écran du quotidien de Jérémie! Nous avons enrichi les exercices de conception routinière: en travaillant puis en réinterprétant les motifs traditionnels brodés au point de croix, l'élève a fait des choix novateurs dans les accords de couleurs et l'emplacement des motifs. En participant à l'établissement du cahier des charges, en résolvant les problèmes de faisabilité par des tests, des croquis ou des maquettes, en introduisant de la nouveauté dans un objet traditionnel, Jérémie a développé un peu de ses facultés créatrices, ses capacités d'analyse, d'abstraction et d'anticipation.

Nous disions l'un et l'autre! Et des apprentissages explicites en plus!

«N'est-ce pas, Jérémie?» ●

¹ Responsable de l'Unité d'enseignement et de recherche des didactiques de l'art et de la technologie

² Le titre fait référence au titre de l'ouvrage de P. Meirieu (1989). *Apprendre... oui, mais comment?* Paris: ESF

N. Bonnardel, Activités de conception et créativité: de l'analyse des facteurs cognitifs à l'assistance aux activités de conception créatives, *Le travail humain* 2009/1, Volume 72, pp. 5-22.

CIIP. (2010). PER – Plan d'études romand pour la scolarité obligatoire.

J. Didier, D. Leuba (2011). La conception d'un objet: un acte créatif. *Prismes*, 15, 32-33.

D. Leuba, J. Didier, N. Perrin, I. Puozzo & K. Vanini De Carlo (2012). Développer la créativité par la conception d'un objet à réaliser. Mise en place d'un dispositif de *Learning Study*, dans la formation des maîtres. *Revue Education et Francophonie* XL2, pp. 177-19

T. Lubart (2003). *Psychologie de la créativité*. p. 13. Paris: A. Colin

P. Meirieu (1989). *Apprendre... oui, mais comment?* Paris: ESF

La créativité et l'apprentissage des mathématiques et du sport¹

Joëlle Aden² pour l'enseignement des langues,
Odette Bassis³ pour les mathématiques et
Marie-Cécile Crance⁴ pour le sport

balise dans un terrain inconnu, explorer les possibles de son corps en mouvement dans une improvisation dansée, construire une phrase chorégraphique pour émouvoir des spectateurs...

Quelles sont les tâches que vous proposeriez aux élèves pour développer leur créativité dans vos disciplines?

Joëlle Aden: Dans mes recherches, je m'intéresse à l'impact des pratiques artistiques, notamment le théâtre. Le théâtre, quelle que soit la langue, s'appuie sur l'imagination en acte et met en jeu le corps et les émotions dans des situations que tout le monde peut reconnaître. J'insiste sur le fait qu'il ne s'agit pas de faire des jeux dramatiques qui permettraient d'entraîner des structures linguistiques dans une autre langue. Tout jeu dramatique est d'abord esthétique et sert un besoin de «se» dire, de «se» raconter, de «se» comprendre, de relier les savoirs entre eux, et il est donc nécessaire que les activités de théâtre soient des briques dans la construction de projets qui font sens pour les élèves.

Odette Bassis: En mathématique, il s'agit de proposer une pédagogie qui interroge et met en acte autrement la nature des situations à offrir aux élèves. Et cela, dès les notions dites «élémentaires» des programmes. Ainsi en est-il dans ce qui est fait dès l'apprentissage de la numération, où l'adulte – qui sait compter lui-même – pourrait s'étonner: pourquoi, juste après le nombre 9, celui qui suit s'écrit avec deux chiffres: «1» qui est l'unité première, suivi de «0» qui ne signifie «rien»? «Dix» est plein de toute une histoire de création dont les élèves eux-mêmes peuvent réinventer, redécouvrir les principes créatifs qui justifient l'écriture «10» (Bassis, 2003, 2004)⁵.

Marie-Cécile Crance: Par exemple, dans un travail d'acquisition d'une foulée athlétique, je propose des parcours athlétiques variés en jouant sur différents compromis entre fréquence et amplitude, sur les hauteurs de haies, sur les distances entre les plots, sur le nombre d'appuis dans les intervalles, etc. En gardant pour chaque situation l'enjeu du chronomètre, il s'agit de permettre à l'élève de tâtonner entre différents extrêmes pour qu'il puisse progressivement trouver son propre compromis et sa coordination motrice optimale en fonction de son histoire de corps et de ses ressources personnelles du moment. Toutefois, il s'agit de poser des contraintes claires qui serviront de point d'appui aux élèves pour pouvoir trouver leurs propres chemins.

© Philippe Martin



Réagir sur l'instant, explorer les possibles de son corps en mouvement... la créativité est bien présente dans le sport aussi!

Selon vous, qu'est-ce que la créativité?

Joëlle Aden: Être créatif c'est innover, c'est-à-dire imaginer des liens nouveaux entre des éléments connus. La question à se poser n'est donc pas de savoir si la créativité peut favoriser l'apprentissage, mais plutôt de chercher comment revisiter les représentations obsolètes des systèmes éducatifs qui pensent encore en termes d'apprentissage plutôt que d'apprenance ou de transmission plutôt qu'en termes de questionnements.

Odette Bassis: Oui, la créativité est dans l'audace à aller au-delà du vu-connu-touché-montré, à oser une certaine aventure vers un pourquoi – pour soi-même – ouvrant en même temps dans un champ nouveau du symbolique.

Marie-Cécile Crance: Dans les pratiques sportives et artistiques, la créativité peut s'envisager de manière contrastée: réagir sur l'instant pour remporter un duel attaquant-défenseur, trouver une coordination motrice permettant de propulser son javelot le plus loin possible, construire un cheminement pour trouver une

des langues,

La créativité présente-t-elle un enjeu éducatif pour l'élève comme citoyen de demain?

Joëlle Aden: Oui, mais ce serait une erreur de lui donner un poids particulier. Prenons quelques notions récemment vulgarisées comme l'empathie, l'intelligence émotionnelle ou la créativité: ces modélisations de la connaissance, à peine entrées dans le domaine public, deviennent des enjeux politiques, des arguments économiques, éducatifs et des instruments potentiels de manipulation. Je plaide pour une réflexion éthique et philosophique sur ces questions.

Odette Bassis: Oui, la créativité présente un enjeu éducatif, d'abord pour le sujet qu'est l'apprenant, dans la découverte qu'elle permet de soi-même lâchant des amarres inconscientes non perçues jusque-là comme telles. Mais la créativité, si elle éclôt en un sujet unique, ne peut toutefois exister sans une relation à l'autre, aux autres. La prise en compte du potentiel créateur de chaque apprenant, le conduisant à s'émanciper en lui-même de ce qui freine son imaginaire et sa pensée, ne peut vraiment se faire que dans la double prise en compte et de situations-problèmes nouvelles (attractives, perturbantes et/ou ouvrant sur d'autres possibles) et des autres, concernés aussi par ces situations.

Marie-Cécile Crance: Oui, mais je dirais que cette affirmation n'est pas neuve et est revendiquée de longue date. J'aimerais plutôt insister sur l'urgence de considérer peut-être la création collective comme étant un enjeu crucial de l'école actuellement.

Selon vous, comment former les enseignants de votre discipline au développement de la créativité?

Joëlle Aden: Nous menons actuellement un projet de recherche⁶ dans lequel les enseignants participent avec les élèves à des ateliers animés par deux comédiens qui utilisent uniquement leur langue, l'anglais et l'allemand. Au travers de cette communauté, nous visons la prise de conscience de la pluralité des perspectives esthétiques, intellectuelles, émotionnelles, linguistiques et culturelles, ce qui permet d'entraîner la capacité à changer de point de vue et à «translangager», c'est-à-dire à utiliser le maximum de passerelles cognitives entre les langues. Contrairement à «apprendre une langue», «apprendre à translangager» revient à faire une expérience vivante de la relation aux autres. C'est cette notion de «translangager» qui devrait être un objet de formation.

Marie-Cécile Crance: Inévitablement il s'agit, me

semble-t-il, de stimuler la créativité des enseignants. En éducation physique et sportive, la formation par la pratique est encouragée et permet soi-même d'éprouver la mise en jeu de sa créativité dans des situations sportives et artistiques variées. Mais pour aller plus loin dans le développement de la créativité, il me paraît intéressant de proposer aux enseignants de faire eux-mêmes l'expérience d'un processus de création collectif. Non pas une simple mise en pratique qui ferait comme si, mais l'engagement dans un projet authentique ayant un réel enjeu collectif et une visibilité sociale.

La créativité est-elle évaluable?

Joëlle Aden: Je pense que la docimologie est une obsession culturelle qui entrave le développement des capacités des apprenants plus qu'elle ne les suscite. Surtout quand il s'agit d'évaluer des processus complexes, comme la créativité, qui engagent des paramètres qu'on ne peut pas mesurer quantitativement en classe, même s'il est possible et important de les mesurer dans les laboratoires de sciences cognitives et de neurosciences. Pensons à l'*insight* par exemple! Comment l'évaluer, même qualitativement? Comment savoir en classe ce qui va le déclencher et à quel moment? A mon sens, il faudrait plutôt s'intéresser à des dispositifs qui permettraient que cet *insight* soit possible.

Odette Bassis: La créativité ne peut être évaluable dans les apprentissages que dans les réinvestissements de telle ou telle notion où elle a pu se manifester dans leur élaboration. C'est à partir de situations propres à transformer les potentialités créatrices des élèves en capacités effectives que se forge pour eux la possibilité de réinvestir les concepts qu'ils viennent de se construire au-delà des situations initiales.

Marie-Cécile Crance: Si l'évaluation reste actuellement un enjeu prégnant de l'engagement de beaucoup d'élèves dans leur métier d'élève, des pratiques pédagogiques valorisant la création me paraissent être des leviers permettant de proposer des pratiques scolaires relativement nouvelles. Le sens de l'engagement de l'élève ne viendrait alors pas d'une évaluation finale visant la validation de compétences ou l'acquisition de savoirs, mais s'ancrerait sur la participation à des enjeux authentiques, prenant sens dans une visibilité et une reconnaissance sociale débordant les portes de la classe ou de l'école. ●

¹ Cette interview a été réalisée à partir de questions adressées à Joëlle Aden, Odette Bassis et Marie-Cécile Crance. Leurs réponses, étayées par une argumentation riche et passionnante, n'ont pas pu être toutes intégrées. Nous vous invitons à télécharger la version longue sur le site de l'Educateur...

² Joëlle Aden est Professeure des Universités à l'Université du Maine (France).

³ Odette Bassis, Dr en Sciences de l'Éducation, était formatrice d'enseignants à l'ex-IUFM de Créteil (France). Auteure de plusieurs ouvrages, elle est actuellement Présidente d'honneur du GFEN (Groupe français d'éducation nouvelle).

⁴ Marie-Cécile Crance, Dr en STAPS, est professeure agrégée d'Éducation Physique et Sportive au collège Victor Hugo d'Aulnay-Sous-Bois (France).

⁵ O. Bassis (2003). *Concepts clés et situations problèmes en mathématiques* (tome 1). Paris : Hachette.

O. Bassis (2004). *Concepts clés et situations problèmes en mathématiques* (tome 2). Paris : Hachette.

⁶ Le projet est nommé AiLES (*Arts in language education for an empathic society*).

Créativité: il est autorisé d'interdire!

Le titre est un peu provocateur! Notre propos est d'avancer la proposition suivante: c'est en délimitant des espaces de possibles, donc en en restreignant d'autres, qu'il est possible de favoriser la créativité.

Prenez un exemple. La manifestation «Fureur de lire» à Genève¹ avait pour thème, dans sa dernière édition, l'utopie. Nous avons visité une exposition dans laquelle des élèves présentaient leurs villes utopiques. Si les œuvres étaient esthétiques, elles n'étaient peut-être pas utopiques.² Elles ressemblaient... à des villes! Elles étaient composées d'immeubles, de voies de communication. Certaines prenaient en compte des dimensions écologiques ou sociales. Mais peut-on vraiment parler d'utopie?³

Cet exemple est intéressant au moins à deux titres. Premièrement, il montre l'intérêt et la difficulté d'aborder en classe un concept comme celui de l'utopie. Nous verrons que la créativité permet de repenser un tel... enseignement! Deuxièmement, il met en lumière qu'il ne faut peut-être pas confondre la possibilité de produire un nouvel exemplaire, fût-il particulier (dans ce cas, une ville un peu particulière), et la tentative de repenser un concept, bref, de créer en dépassant ce que l'on connaissait déjà (dans ce cas, repenser le concept de ville pour en faire une véritable utopie). Reste à déterminer l'étayage que l'enseignant doit lui fournir pour aller vers la création...

Pour aller dans cette direction, le concept d'autonomie peut nous être utile. Si l'élève est considéré comme autonome, cela signifie que l'enseignant accepte qu'il est impossible de déterminer l'activité de l'élève. Cette dernière est fonction de contingences locales et de l'histoire de l'élève. Rien de neuf sous le soleil? Peut-être, mais il n'est pas toujours facile d'accepter la radicalité de cette affirmation. Ce n'est pas une pensée causale qui nous permet de penser les situations d'enseignement-apprentissage. Ce n'est pas l'action de l'enseignant qui est la cause de l'apprentissage, au sens où elle ne détermine pas l'activité de l'élève et donc ce qu'il peut apprendre.

Il s'agit donc de laisser ouverts les chemins que peut prendre un élève, sans toutefois le laisser faire n'importe quoi! Il est nécessaire de lui offrir des possibles,

et non des contraintes. Plus précisément, il s'agit de délimiter des espaces de possibles et d'en interdire d'autres. L'élève trouvera sa voie, en fonction de ce qui est significatif pour lui, mais en étant contraint de ne pas prendre certains chemins.

La consigne peut être, pour produire une ville utopique, d'imaginer une ville utopique en évitant (!) de tomber dans certaines «facilités» comme «qu'est-ce qu'une ville sans immeubles, sans voies de communication, etc.?» L'élève est amené à explorer en s'appuyant sur ce qui est significatif pour lui. L'enseignant ne contraint pas la manière de penser une ville sans immeubles ou sans voies de communication. L'élève trouvera une solution.

Mais ce n'est pas un laisser-faire! C'est aussi accompagner l'élève dans la construction d'un tel chemin. Enseigner, c'est même modifier en permanence cette délimitation des possibles en fonction de ce que l'élève essaye, pour lui permettre d'aller un peu plus loin. La créativité, c'est peut-être interdire au sens de restreindre l'espace des possibles pour favoriser la recherche d'une solution qui respecte ce champ de contraintes.

Un travail aurait peut-être débouché sur des productions «plus originales». On aurait alors travaillé la créativité. Plus intéressant encore, cela aurait permis de repenser ce qu'est une ville et de découvrir ce que signifie l'utopie. Ce faisant, les élèves n'auraient pas appris «la» créativité, mais appris «par» la créativité. C'est par cette recherche, originale parce que contrainte, de solutions que l'élève aurait pu approfondir le concept de ville ou d'utopie.

Cette proposition s'appuie sur des champs de recherche actuels en sciences de l'éducation. Plusieurs enseignants-chercheurs s'inscrivent dans de telles approches pour enseigner l'EPS⁴. Un point important : il ne s'agit pas de renoncer à clarifier ce que l'on souhaite que les élèves apprennent ou à construire de manière réfléchie des situations d'apprentissage. Délimiter des possibles... demande d'être au clair sur ces possibles!

¹ www.ville-ge.ch/culture/fureur

² Ce n'est là que le regard d'un visiteur, qui ne peut pas présumer de la consigne exacte qui a été donnée aux élèves.

³ L'utopie n'est pas un concept simple! «Thomas More fonda son néologisme: «ού-τοπος» c'est-à-dire qui n'a pas de lieu, qui ne peut être trouvé nulle part; mais aussi et mieux encore «εύ-τοπος» autrement dit le lieu du bonheur» (Mercklé, 2001). L'utopie semble dans une double tension avec la réalité actuelle : en termes de négation et d'idéalisation.

⁴ Il est intéressant de consulter le blog suivant: <http://apprendreneeps.wordpress.com/>

P. Mercklé (2001). *Le socialisme, l'utopie ou la science. La «science sociale» de Charles Fourier et les expérimentations sociales de l'École sociétaire au XIXe siècle*. Thèse de doctorat en sociologie, Université Lyon 2, Lyon.

Développer la créativité des élèves au moyen de la robotique

Cet article propose d'aborder la créativité en tant que phénomène psychologique et social dans un contexte d'enseignement de la technologie en privilégiant la rencontre des Activités créatrices et techniques et des MITIC (Médias, images et technologies de l'information et de la communication). Nous préconisons une approche qui articule les facteurs cognitifs, conatifs, émotionnels et environnementaux (Lubart, 2003) au sein de situations d'enseignement-apprentissage. Nos observations sont issues d'un module de formation (Didier & Quinche, 2013; Quinche & Didier, 2012) qui propose aux futurs enseignants de comprendre et d'utiliser des robots dans leur pratique professionnelle. L'introduction des robots dans une séquence consiste à renforcer les apprentissages des élèves au niveau disciplinaire (français, sciences, AC, etc.), mais également au niveau transversal (pensée créatrice, compétences communicationnelles). Les systèmes robotiques utilisés sont les WeDo, Mindstorms (Lego), le Thymio 2 et la Bee-bot.

Poser des contraintes favorise la créativité

Comment dépasser une utilisation simplement intuitive ou procéduralisée du robot? Dans nombre de cours de robotique pour les enfants, les élèves utilisent des marches à suivre et construisent des robots selon ces modèles. Or notre objectif, en intégrant la robotique en AC et MITIC, est de permettre un développement de la créativité, et pas simplement d'exercer des habiletés techniques. Les étudiantes de ce module doivent imaginer des situations-problèmes visant à favoriser les apprentissages des élèves (Fabre, 2006). Ces derniers devront au préalable s'approprier le champ de la robotique, en comprendre les éléments essentiels: fonctionnement d'un robot, programmation, capteurs, aspects mécaniques. Il s'agit ainsi de générer une créativité contextualisée et maîtrisée (Didier & Leuba, 2011). Un élément stimulant la créativité et les facteurs cognitifs est la mise en place de contraintes pour réaliser des défis. Ces contraintes empêchent d'aller vers la solution la plus simple ou la plus intuitive et demandent à l'élève de changer de positionnement face à la situation. Les contraintes forcent en quelque sorte à être plus créatif qu'on ne le serait d'emblée.

Importance de la phase de conception

Pour favoriser la créativité de l'élève, nous utilisons le modèle didactique Conception-Réalisation-Socialisa-



La Bee-bot: un système robotique pour les plus petits.

tion (Didier & Leuba, 2011), en insistant sur la nécessité de formaliser la phase de conception, étape préalable à toute démarche de construction et de programmation du robot. Par la réalisation de schémas heuristiques, de plans, de croquis, l'étudiante est amenée à identifier les différents paramètres du problème et à imaginer différentes façons d'y répondre. Dans un second temps, la construction et le test du robot permettent au concepteur de vérifier la validité de ses hypothèses. Cette résolution de défis nécessite de la persévérance, mais aussi une flexibilité de la pensée. Les nombreux essais empiriques et modifications du robot (programmation, construction) nécessitent une forte motivation du sujet.

Cette analyse des situations-problèmes articule pensées divergente et convergente (Lubart, 2003): les idées ou solutions sont évaluées et testées ensuite face aux contraintes de la situation. Les solutions qui ne fonctionnent pas sont écartées. Répondre au défi



Le système WeDo permet des réalisations plus complexes... pour un processus créatif!

consiste donc à imaginer des solutions innovantes et adaptées.

Dans la résolution du problème, l'élève aura à concevoir la forme du robot (son design) et à anticiper les mouvements et déplacements souhaités, les interactions nécessaires du robot dans l'environnement.

Programmer: modéliser la situation-problème

L'élève doit donc au préalable comprendre les principes de programmation du robot, qui sont une forme de langage. Ces logiciels destinés aux enfants utilisent des symboles graphiques qui correspondent à des activités possibles du robot. L'élève les combine de façon à articuler les actions de la machine pour répondre à la mission projetée. L'apprentissage de l'articulation des symboles du langage informatique s'apparente à la compréhension d'une syntaxe. Ce langage permet de créer une succession d'actions, voire des actions simultanées, mais également d'imaginer des alternatives dans l'utilisation de conditionnelles. (Si l'événement E arrive, alors le robot réalise l'action X. Si c'est l'événement A qui se produit, alors le robot fait Z.) Le test empirique du programme correspond à la phase pragmatique du discours, lorsqu'il est prononcé dans un environnement réel.

Exemples de situations-problèmes

Le «problème» est compris ici comme toute mission comportant des objectifs et des contraintes. Pour chaque situation-problème, de multiples réponses sont possibles.

Exemple de mission proposée à des élèves pour mettre en œuvre un processus créatif: vous réalisez une chimère (animal imaginaire, constitué d'éléments appartenant à différents animaux), qui soit capable de mouvement et d'interaction avec l'environnement. Les contraintes sont celles de l'outil utilisé: Lego WeDo (capteurs à disposition, éléments mécaniques, etc).

Un second exemple de situation-problème combinant français, AC et MITIC. Les élèves utilisent un texte (nouvelle, conte, roman, etc.) dont ils choisissent collectivement un moment clé qu'ils représenteront au moyen d'un robot. La phase de conception est particulièrement importante dans cet exercice. Cette activité pré suppose une argumentation, un débat, tant sur le

moment choisi que sur les manières de le représenter. L'apprentissage vise à travailler le passage d'un mode de représentation à un autre (du texte à une représentation au moyen d'un objet). La phase de conception traduit des éléments textuels dans les mouvements d'un objet mécanique. Cette transposition demande un travail d'interprétation (qu'est-ce que le texte signifie?), puis un travail de transposition. Comment dire cela au moyen d'un robot? La construction de l'objet découle donc d'une réflexion sur la signification et la mise en scène (anticipation de la phase de socialisation). On passe d'un langage à un autre mode d'expression, avec un passage par le langage symbolique de la programmation. L'élève travaille ainsi sur le passage d'un code à un autre. Le langage de la machine en mouvement dans un espace intégrant d'autres paramètres que celui du langage verbal.

Conclusion

La robotique abordée dans un contexte de défis et de situations-problèmes amène à une confrontation avec le réel lorsque celui-ci devient problématique, ou lorsqu'un déséquilibre se produit (Fabre, 2005). En tant qu'outil pédagogique (Quinche & Didier, 2012), elle peut aussi générer des comparaisons avec les objets techniques du quotidien. Ce type de résolution de problèmes renforce donc la mobilité et la souplesse de la pensée (Lubart, 2003), car la machine, cet objet technique (Simondon, 2008), fonctionne selon Baudrillard (1968) comme «un vase capable de recueillir les projections mentales du sujet». Cette faculté de construire une narration ou un univers, autour et/ou à partir de l'objet, facilite également le travail interdisciplinaire, notamment le passage des technologies aux sciences humaines. Le robot permet de véritables expériences d'apprentissages dans lesquelles les sentiments et les sensations du sujets sont intensifiés (Dewey, 2010). Par son aspect ludique et parfois anthropomorphe, il actionne des registres symboliques féconds qui facilitent la construction de séquences d'enseignement-apprentissage créatives.

¹ Dr en philosophie du langage, UER MT, HEPV.

² Dr en arts plastiques, UER A&T, HEPV.

- J. Baudrillard (1968). *Le système des objets*. Paris: Gallimard.
 J. Dewey (2010). *L'art comme expérience*. Saint-Armand: Gallimard.
 J. Didier, F. Quinche (2013). *Développer les compétences langagières par des activités de robotique en classe*. Communication au colloque international de l'AIRDF, HEP-Vaud, Lausanne, 29 et 30 août.
 J. Didier & F. Quinche (2013). La robotique à l'école: vers de nouvelles possibilités d'apprentissage? *Jeunes et médias, Les cahiers francophones de l'éducation aux médias*, n°5, 109-116.
 J. Didier & D. Leuba (2011). La conception d'un objet: un acte créatif. *Prismes*, 15, 32-33.
 M. Fabre (2006). Qu'est-ce que problématiser? L'apport de John Dewey. In M. Fabre et E. Vellas, (Eds.), *Situations de formation et problématisation* (pp. 15-30). Bruxelles: De Boeck.
 T. Lubart (2003). *Psychologie de la créativité* (2e éd.). Paris: Armand Colin.
 F. Quinche & J. Didier (2012). Les apports de la robotique aux apprentissages. *Prismes*, 16, 53-54.
 G. Simondon (2008). *Du mode d'existence des objets techniques*. Lonrai: Aubier Philosophie.

De la pensée créatrice à la pensée créative¹

Le nouveau Plan d'études romand innove en prescrivant comme objectif d'apprentissage le développement de la pensée créatrice comme capacité transversale. Il s'agit dans cet article de mettre en évidence les éléments de tension entre une pensée créatrice et une pensée créative et d'explicitier les conditions pour concevoir et mettre en œuvre la pensée créative à la lumière d'exemples concrets menés dans l'enseignement et la formation.

1. De la pensée créatrice à la pensée créative: un changement de paradigme

Selon *Le Petit Robert* (Rey-Debove & Rey, 2002), l'adjectif «créateur-trice» désigne l'acte de créer et est synonyme de créatif. Cette synonymie entre *créatrice* et *créative* nous apparaît discutable si l'on considère cette pensée comme une capacité transversale.

L'élève peut effectivement créer un produit sans avoir été créatif. En effet, lorsque l'enfant produit le dessin d'une maison, par exemple, il peut reproduire à sa manière un lieu qui lui est familier (Vygotski, 2004). Il a donc bien créé, mais sans être créatif. Par contre, s'il combine et fusionne différents objets pour créer quelque chose de nouveau, il aura été dans ce cas-là créatif (Vygotski, 2004). Nous distinguons donc la pensée créatrice de celle créative, la première étant une activité que les élèves réalisent quotidiennement (produire des textes, des dessins, des bricolages, etc.) aboutissant à un acte de création, la seconde étant une production (abstraite ou concrète) qui soit «nouvelle et adaptée au contexte» (Lubart, 2010, p. 10) aboutissant à un acte créatif.

2. Pensée créative et apprentissage créatif: un paradigme complémentaire

Craft (2005) distingue trois interventions pédagogiques différentes: 1) l'enseignement créatif (*creative teaching*), 2) l'enseignement pour développer la créativité (*teaching for creativity*), 3) l'apprentissage créatif (*creative learning*). Seules la deuxième et la troisième interventions permettent le développement de la pensée créative.

L'enseignement créatif consiste à planifier une tâche qui sort de l'ordinaire, comme par exemple utiliser du matériel attractif (artistique, multimédia, etc.), ou bien qui est présentée de manière spectaculaire par l'enseignant dans le but de rendre le cours plus divertissant et de rompre une certaine routine. Ce concept d'enseignement créatif risque cependant de cristalliser une image caricaturale que l'on peut avoir: 1) de l'apprentissage: l'élève s'investit uniquement dans les apprentissages divertissants, les autres lui apparaissant



L'enseignement créatif permet de rompre une certaine routine.

comme trop ennuyeux; 2) de l'enseignant qui devient un clown ou un acteur devant faire un show.

L'enseignement pour développer la créativité est un objectif transversal à l'apprentissage que l'enseignant est amené à introduire lorsque le Plan d'études le requiert. Lorsqu'un *brainstorming* est effectué, l'objectif est de permettre aux élèves de chercher le plus de solutions possible. Il y a bien une volonté consciente de la part de l'enseignant de développer la pensée créative chez ses élèves. Cependant, l'impact de ce développement potentiel n'est pas visible immédiatement. Il pourrait l'être à long terme et pourrait être éventuellement mesuré par des tests psychométriques élaborés par des chercheurs.

Enfin, l'apprentissage créatif permet à l'élève de construire un apprentissage grâce à la pensée créative. Elle joue donc un rôle explicite sur l'acquisition de nouvelles connaissances. Et, inversement, ce nouvel apprentissage agit en retour sur la pensée créative des



Utile à l'apprentissage, le théâtre ne mobilise pas forcément la pensée créative.

élèves en contribuant à son enrichissement. La créativité est observable à travers les traces recueillies tout au long du processus et les productions des élèves en termes d'apprentissage et de nouveauté. Le dispositif est donc clairement plus complexe dans cette intervention pédagogique que dans l'enseignement pour la créativité. La mise en place d'un apprentissage créatif requiert souvent un investissement aux niveaux cognitif, émotionnel et conatif (sur la prise de risque et la persévérance). Or les élèves n'y sont peut-être pas toujours habitués et sont dès lors plus déstabilisés que rassurés par de tels dispositifs (Puozzo Capron, 2013).

3. Vers une pédagogie de la créativité

Donnons maintenant quelques exemples et contre-exemples pour illustrer l'approche esquissée ici. Ainsi, un enseignant pourrait utiliser des exercices utilisés dans la pratique théâtrale comme celui de jeter une balle. L'élève qui la reçoit doit dire les voyelles ou consonnes de son prénom pour entraîner la mémorisation de la prononciation des lettres de l'alphabet. Or, dans cet exemple, si l'on se réfère à la taxonomie des habiletés cognitives d'Anderson & Krathwohl (2001), l'objectif serait de se remémorer une connaissance. Le théâtre est certes utilisé au service de l'apprentissage, mais un tel dispositif ne mobilise en rien la pensée créative et ne vise pas un apprentissage créatif⁴. C'est un enseignement créatif. En revanche, un enseignant qui utilise le théâtre pour permettre aux élèves de réfléchir sur le contenu d'un texte, son sens, ses multiples représentations et leur impact sur le public (Aden, 2008) favorise la pensée créative et un apprentissage créatif à propos d'une œuvre littéraire. Utiliser le théâtre uniquement pour appliquer et entraîner une procédure ne constitue pas un dispositif en tant que forme médiatrice de la pensée créative. Les tâches proposées doivent amener l'élève à mobiliser la pensée créative qui permettra à l'élève de mieux comprendre et s'appropriier l'objet d'apprentissage.

Prenons encore le cas de l'écriture créative. Un enseignant qui s'appuierait sur les contraintes de l'Oulipo dans le but de développer un enseignement pour la créativité serait au niveau cognitif (Anderson & Krathwohl, 2001) de l'application et de la production d'une technique⁵. Par contre, Vanini De Carlo et Clerc (2001) ont développé la technique de l'écriture de fictions scientifiques. Les étudiants en Bachelor de l'enseignement primaire choisissent un objet de formation qu'ils ont étudié et ils doivent expliquer le concept à travers un récit fictif permettant à un non-expert de comprendre la signification du concept étudié. La tâche requiert une connaissance approfondie du concept, elle mobilise l'imagination comme fonction combinatoire et aboutit à une production, à une création qui est censée enrichir la maîtrise du concept tant chez l'auteur du récit que chez son lecteur.

Conclusion

Le point de vue présenté dans cet article est une clé de lecture possible du Plan d'études. L'introduction de la pensée créative dans le curriculum romand ouvre la question de la transposition didactique en termes certes de dispositifs d'enseignement/apprentissage, mais surtout de processus cognitifs et métacognitifs à construire et à mobiliser du côté des élèves. Reste alors à développer des outils permettant aux enseignants de mettre en œuvre une pédagogie de la créativité et des démarches de formation, tant initiale que continue, susceptibles de développer les compétences du corps enseignant en la matière. Vaste programme qui fera l'objet de recherches futures dont les résultats pourront faire l'objet d'échos dans l'Éducateur. ●

¹ Nous vous invitons à télécharger la version longue de cet article sur le site de l'Éducateur.
² Ph. D. HEP-Vaud, Unité d'Enseignement et de Recherche «Enseignement, apprentissage, évaluation».

³ Ph. D. HEP-Vaud, Responsable de l'Unité d'Enseignement et de Recherche «Enseignement, apprentissage, évaluation».

⁴ Cf. les propos de Joëlle Aden, pp. 8 et 9 de ce dossier.

⁵ Nous tenons à préciser que les contraintes de l'Oulipo peuvent effectivement favoriser la pensée divergente de l'élève. Ces contraintes permettent certes aux élèves de comprendre, d'appliquer et de produire des textes afin de s'approprier cet objet d'apprentissage ou de travailler la production écrite. Cependant, le dispositif médiateur n'apparaît pas. On est dès lors dans l'enseignement créatif.

J. Aden (2008). Compétences interculturelles en didactique des langues: développer l'empathie par la théâtralisation. In J. Aden (Ed.), *Apprentissage des langues et pratiques artistiques. Créativité, expérience esthétique et imaginaire* (pp. 67-101). Paris: Editions Le Manuscrit.

L. W. Anderson & D. R. Krathwohl (2001). *A taxonomy for Learning, teaching and assessing. A Revision of Bloom's Taxonomy of Educational Objectives*. New York: Longman.

A. Craft (2005). *Creativity in schools. Tensions and dilemmas*. New York: Routledge.

T. Lubart (2010). *Psychologie de la créativité* (2e éd.). Paris: Armand Colin.

I. Puozzo Capron (2013). Pédagogie de la créativité. De l'émotion à l'apprentissage. *Education et socialisation – Les Cahiers du Cerfee*, 33, 1-14.

J. Rey-Debove & A. Rey (Eds.). (2002). *Le Petit Robert*. Paris: Le Robert.

K. Vanini De Carlo & A. Clerc-Georgy (2011). Ecriture de fictions scientifiques: un outil d'intégration des savoirs en formation. *PRISMES. Revue pédagogique HEP-Vaud*, 15, 30-31.

L. Vygotski (2004). Imagination and creativity in childhood. *Journal of Russian and East European Psychology*, 42-1, 7-97.



Au Muséum d'histoires naturelles, l'exposition «Donne la patte! Entre chien et loup» réserve jusqu'à cet été de belles surprises

L'Atelier des musées de la Ville de Neuchâtel

Ouvert en juin 1999, l'Atelier des musées¹ a pour mission de sensibiliser le public, tout particulièrement les enfants et les adolescents, à la richesse des trois musées de la Ville: le Musée d'art et d'histoire (MAH) et les galeries de l'histoire, le Musée d'ethnographie (MEN) et le Muséum d'histoire naturelle (MHN). Depuis 2014, il fait partie du Service de médiation culturelle de la Ville de Neuchâtel.

Eveiller les enfants aux mondes et aux cultures! C'est ainsi que l'Ecole et les Musées se rejoignent et que leurs compétences peuvent se réunir. Voici un bref descriptif de ce que nous proposons aux enseignants comme «boîte à outils».

Visites guidées pour les enseignants

Nous organisons, dans les semaines qui suivent le vernissage d'une nouvelle exposition, une visite guidée gratuite à l'intention des enseignants. L'objectif: permettre aux enseignants de préparer leurs visites à l'avance et de se faire une idée du contenu de l'exposition. Cette date est annoncée sur le site de l'école obligatoire du canton de Neuchâtel ainsi que sur les affiches de l'exposition que nous envoyons aux écoles.

Cours dans le cadre de la formation continue HEP-Bejune

Il s'agit, d'une part, de cours théoriques autour de la thématique des expositions temporaires et, d'autre part, des ateliers pratiques et expérimentaux, par exemple autour d'une technique particulière comme la gravure au Musée d'art et d'histoire.

Documents pédagogiques

Dans la mesure des ressources disponibles, nous proposons, pour chaque nouvelle exposition, des documents pédagogiques gratuits à télécharger sur notre

site internet. Ces documents permettent de préparer la visite, présentent les thématiques de l'exposition, fournissent notamment des suggestions de débats ainsi que des propositions interactives, ou encore des sources bibliographiques.

Projet «avec vous»

Le croisement des regards est enthousiasmant et certains de nos projets ont été menés suite à des propositions venant des enseignants eux-mêmes! Par exemple, nous avons:

- exposé les poèmes (Haikus) d'une classe de cycle 3 en regard des tableaux qui les avaient inspirés (Aloys Perregaux, 2003);
- créé des boîtes de chocolat avec une classe de cycle 2 autour de l'exposition «Le monde selon Suchard» en 2007;
- proposé à des apprentis de se filmer autour de l'exposition «Hors-champs» du Musée d'ethnographie et organisé la projection de ce travail lors de la Nuits des musées 2013.

Ce sont des projets plus intimistes qui ont lieu grâce à la rencontre, l'investissement et l'enthousiasme, tant du corps enseignant que du personnel des musées, et qui laissent un espace potentiel pour développer la créativité des élèves.

Musée d'art et d'histoire

Au MAH, on apprend à regarder et on comprend en créant soi-même: ateliers pour les petits dès 4 ans, pour les jeunes et les plus grands, initiation à la gravure, visites guidées, rencontres avec des artistes, vernissages «à l'envers» organisés par les enfants, expérimentations multiples, etc.

Dans le département historique, un jeu de construction permet aux enfants de se sensibiliser aux problématiques du développement urbain en construisant une ville eux-mêmes. La découverte des maquettes historiques de la ville n'en devient que plus passionnante!

Musée d'ethnographie

Voici les activités que le MEN propose aux enfants et adolescents: s'ouvrir à l'ethnologie avec «le jeu du panier» qui permet d'évoquer la question des collections du MEN, aborder les traditions vivantes en s'intéressant aux rites calendaires tels que la Saint-Valentin ou la Toussaint, sans oublier les visites commentées des expositions.

En 2014, le MEN a choisi de montrer ses collections japonaises et réfléchit déjà aux nouvelles salles égyptiennes qui seront accessibles dès 2017.

Muséum d'histoire naturelle

Les classes sont nombreuses à venir s'émerveiller au Muséum, avec ou sans guide. Les salles permanentes des oiseaux, des mammifères, des insectes et de la géologie permettent de passer des moments enrichissants avec les élèves. Un coin «tactile» permet aux tout-petits de toucher plusieurs peaux et de deviner à qui elles appartiennent. L'exposition «Donne la patte! Entre chien et loup» réserve, jusqu'à cet été, de belles surprises!

Actualité 2014

Une exposition autour de la problématique des jeux d'argent au Musée d'art et d'histoire (MAH) «Enjeux, jeux, argent» permettra de s'initier aux jeux de hasard. Au Muséum d'histoire naturelle (MHN), venez découvrir «Donne la patte! Entre chien et loup», une histoire de la domestication, et au musée d'ethnographie (MEN), précipitez-vous pour voir «Hors-champs» avant la fermeture de six mois qui permettra au MEN de faire peau neuve pour la grande exposition de juin 2014 «Le Japon d'Aimée Humbert».

Renseignements pour visites guidées, documents pédagogiques ou ateliers à thèmes:

L'atelier des Musées

Fbg de l'Hôpital 4 – 2000 Neuchâtel – Tél. 032 717 79 18
Fax 032 717 79 19 – atelier.musees.neuchatel@ne.ch

¹ Les enseignants intéressés à recevoir notre newsletter sont ainsi tenus informés des différentes manifestations (www.atelier-des-musees.ch).

Isabelle Puozzo Capron

L'Atelier des musées: un lieu pour apprendre... Un espace pour être créatif?

Il est un fait certain: une visite dans l'un des musées de Neuchâtel est une occasion pour découvrir, acquérir de nouvelles connaissances dans des domaines variés. Ces lieux d'apprentissage donnent également les moyens aux enseignants d'être plus efficaces en préparant leurs visites. Les enfants apprennent par des jeux ludiques ou par la mise en place de dispositifs leur permettant de prendre une posture de créateur de textes, d'objets, de films, etc. et de réfléchir sur de nombreux thèmes à partir de l'expérimentation. Mais ces musées sont-ils aussi des lieux pour développer la créativité? Quelques conditions sont nécessaires:

- l'imagination: les élèves ne doivent pas reproduire, imiter ce qu'ils voient, mais combiner des éléments pour créer quelque chose de nouveau (par exemple, fusionner deux tableaux et créer un nouveau sens);
- les contraintes: une contrainte particulière (le matériel, la gestion de l'espace, etc.) est nécessaire pour mettre en œuvre les processus cognitifs de la créativité;
- les connaissances: le produit élaboré mobilise les connaissances fraîchement apprises par l'élève pour lui permettre de se les approprier et de ne pas être hors-sujet;
- la persévérance: le dispositif doit être certes accessible aux élèves, mais aussi suffisamment complexe pour qu'ils persévèrent en essayant de repousser leurs limites;
- la prise de risque: les élèves doivent pouvoir oser. Oser créer sans avoir peur du jugement;
- les émotions: le contexte est favorable à des émotions agréables qui mettent en réseau l'expérience vécue et l'apprentissage en cours.
- les représentations: les représentations ordinaires de la créativité sont à dépasser. La créativité ne se réduit pas à la question artistique, mais elle touche à l'ingéniosité humaine qu'il s'agit de mieux comprendre.

Cette liste de conditions possibles n'est en rien exhaustive. Elle pose uniquement quelques balises pour que la visite ne soit pas une finalité en soi, mais qu'elle devienne un lieu pour apprendre tout en étant créatif.

Bonne visite!

La Convention scolaire romande est signée, le PER entre en vigueur, l'Espace romand de l'Education est une réalité, du moins sur le papier... et c'est précisément à ce moment charnière que l'équipe de nos ministres de l'éducation se voit majoritairement renouvelée. Entrer en responsabilité du système éducatif d'un canton, à l'instant de la mise en œuvre de la plus importante harmonisation de toute l'histoire, n'est pas simple pour un-e magistrat-e fraîchement élu-e. Ni pour ses subordonnés, d'ailleurs.

Billet du président

SER



Georges Pasquier
président du SER

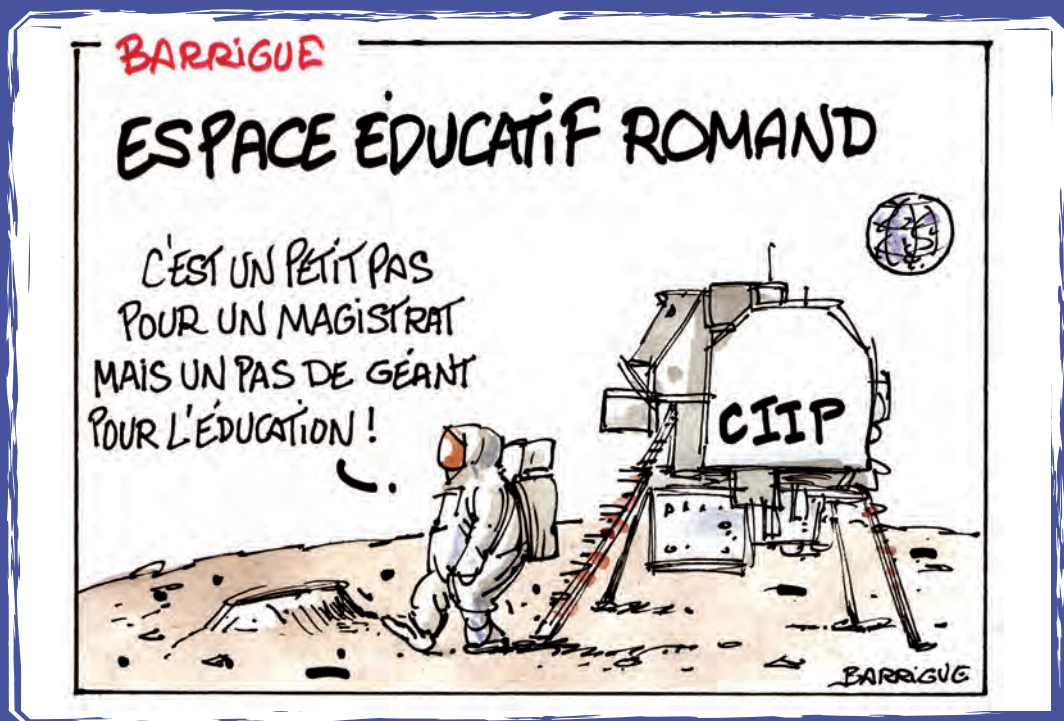
► C'est le défi que doivent relever Monika Maire-Hefti pour Neuchâtel et Oskar Freysinger pour le Valais, qui ont déjà été embarqués dans cette aventure éducative il y a quelques mois, mais aussi deux nouveaux ministres, le Fribourgeois Jean-Pierre Siggen et la Genevoise Anne Emery-Torracinta. Au total, quatre nouveaux chefs, nouvelles cheffes, de département sur sept, pour la Suisse romande. Présidée provisoirement par Bernhard Pulver, le responsable bernois de l'instruction publique, cette nouvelle conférence de nos ministres cantonaux n'a pas encore trouvé ses marques. Sa première réunion dans cette configuration aura lieu le 14 mars, et sera un premier test grandeur nature de ce que nous pouvons en espérer, voire de ce qui peut nous attendre. On se rappelle les remous provoqués par l'irruption de la presse dans une précédente séance, et la médiatisation de l'arri-

vée d'Oskar Freysinger pour sa première rencontre avec ses collègues. On peut souhaiter que cette prochaine session du printemps soit placée sous le sceau de la discrétion et de la sérénité nécessaires, et espérer qu'il en sortira une véritable impulsion optimiste et porteuse pour la mise en œuvre de la Convention scolaire romande et du PER.

Pour le SER qui a déjà pu en rencontrer deux sur les quatre, nos nouvelles et nouveaux responsables politiques semblent pleins de ressources et de bonnes intentions, comme celles et ceux qui sont déjà en place. Mais la dimension personnelle et la carrure cantonale ne suffiront pas pour réussir au niveau romand. La CIIP nouvelle est attendue au tournant comme une entité motrice de l'Espace éducatif romand et non comme la simple somme de personnalités, aussi brillantes et compétentes soient-elles.

Dans une conjoncture budgétaire extrêmement difficile pour plus d'un canton, il va falloir être d'autant plus dynamiques et inventifs pour répondre aux attentes très fortes et très légitimes d'un corps enseignant qui peut être aussi généreux et impliqué face aux exigences justifiées que pessimiste et démotivé devant les contraintes imbéciles et bureaucratiques.

La CIIP nouvelle est arrivée



Avec le bureau du CSFEF, Georges Pasquier a vécu le mois dernier une séance de travail à Ouagadougou. En marge des affaires courantes, une grande inquiétude: le projet d'Ecole pour tous s'enlise dans les pays francophones d'Afrique subsaharienne.

Francophonie

Une situation loin d'être réjouissante



Le bureau du CSFEF

► Le bureau du Comité syndical francophone de l'éducation et de la formation (CSFEF) s'est réuni les 9 et 10 janvier à Ouagadougou. Outre les affaires courantes (comme la gestion du centre CSFEF de Ouagadougou, utilisé pour la formation et la syndicalisation des enseignants africains, mais également loué afin d'en assurer l'équilibre financier), le bureau tenait séance préparatoire en vue du prochain Sommet de la Francophonie, qui réunira les délégués de quelque 80 Etats en novembre prochain à Dakar. Objectif: parler d'une seule voix, et parler fort, en particulier aux représentants des Etats qui ne s'investissent pas suffisamment dans l'EPT, le projet mondial d'Ecole pour tous.

Parmi la dizaine de membres du bureau CSFEF, provenant du Québec, de France, d'Afrique (Maroc, Nigéria, Congo) et de Suisse, qui ont évidemment rencontré des syndiqués burkinabés, Georges Pasquier, président du SER. «L'Internationale de l'Education (IE) se bat pour un objectif capital: offrir d'ici 2015 une scolarité primaire à tous les enfants en âge ad hoc. Or, tous les chiffres et autres études révèlent qu'on n'y parviendra pas», déplore-t-il. En soulignant que les pays francophones d'Afrique subsaharienne, plus pauvres que leurs

homonymes anglophones, sont très touchés par la crise économique. «Conséquemment, les investissements pour l'éducation y diminuent drastiquement, le taux de scolarisation y baisse encore, la formation des enseignants y est de plus en plus négligée.»

Avec ses collègues, le président du SER appuie son cri d'alarme sur des chiffres effrayants. Ainsi les études les plus sérieuses l'affirment, il faudrait 6,8 millions d'enseignants supplémentaires, dans le monde, pour assurer d'ici 2015 l'éducation primaire pour tous les enfants en âge de la recevoir... Les enfants de cet âge actuellement non scolarisés sont plus de 60 millions à travers la planète. Pire, si c'est possible: le rapport 2012 de l'Unesco, à ce sujet, a révélé le cas de ces enfants, nombreux dans les pays en difficultés économiques, qui ne savent pas lire un seul mot dans leur langue nationale, après avoir pourtant suivi régulièrement plusieurs années d'école. Dans ces mêmes Etats, jusqu'à un quart des enseignants en fonction n'ont pas reçu de formation conforme à la norme nationale.

Quant aux conditions générales des classes, les dernières statistiques en date font état par exemple de 84 élèves par enseignant en République centrafricaine, 79 au Malawi, 65 au Rwanda, 48 au Cambodge... De surcroît, dans bon nombre de pays souffrant d'analphabétisation grave, les écoliers ne possèdent pas le matériel nécessaire, tandis que les enseignants touchent un salaire si misérable qu'ils sont contraints à prendre un deuxième emploi.

Pour un enfant comme pour un enseignant, vivre en Suisse est à l'évidence une grande chance... Georges Pasquier: «Cette chance doit nous inciter à doubler la lutte syndicale endogène d'un engagement d'autant plus fort au niveau international!» Pour sa part, le président du SER participera évidemment à la Conférence que le CSFEF tiendra un mois environ avant la rencontre de Dakar. On y mettra au point la résolution du CSFEF, traditionnellement remise à tous les chefs d'Etat, et cette année d'autant plus capitale que ce 15e Sommet aura pour thème «Femmes et jeunes, vecteurs et acteurs de la paix et du développement».

Peau neuve pour la BDRP



Les enseignants vaudois sont gâtés: leur banque de ressources pédagogiques fait peau neuve.

Conçue et réalisée par l'Unité d'enseignement et de recherche Médias et TIC de la HEP-Vaud, cette plateforme d'échanges (www.bdrp.ch) offre de nouvelles fonctionnalités remarquables: aperçu automatique, vidéos directement jouables, dépôt de commentaires, possibilité de marquer une ressource comme favori, système de notification par courriel, partage vers les réseaux sociaux, dépôt par simple glisser-déposer, forum d'entraide, etc.

(Christian Fantoli)

Mieux prendre en compte les spécificités de la VG

Le Groupe de travail de la Direction pédagogique, initié

à la demande de la SPV, a tenu deux premières séances, le 7 janvier et le 13 février, et identifié quelques pistes permettant d'améliorer le fonctionnement et l'organisation de la Voie générale sous LEO. Fabian Zadory, Jérôme Cuénoud et Jean-Luc Magnenat y représentent la SPV.

Dans un contexte où il semble difficile d'introduire en 2014 déjà une 33e période au secondaire, ils appuient leurs positions sur une note du comité de la SPV, du 7 novembre 2013, adressée à la Cheffe du Département. On retrouve cette note sur le site de la SPV, nouvelle pédagogique du 27 janvier. (dan)

La LPS devant le Grand Conseil

Le 20 janvier, la Cheffe du DFJC et les autorités du SESAF ont présenté la Loi sur la pédagogie spécialisée (LPS), telle qu'adoptée par le



Plus que des chansons...
des surprises poétiques et musicales
pour les enfants et les enseignants



Conseil d'Etat. Elle sera soumise sous peu au Grand Conseil.

A ce stade, la SPV relève que des améliorations substantielles ont pu être apportées à la première mouture de la LPS, notamment par une meilleure définition de ce qui relève des mesures dites «ordinaires» de pédagogie spécialisée et des mesures «renforcées».

Il demeure que la question de l'évaluation et de la certification des connaissances et compétences des élèves qui bénéficient d'un «programme personnalisé», au titre de l'article 104 de la LEO, reste entière et à travailler.

La SPV agira dans le sens de la meilleure clarification possible dans ce domaine. Elle interrogera cette question, parmi d'autres, devant la commission du Grand Conseil.

(dan)

Journée ELCO

Samedi 18 janvier 2014 s'est tenue à Berne une journée d'études relative à l'avenir de l'enseignement des langues premières (LCO).

Plus connu sous la dénomination d'enseignement de langue et de culture d'origine, celui-ci permet aux élèves de suivre des cours dans la langue de leur région d'origine, tel que le tamoul, le portugais ou encore le tibétain.

Alors que la recherche montre qu'un bon niveau de compétence en langue première influe positivement sur l'apprentissage d'autres langues, cette journée, composée de conférences et d'ateliers, a eu le mérite de mettre en évidence la situation actuelle en Suisse.

Un article présentant une recherche sur les cours LCO en Suisse sera prochainement publié dans l'Éducateur.

A ne pas manquer! (gd)



Le bal débute sur une place sans attrait d'une petite ville qui pourrait ressembler à Venise. Un bal noir. Noir et convenu, un après-midi ordinaire d'un hiver qui l'est aussi.

Jacques Daniélou

► Le garçon traverse la place sans attrait. Il y a un pont. Il y a une rivière. Le pont devenu celui du dernier soupir. Le pont qui griffe la rivière aux mouettes. Celle qui rejoint le lac après qu'elle a couru dans les champs de tourbe de la plaine. Les champs noirs. Les champs noirs de l'hiver. Les champs des aigrettes et des freux.

Que cesse le bal noir de l'absurde!

Il a 17 ans, le garçon. Le garçon ordinaire. Le garçon qui aime la pêche en rivière. Et les champignons des forêts d'automne.

Il a une vie ordinaire, le garçon. Le garçon qui porte un blouson. Le blouson du drame. Le blouson qu'il aime, le garçon. Le garçon qui s'appelle D.

Il traverse la place. Et soudain il s'écroule. Sous un seul coup porté à la tête. Il s'écroule sur le bord tranchant du trottoir. Dans le blouson de la haine. Le garçon qui va mourir de ça. Du coup abject. Du coup dégueulasse et absurde. Le garçon qui est maintenant mort. Le garçon qui a 17 ans pour toujours, qui aimait aller aux champignons et à la pêche avec son père.

L'histoire est maintenant racontée. Cette histoire qui s'arrête, les journaux charognards s'en délectent.

Sur la place, il y a maintenant des fleurs et des passants qui s'arrêtent. Qui s'arrêtent là où c'est arrivé. Sur le lieu ignoble. Le lieu de la nausée.

Le lieu de rassemblement du cortège convenu à venir. Du cortège des affectés. Et de ceux que cela

nourrit de participer à ce cortège qui va sceller la scène. Clore le bal, avant qu'un autre n'advienne. Celui qui a frappé est un salaud méprisable, une frappe ordinaire. Que rien ne peut excuser. Rien. Pas même un rebelle sans cause. Juste une des quinze à vingt canailles qui font régner la peur banale dans la ville ordinaire. La ville du lac des cormorans.

Ailleurs, des ados en démolissent d'autres, dans leur collège, avec des matraques, des marteaux. Et personne pour ne pousser l'immense cri qui convient.

Personne pour hurler afin que cessent les tabasages devenus scènes communes. Pour que s'interrompent les brutalités pour rire. Pour dire la confusion des genres. Celle du virtuel et du réel. La comédie ordinaire qui envahit tout. Le cynisme. La légèreté installée dans les cœurs. L'impudence. La gourmandise sordide des médias.

«Que fait l'école?», ils disent les gens dans les cafés. «Que fait la police?», ils répètent. «Que font les parents?»

Alors, de l'école, quelques mots. Pour l'inviter à réhabiliter le sens du tragique. Dès les premiers pas dans la classe, dès les premiers échanges entre élèves et entre les élèves et les maîtres.

Pour dire que vivre est un combat quotidien de l'âme, que «chaque matin qui se lève doit demeurer une leçon de courage pour l'humanité». Pour assumer le fait que si la vie est trop souvent souffrance, c'est là aussi sa sombre beauté.

Pour dire que si l'enfer ce sont les autres, les mots sont là pour apaiser les maux.

Pour défendre et réhabiliter l'histoire, la poésie, la littérature, l'art et la philosophie. Et le fait que face à notre nature animale, la culture doit demeurer le garde-fou de nos envies primaires.

Quand bien même l'Histoire apprend que rien n'est jamais acquis.

Pour mettre en avant le soleil et les étoiles. Pour ouvrir à l'émerveillement du monde. Pour faire connaître que rien ne vaut une vie, même si elle peut nous être indifférente.

Et pour sévir au premier coup, à la première parole blessante, selon la théorie du carreau cassé. Ne pas attendre que l'entier de la maison ou du quartier ne soit tagué, que n'en subsistent que les ruines.

Car on n'en est pas loin.

Actualité du Cartel



Le dossier SCORE occupe en ce moment l'actualité du Cartel. Une soirée d'information a été organisée le 13 février, une journée syndicale aura lieu le 6 mars; le 18 mars est prévue une assemblée des délégué-e-s avec ce dossier pour sujet principal, suite logique des premières actions d'information et de travail. Dans la foulée, le Cartel tiendra une assemblée du personnel pour sceller sa position sur l'état du projet; elle se tiendra le 8 avril. Vous pouvez bloquer la date dans vos agendas, les détails de l'organisation vous seront communiqués ultérieurement. (lv)

Horaire de la formation continue

La direction générale a décidé de modifier l'horaire des journées de formation continue. Pour équilibrer matins et après-midi, la journée commencera à 8h30 et se prolongera jusqu'à 17h. L'intention est de faire de ces for-

mations un temps à part pour renforcer ses compétences. Intention louable, mais le problème est que cela prend une heure hors temps d'enseignement deux ou quatre fois par année, si les formations collectives s'alignent sur cet horaire. C'est peu de chose sur l'ensemble de l'année. Mais cela s'ajoute à une charge de l'enseignant dont le SRED vient de démontrer la lourdeur (voir p. 31). La SPG discutera d'une prise de position lors de sa prochaine AD le 25 février. (lv)

Organisation des horaires scolaires

Les équipes sont en train de plancher sur les horaires de l'an prochain avec l'introduction du mercredi matin. Toutes les pratiques ont cours: vœux individuels et le directeur se charge de l'élaboration des horaires, ou discussions en équipe pour mettre à plat les problèmes à résoudre, jusqu'au directeur qui refuse d'en discuter avec ses collaborateurs! Toutes les tactiques sont bonnes pour sortir du labyrinthe des horaires 2014! Pour la SPG, les discussions entre les acteurs permettent à tout le monde de tirer son épingle du jeu. Il est donc essentiel que

les enseignants résistent à la tendance directoriale de vouloir tout gérer seul ou uniquement grâce à l'outil informatique. Il est indispensable que les enseignants donnent leur point de vue sur l'organisation de leur vie professionnelle. (lv)

Retraites

La nouvelle loi sur le PLEND prévoit que les bénéficiaires de cette rente doivent déclarer leurs activités rémunérées pour être déduites du montant du PLEND. Si la loi est discutable pour ceux qui vont partir en retraite anticipée, il est tout à fait injuste et inique de l'appliquer à ceux qui sont déjà à la retraite. C'est pourtant ce que prévoit le législateur. Le Cartel a demandé un avis de droit et compte l'utiliser pour faire pression sur le Conseil d'Etat afin qu'il revienne en arrière sur ce point. Des recours seront lancés contre cette décision par les personnes concernées par cette nouvelle dégradation des retraites, soutenues par les associations du Cartel dont la SPG. Il est important de grouper les recours pour les mener ensemble. Tous les retraités membres de la SPG sont priés de s'annoncer au secrétariat. (lv)

Diplôme pour les maîtres de disciplines artistiques et sportives (MDAS)



© Gianni Ghiringhelli

Depuis cette année, les MDAS doivent obtenir un diplôme d'études avancées, comme complément au bachelors dans leur discipline. Il s'est mis en place dans la précipitation et génère beaucoup de problèmes: contenus des cours peu adaptés à l'enseignement primaire, surcharge de travail pour les collègues qui le suivent et manque d'articulation avec les formateurs de terrain. L'Université tente d'inverser la tendance, mais sans grand succès pour l'instant. Une des problématiques est que l'année prochaine la DGEO va engager beaucoup de MDAS et qu'il faudra autant de collègues expérimentés pour les encadrer et les accompagner dans leurs premiers pas dans le métier. La SPG a déjà demandé que du temps soit octroyé par le département à ces collègues pour pouvoir accueillir correctement ces nouveaux MDAS. (lv)



Dans le dernier numéro de *Correspondances*, lettre d'information électronique officielle du Département, deux ouvrages sont mis en avant. L'un concerne la différence au sens large en partant du regard porté par les autres sur une enfant atteinte d'une maladie dégénérative. L'autre fait la promotion d'outils de travail en classe pour prévenir le surendettement des jeunes de 18-25 ans. L'école deviendrait-elle de plus en plus le lieu de toutes les préventions?

Laurent Vité

► La problématique des enfants atteints d'une maladie dégénérative avec une courte espérance de vie est dramatique, surtout pour les familles. Bien sûr que la présence de chaque élève différent dans une classe fait l'objet de discussions sur l'acceptation de la différence et l'intégration dans une vie scolaire ordinaire, en tenant compte du handicap, même si la discussion peut être délicate à mener avec tous les élèves.

Le problème du surendettement des jeunes est grave. On peut lire sur le site de Pro Juventute: «Le taux de surendettement élevé dans notre pays constitue un problème pour toute la société. C'est pourquoi les enfants devraient apprendre tôt à gérer l'argent de manière compétente.» Ces constats sont étayés par les statistiques, et la prévention doit certainement être faite le plus tôt possible. Mais il faut dénoncer le fait qu'on confie à l'école la charge de résoudre un problème de société, alors que certains acteurs importants de cette société se détournent du problème! La caricature est à peine forcée. Les Chambres fédérales ont refusé d'interdire la publicité pour les micro-crédits au nom de la liberté du commerce et des intérêts de l'économie, alors que cette pratique fait des ravages chez les jeunes; et on plaide ensuite pour que l'école fasse de l'éducation à la gestion de l'argent dès 4 ans. C'est une attitude politiquement lâche. Il est possible de faire autrement; à Vernier, un conseiller administratif a fait interdire les publicités pour le microcrédit dans sa commune et propose des ateliers pour apprendre aux jeunes à remplir leur déclaration d'impôt et à gérer leur argent. A chacun de prendre ses responsabilités! Après la lutte contre la malbouffe, l'intégration sociale de toutes les différences, voici les sollicitations institutionnelles pour combattre le surendettement. L'utilisation des ouvrages proposés dans le numéro de *Correspondances* est justifiée de surcroît par les objectifs du Plan d'études romand (PER), en tissant des liens plus que vaseux avec la problématique! Autrement dit, on nous dore la pilule pour mieux la faire passer! Et si les jeunes continuent de s'endetter, on viendra reprocher à l'école de ne pas en faire assez. C'est placer l'enseignant dans des missions impossibles, parce que l'école ne peut résoudre seule des problèmes sociétaux. Et les parents, dans tout cela? Ne doivent-ils pas inciter leur enfant à manger sainement, l'aider à construire son rapport à l'argent en lui apprenant à gérer la frustration et à vivre en fonction de ses moyens? Non seulement l'école ne peut pas tout faire, mais elle devrait replacer les limites de ce qu'elle n'est plus prête à faire pour éviter d'être un lieu prétexte à toutes les préventions et une excuse facile pour la société pour se défaire des problèmes qu'elle devrait empoigner elle-même. ●

Ecole remède de tous les maux?

C'est une certitude, parce qu'aucun enseignant professionnel ne passerait à côté de cet effort afin que l'élève concerné se sente le mieux possible pour atteindre les objectifs comme les autres. Les enseignants n'ont pas besoin d'être incités à parler de la différence, mais ils ont besoin de bénéficier de l'encadrement nécessaire pour intégrer l'élève à besoins spécifiques dans de bonnes conditions. De nombreux collègues témoignent de situations de classe impossibles à gérer, parce qu'ils manquent d'aide à l'intégration. Un ouvrage de plus, avec des liens internet à consulter? Oui, l'information est importante, mais elle ne saurait suffire. Au-delà des discours bien-pensants et convenus sur les vertus de la différence et les dynamiques positives qu'elle génère, le collègue reste démuné face à la difficulté de la tâche, au risque d'y laisser sa santé. C'est alors tout le monde qui paie la casse: l'élève intégré et sa famille, les élèves de la classe et l'enseignant.

Rapport du SRED: les enseignants primaires démotivés

► Le rapport sur la charge de travail des enseignants nous apprend que 11% des collègues ne feraient pas le choix de se lancer dans la carrière si c'était à refaire. Chez ces collègues, on trouve quatre fois plus de collègues expérimentés. Normal? Peut-être qu'avec les années on perd de la motivation, on en a marre des changements incessants... ou peut-être pas, parce que plus on est expérimenté, plus on maîtrise et donc plus on devrait être capable de rebondir et d'avoir du plaisir dans un métier dans lequel on se sent à l'aise. Parmi les personnes qui ont dit qu'elles opteraient à nouveau pour ce métier, quelques-unes soulignent tout de même qu'elles ne le referaient pas dans les conditions actuelles. Comment se prémunir du découragement? Les enfants et les familles changent, au même titre que la société, et cela modifie les

rapports du public à l'institution scolaire; on n'y peut rien, mais comment intégrer ces nouvelles données dans notre profession? L'institution change, l'encadrement des élèves est moins bon, les contrôles sont renforcés, la tâche est donc plus lourde aujourd'hui qu'hier, avec moins de forces pour l'accomplir. Difficile de ne pas tomber dans la sinistrose! La SPG tient à empoigner le dossier et à rentabiliser le rapport du SRED avec un maximum d'avis de ses membres: que faut-il faire pour modifier les conditions de travail et retrouver de l'autonomie dans l'exercice de la profession? A vos suggestions et pistes de travail! Discutez-en en équipe et faites passer vos idées à votre délégué pour nos prochaines assemblées.

(lv)

LA CLÉMENCE

Ou tout ou rien!

► «Comme on n'arrive pas à donner une matinée sans enseignement à tout le monde, personne ne bénéficiera de ce privilège!» Parole de directeur à propos de l'organisation des horaires avec mercredi matin pour la rentrée 2014. L'équipe en l'occurrence est persuadée

du contraire, à savoir de pouvoir s'arranger pour que tous les enseignants de l'établissement puissent profiter d'une demi-journée hors de l'école pour d'autres tâches que l'enseignement. Mais, las, la logique qui prévaut est «ou tout ou rien». Et si, au moins,

les enseignants pouvaient en discuter avec leur directeur... Mais non, le directeur décide et le logiciel, sorte de justice immanente, arbitre et tranche au final! C'est d'une simplicité angélique qui devrait faire des miracles, des vieux ou beaucoup de déçus!



Publicité

ÉDITIONS LOISIRS ET PÉDAGOGIE

Moyen d'enseignement pour l'éducation en vue du développement durable

- Niveau secondaire I (Cycle 3 du PER)
- 15 modules d'enseignement thématiques et 7 projets d'école
- Ouvrage commandité par la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) et les offices fédéraux ARE, OFEV, OFSP et DDC

Demain en main Enseigner le développement durable

Regula Kyburz-Graber,
Ueli Nagel, François Gingins
Format 21 x 29,7 cm, 144 pages
Réf. 935155
ISBN 978-2-606-01525-1
Prix CHF 54.-
En vente en librairie



NOUVEAUTÉ

Qui a dit?

«Dans la fonction publique, c'est la première fois depuis au moins 32 ans qu'on observe une diminution du salaire net sur les fiches de paie, d'après les discussions que j'ai eues avec des collègues.»

- a. Nicolas Feuz, juge d'instruction.
- b. John Vuillaume, ancien président du SAEN.
- c. Christian Levrat, président du PSS.

Réponse: a

«J'ai des enfants en âge de scolarité, c'est ce qui me retient le plus. Et puis j'aime mon boulot. (...) Au fond de moi, j'aimerais pouvoir continuer jusqu'à la retraite. Mais là je me pose de sérieuses questions. D'autant que j'ai un tiers de ma famille à Sion et un appartement à Crans-Montana.»

- a. Jean-Marie Cleusix, chef du service de l'enseignement obligatoire.
- b. Alain Fournier, directeur d'école.
- c. Nicolas Feuz, juge d'instruction.

Réponse: c

«Sans aucune explication, deux policiers m'ont tiré du lit pour me conduire en prison en fourgon cellulaire, comme un criminel.»

- a. Edward Snowden, ancien agent de la NSA.
- b. Frédéric Hainard, ancien Conseiller d'Etat.
- c. Arnaud Walther, paysagiste

Réponse: c

«Plus globalement, le mémoire professionnel contribue largement à la construction d'une identité de praticien réflexif.»

- a. Edward Snowden, ancien agent de la NSA.
- b. Bernard Wentzel, doyen de la recherche à la HEP-BEJUNE.
- c. Jean-Charles Legrix, presque ancien Conseiller communal.

Réponse: b

¹ www.lematin.ch/faits-divers/paie-impots-prison/story/26056909

iClasse. Et maintenant?



L'OISO a publié l'Etude sur l'utilisation de la plateforme iClasse en 8e-9e-10e et

11e années de l'école obligatoire réalisée en 2013². Cette étude a été menée suite au constat que, «depuis 2009, la fréquence d'utilisation de la plateforme iClasse décroît légèrement.»

458 questionnaires ont été envoyés et 116 enseignants y ont répondu (taux de réponse: 25,3%). Quant à l'enquête qualitative, les trois enseignants interrogés montrent «un fort attachement aux activités de qualité développées par les auteurs neuchâtelois. Par contre, la plateforme utilisée n'est pas prépondérante pour autant qu'elle permette la création de parcours ou de plans de travail.»

Pour les auteurs de l'étude, «la satisfaction globale des enseignants exprimée sur la difficulté et la variété des activités proposées en mathématiques et en français (...) permet d'affirmer que l'objectif défini en 2007 a été atteint. Pour rappel, celui-ci était de créer des ressources liées aux connaissances fondamentales des années 9, 10 et 11 en mathématiques et en français.» «Même si les statistiques d'utilisation dévoilent un certain désintérêt des enseignants pour la plateforme iClasse, celle-ci est appréciée et utilisée par une partie du corps enseignant. Il

s'agit dès lors de continuer à offrir une plateforme d'enseignement et des activités à réaliser à l'aide de l'outil informatique.» «Avec l'évolution des usages, le développement d'activités accessibles uniquement dans la plateforme iClasse devrait être réorienté vers des activités disponibles dans et hors la plateforme. Cette ouverture facilitera la mutualisation des ressources numériques au niveau de l'Espace romand de la formation.»

(com./réd.)

² www.rpn.ch/iclasse

PF5



«L'école, ses personnels, son organisation, ses missions, sa qualité ont toujours oc-

cupé une place prépondérante dans les débats politiques et sociétaux. Il serait incongru de s'en plaindre, même si on peut s'étonner que certains privilégient un traitement polémique de ce genre de phénomène. La polémique a parfois des effets positifs. Elle invite, si cela est nécessaire, à la vigilance, à la réactivité, voire à l'anticipation³.» Finalement, la polémique... c'est bien ou c'est pas bien?

(s)

³ Bernard Wentzel, doyen de la recherche à la HEP-BEJUNE et rédacteur en chef de la revue *Enjeux pédagogiques* dans *Enjeux pédagogiques* no 22.

Détecteurs de failles

Surprise sur le réseau, le jour de la rentrée de janvier: Google n'est plus accessible pour les élèves⁴. L'OISO⁵ communique sur son blog que, lors d'un contrôle, «les recherches réalisées depuis le moteur de recherche Google proposaient des contenus inadéquats». Et oriente les utilisateurs vers d'autres moteurs. L'occasion de faire découvrir aux élèves qu'il existe d'autres moteurs de recherche. Si, si... Et de constater que les géants de l'internet ne parviennent pas

à endormir la vigilance des informaticiens neuchâtois⁶... (s)

⁴ On relèvera que les enseignants (ni d'INF ni d'autres disciplines) n'ont pas été informés directement de ce qui est apparu pour beaucoup, dans un premier temps, comme une panne.

⁵ Office de l'informatique scolaire et de l'organisation.

⁶ A l'heure où nous mettons sous presse, la censure de Google n'est toujours pas levée et nous doutons que les moteurs alternatifs soient vraiment exempts des reproches formulés à l'égard du premier nommé...

Rerelecture



Tombé sur le «cahier spécial» réalisé par les élèves des ACF, *Journal de l'école Jean-Jacques Rousseau* à Fleurier et encarté dans le *Courrier du Val-de-Travers* du jeudi 12 décembre 2013⁷.

Parcouru l'édito de la directrice. Découvert deux erreurs (dans un texte d'un petit millier de caractères): «(...) voilà

le challenge que se sont lancés (sic) les onze élèves de l'école Jean-Jacques Rousseau qui ont créé et rédigé ce cahier à l'aide de leurs enseignants⁸.» «Beaucoup d'occasion (sic) de faire doubler notre bonheur.»

Relevé la mention «Relecture: Valérie Scollo». Passé à autre chose... (s)

⁷ http://blogs.rpn.ch/ecolejrvdt/files/2014/01/Au_coeur_de_ecole1.pdf

⁸ Pour ceux qui auraient pu croire qu'ils l'avaient réalisé avec des stylos et des claviers (et avec l'aide de leurs enseignants)...

Articulation théorie-pratique

Il reste des places pour le cours «Traiter des controverses sociotechniques dans une approche interdisciplinaire: l'exemple des jeux de discussion». Ce serait dommage de le rater. Renseignements: www.hep-bejune.ch

(s)

Divorce: honni soit qui mâle y pense!

Le taux de divorces est très élevé dans le canton de Neuchâtel. La notion de faute n'étant plus retenue, les hommes sont sérieusement préterités du point de vue de la garde des enfants, de l'attribution du domicile familial,

du calcul des pensions alimentaires et des déductions fiscales. La jurisprudence est-elle allée trop loin dans la défense des intérêts de la femme? Les enfants trouvent-ils leur compte dans l'expulsion pure et simple du père, suivie parfois d'aliénation parentale et de précarité économique? La mère a-t-elle avantage à vivre durablement dans la dépendance économique et à assumer seule l'éducation des enfants? La modification récente du Code civil suisse en faveur d'une autorité parentale conjointe signifierait-elle un premier pas vers l'égalité des genres en matière matrimoniale?



Café scientifique, mercredi 19 mars de 18h à 19h30 à la cafétéria du bâtiment principal UniNE, av. du 1er-Mars 26, Neuchâtel. Renseignements: tél. 032 718 10 40.

(com./réd.)



Le moins que l'on puisse dire est que l'année 2014 ne commence pas sous les meilleurs auspices. Notre fiche de paie évolue à reculons¹ pour contribuer à la recapitalisation de Prévoyance.ne² et maintenir à flot le navire de l'Etat. Pour tout arranger, les conditions de travail sont bien parties pour se dégrader.

Pierre Graber

► Face aux exigences de la droite au Grand Conseil, l'exécutif cantonal a été contraint de concevoir un budget dans lequel tout ce qui n'était pas vital est passé à la trappe. L'éducation, la formation restent de bons thèmes pour discuter dans les médias, mais il faut hélas admettre que, au-delà de ces belles intentions, c'est le vide sidéral au moment de passer aux actes, quand ce n'est pas carrément un massacre à la tronçonneuse! Dans ces moments-là, on se dit qu'il va falloir profiter de la mise en place du vote électronique³ et consacrer un peu de temps pour dénoncer les député-e-s qui se rendent complices de cette entreprise de démolition (ils méritent en effet qu'on se souvienne de leur nom à la prochaine occasion).

Faire plus avec moins?

Pomme avec le bourg

Certains avaient placé beaucoup d'espoirs dans la mise en œuvre de la régionalisation de l'école neuchâteloise. Ils commencent à déchanter, car ce que l'on observe en ce début d'année⁴, c'est très clairement une régression.

Du temps des commissions scolaires, certaines d'entre elles avaient mis sur pied des «appuis-gym» dans les premiers degrés: deux enseignant-e-s renonçaient à dispenser chacun-e deux périodes d'EPS, dont la conduite était confiée à un maître de sport. En constituant un groupe provenant pour moitié de chacune des deux classes, cela laissait une demi-classe à chacun des deux titulaires pour conduire des activités rendues possibles par ces conditions. Résultat: pour chaque classe, deux périodes de gym et quatre périodes de travail en petit effectif. Pas mal, non? Evidemment, il fallait que les autorités communales soient prêtes à prendre en charge leur part

du traitement du prof d'EPS (55%). Pour diverses raisons (essentiellement une histoire de gros sous), il n'y a eu que très peu de publicité autour de tels dispositifs.

Maintenant que les commissions scolaires sont de l'histoire ancienne et que l'Etat a cédé diverses prérogatives aux cercles/centres scolaires, patatra... la belle formule qui permettait à la fois d'avoir de vraies leçons de sport (avec utilisation des engins en toute sécurité, par exemple) et quatre périodes de travail en effectif réduit disparaît. L'Etat n'apporte plus sa part de 45% et renvoie la balle aux cercles/centres régionaux. Le Service de l'enseignement obligatoire (SEO) précise bien que l'enveloppe complémentaire destinée à couvrir le soutien pédagogique est passée de 3% à 4% pour les années 1 à 7, mais il se garde tout aussi bien de signaler que c'est d'abord pour en offrir enfin dans les deux premiers degrés, qui en étaient privés jusqu'ici.

Quand bien même les directions des cercles/centres seraient convaincues⁵ du bien-fondé des «appuis-gym», elles sont pratiquement dans l'impossibilité de les mettre sur pied sans sacrifier une autre forme de soutien. Du temps des commissions scolaires, une commune pouvait décider d'ouvrir son porte-monnaie, maintenant on ne la laissera pas faire si les autres communes du cercle scolaire ne font pas de même. Et vous voyez d'ici le tableau... Il y a fort à parier qu'à chaque fois que la question se posera⁶, une commune au moins mettra les pieds au mur pour sauvegarder (voire baisser) son coefficient fiscal. Ainsi, au nom de l'égalité de traitement entre les élèves du cercle, on privera certains d'entre eux de mesures pédagogiques favorables à leur progression⁷. Apparemment, personne n'a songé à respecter l'égalité de traitement en généralisant la mesure. Il est effectivement plus simple de démolir que de construire. ●

¹Près de Fr. 140.— pour moi et ça s'aggravera dès avril.

²Le SAEN ne fait pas partie de ceux qui tirent à boulets rouges sur cette institution. Nos deux délégués au Conseil d'administration suivent attentivement l'évolution de la caisse depuis sa création; ils sont convaincus que les soucis rencontrés par la caisse de pensions ne relèvent d'aucune malhonnêteté ni de l'incompétence de qui que ce soit.

³Les résultats sont publiés sur www.ne.ch sous Grand Conseil / Sessions / Ordre du jour et objets traités.

⁴Voir *L'Impex* du 30 janvier 2014, «Les enseignants de plusieurs communes montent au créneau».

⁵Ce qu'elles sont, pour la plupart.

⁶Si on la laisse se poser.

⁷Au moment où j'écris ces lignes, tout espoir n'est pas perdu. Une rencontre est prévue le 17 février. Le bon sens aura peut-être eu gain de cause...

Un nouveau moyen de communication



1. Consultation « Arrondissements scolaires »
Le journal de communication interne du SEJ est en consultation depuis fin août. Le bilan de l'Éducation (CDE) central va définir la ligne politique du SEJ, les axes de travail de l'année 2014. Toutes les contributions sont les bienvenues. Participez aux réunions d'information prévues par le SEJ à la fin de l'année scolaire et à la réunion de consultation en septembre ou en octobre, selon les arrondissements. Vous pouvez aussi participer à la consultation en ligne sur le site internet du SEJ.

2. Séance des maîtres avant la rentrée d'août
Même si elle n'est pas obligatoire, la séance des maîtres avant la rentrée d'août est une occasion pour les enseignants de se rencontrer, d'échanger et de discuter de leur métier. Elle est organisée par le SEJ et se déroule le 28 août à 10h. Elle est gratuite et ouverte à tous les enseignants de la région jurassienne.

3. Nouvelle loi sur la CPEU - des informations
Le SEJ a organisé une séance d'information le 17 septembre 2013. Le passage de la loi sur la CPEU (la loi sur la formation professionnelle) est une étape importante pour le SEJ. Elle va permettre de mieux définir le rôle de la formation professionnelle et de mieux intégrer les enseignants dans ce processus.

4. Règlement « APS » du SEJ
Le SEJ a organisé une séance d'information le 17 septembre 2013. Le règlement « APS » du SEJ est un document qui définit les règles de fonctionnement du SEJ. Il est consultable sur le site internet du SEJ.

Le SEJ innove, en ce début d'année, qui se met au goût du jour. Le *SEJ Express* est né, qui consiste en un bulletin d'information, distribué via la Toile aux membres et lisible également sur le site internet (rubrique *SEJ Express*). Ce nouveau moyen de communication permet une grande rapidité d'action et de réaction, qui ne respectera aucune régularité mais interviendra lorsque nécessaire. Le premier numéro du *SEJ Express*, daté du mois dernier, s'arrête à la consultation sur les arrondissements scolaires, aux séances des maîtres fixées durant les vacances estivales juste avant la rentrée d'août, à la nouvelle loi sur la Caisse de pension, ainsi qu'au règlement APG du SEJ. Ce bulletin d'informations courtes et précises est complété par des textes plus longs, joints en annexes. Il s'ajoute aux moyens habituels de communication, à savoir les envois généraux d'avril et d'octobre, ainsi que la présente rubrique. (de)

Tout pour la lecture



Seize classes jurassiennes participent à la Bataille des livres 2013-2014, et un montant global de 11'000 francs a été libéré pour ce projet par la HEP-Bejune, section formation continue. La chargée de mission pour la promotion de la lecture assure les séances de formation, en classe ou hors du temps d'enseignement, destinées aux enseignants des classes concernées. Les frais liés à cette formation sont pris en charge par la HEP. Les autres éventuels coûts sont à la charge des écoles. (de)

Membres actifs en diminution

L'effectif total du syndicat a certes augmenté l'année dernière, mais celui des membres actifs a diminué de 23 personnes, qui se monte aujourd'hui à 830 enseignants. 453 appartiennent au SEJ-Primaire, 209 au SEJ-Secondaire et 169 au SEJ-Formation. Avec les retraités et autres membres associés compris, le SEJ compte actuellement 1154 membres, contre 1147 au début 2013. (sej)

Congrès 2014: titre en gestation



A l'heure où vous recevez ce numéro de l'Educateur, le groupe thématique du Congrès quinquennal 2014, que préside **Angela Migliaccio**, s'apprête à se réunir, pour choisir le titre de la manifestation. Dans la foulée, il mettra la dernière touche à l'affiche. La prochaine page «Congrès» pourra sans doute in extremis vous révéler ces éléments graphiques, en sus des informations concernant le riche programme de conférences. (de)

Subventions pour l'accueil d'écoliers

Le Gouvernement a accepté le subventionnement de cinq places supplémentaires pour la crèche et unité d'accueil pour écoliers «Les Dou-doubs», de Saint-Ursanne. Par ailleurs, une subvention forfaitaire a été accordée à l'institution privée Sainte-Léonie, sise à Soyhières, pour quinze places d'accueil en crèche et en unité d'accueil pour écoliers (2 à 12 ans). Jusqu'à présent, le déficit de fonctionnement

était couvert par le bénéfice réalisé par l'institut de jeunes filles situé au même endroit, qui a fermé ses portes en 2012. Cette offre est la bienvenue et elle est nécessaire pour les familles de Soyhières et du Haut-Plateau. (com.)



Roberto Segalla, vice-président

Le Comité central du SEJ a désigné son vice-président pour l'année en cours, à savoir **Roberto Segalla**, enseignant à la division artisanale du Cejef, à Delémont, qui garde une fonction déjà assumée en 2013. (de)





Plusieurs dossiers dans le Jura depuis une dizaine d'années rendent incontournable l'évaluation du temps de travail effectif des enseignant-e-s. Les circonstances, les disponibilités et parfois les prétextes ont fait que ce chantier n'a jamais été traité convenablement. Pourtant, plusieurs textes imposent légalement cette démarche. Il est temps que désormais on s'y mette.

Rémy Meury

► Le premier des textes législatifs à avoir imposé, de fait, qu'une telle évaluation soit réalisée, est la Loi sur l'organisation de l'enseignement et de la formation des niveaux secondaire II et tertiaire, du 24 mai 2006, qui prévoyait une harmonisation des statuts, notamment dans les écoles du secondaire II, dans les cinq ans. Cela fait bientôt huit ans aujourd'hui que la loi a été adoptée. Un groupe de travail a rendu un rapport en 2013, mais a laissé en suspens cet aspect. Depuis, plus rien ne bouge.

Temps de travail des enseignant-e-s: il faut s'y mettre!

Un groupe de travail chargé d'élaborer les cahiers des charges des fonctions enseignantes a abordé le sujet, non en temps de travail effectif, mais en adoptant un découpage du travail d'un-e enseignant-e, quel que soit son niveau d'enseignement. Nous n'entrerons pas dans le détail de ces descriptions de postes, mais un élément très intéressant avait été retenu alors dans le découpage du temps de travail, c'est qu'une part incompressible de celui-ci existait, quel que soit le niveau d'enseignement, et que, par conséquent, il n'était plus possible de dire qu'un-e enseignant-e travaillant à mi-temps, par exemple, devait dispenser la moitié des leçons d'un pensum normal. Sa participation aux séances des maîtres, aux activités générales de l'école, à la nécessaire collaboration entre enseignant-e-s, à la formation continue, etc., ne peut être réalisée à mi-temps. De fait, en raison de ces obligations ne pouvant être effectuées à temps partiel, un-e enseignant-e primaire à 50% ne devrait plus dispenser 14 leçons, mais 13, voire 12, pour tenir compte de ces tâches incompressibles en temps. Vous comprendrez mieux que ces descriptions de postes ont été vali-

dées en décembre 2012 par le Département de la formation, de la culture et des sports (DFCS), à l'exception du chapitre traitant de cette répartition du temps de travail.

Autre texte législatif ayant une valeur impérative, la Loi sur le personnel de l'Etat, entrée en vigueur le 1er janvier 2011. On peut y lire à l'article 48, alinéa 3: «Le temps de travail d'un enseignant à plein temps doit correspondre à celui d'un employé de l'administration cantonale engagé à plein temps.» En clair, en tenant compte des documents publiés chaque année pour les employé-e-s de l'administration, un-e enseignant-e, jusqu'à 50 ans, doit travailler environ 1'820 heures par année. Les études menées à ce sujet imposent que nous utilisions le conditionnel: devrait travailler 1'820 heures, environ.

Il ne faut pas le cacher, la question est complexe. Il faut d'abord lutter contre les préjugés. En cela, je ne citerai pas le nom du haut fonctionnaire, mais seulement sa réflexion, qui a récemment accepté de donner quelques leçons dans une école jurassienne, et qui s'est exclamé: «Quel boulot ça donne de préparation pour être au point devant une classe!» Espérons que ce haut fonctionnaire soit dans le groupe de travail qui définira la manière de comptabiliser le temps de travail des enseignant-e-s!

Cette création d'un groupe de travail est une revendication du SEJ déposée auprès du DFCS. Il n'est plus possible de continuer à fonctionner dans le flou, où l'on estime plus que l'on évalue. Cette demande émane aussi des responsables de l'évaluation des fonctions, d'avantage, d'ailleurs, pour ce qui touche à la rémunération. L'égalité de traitement entre les employé-e-s de l'Etat, qui dépendent d'une législation unique qui n'a pas été revendiquée par les syndicats, exige que ce sujet soit traité et réglé.

Les enseignant-e-s n'ont jamais redouté de se prêter à cet exercice. On attend la bonne volonté d'autres acteurs, pour que les lois citées ci-dessus soient respectées, et pour que l'introduction du décret sur les traitements (on s'est assez énervé, n'en parlons plus), mais surtout l'application de la nouvelle évaluation des fonctions en 2015, valable aussi pour la première fois dans l'enseignement, reposent sur des éléments comparables entre employé-e-s. Il faut vraiment s'y mettre, et vite. ●

En préparation au 7e Congrès quinquennal du 14 novembre prochain à Bassecourt, le comité thématique conseille encore quelques lectures. De quoi nourrir un débat important autour des nouvelles technologies et de leur impact sur l'école, sur l'apprentissage en général, sur les enfants en particulier.

Congrès 2014

Les enfants, ni génies ni victimes



► Dans le prolongement des questions soulevées par la lecture de *Petite Poucette* (Michel Serres), et peut-être pour y trouver des réponses, une autre lecture à vous conseiller fortement: *L'enfant et les écrans*, par Jean-François Bach, Olivier Houdé, Pierre Léna et Serge Tisseron, paru aux Editions Le Pommier en janvier 2013, lauréat du prix Roberval 2013, mention Jeunesse. On y découvrira quatre regards croisés, quant à l'impact des écrans sur l'être humain, regards portés par des scientifiques expérimentés et humanistes, à savoir: Jean-François Bach, professeur émérite

3-6-9-12: prudence!

A lire également, de Serge Tisseron, 3-6-9-12, *apprivoiser les écrans et grandir*, paru l'an dernier aux Editions érès. L'auteur y revient sur la règle qu'il a édictée en 2008, dite justement du 3-6-9-12 et relayée rapidement par l'Association française des pédiatres ambulatoires, qui regroupe plus de 1600 médecins spécialistes et est très active dans la recherche médicale concernant les plus jeunes. L'essentiel de cette règle, destinée à épauler les parents et les pédagogues, souvent désorientés face aux technologies numériques:

1. Pas de télévision ni d'autre écran avant 3 ans, car il est démontré que l'enfant de moins de trois ans ne gagne rien à leur fréquentation.
2. Pas de console de jeu personnelle avant 6 ans, afin de favoriser la créativité; une fois entrés dans la vie de l'enfant, les jeux numériques y accaparent son attention, au détriment du développement de sa créativité.
3. Internet accompagné à partir de 9 ans. Les adultes ne veillent pas seulement à éviter que l'enfant y soit confronté à des images difficilement supportables, mais lui permettent d'intégrer trois règles essentielles: tout ce que l'on y met peut tomber dans le domaine public, tout ce que l'on y met y restera éternellement, et tout ce que l'on y trouve est sujet à caution parce qu'il est impossible de savoir si c'est vrai ou si c'est faux.
4. Internet seul à partir de 12 ans, mais avec prudence (règles d'usage définies avec l'enfant, horaires préconvenus de navigation, contrôle parental...).



à l'Université Paris Descartes, médecin et chercheur, un maître en sciences et en humanité; Olivier Houdé, professeur de psychologie à Paris Descartes, instituteur de formation initiale, spécialiste

du développement de l'intelligence chez l'enfant et des apprentissages; Pierre Léna, astrophysicien, très engagé dans la rénovation de l'enseignement des sciences à l'école primaire et au col-

lège, cofondateur de La main à la pâte (fondation de coopération scientifique pour l'éducation à la science); Serge Tisseron, psychiatre et psychanalyste, qui a notamment créé, à l'Université Paris VII, le premier diplôme universitaire consacré aux conséquences psychiques et sociales du numérique.

L'effet des écrans sur notre cerveau? Le rôle de l'école dans l'«éducation au numérique»? Les conséquences bénéfiques et délétères des écrans? Ce livre accompagne une découverte sérieuse et approfondie de l'impact du numérique. On y découvre, entre autres, que les processus d'attention, de mémorisation et

d'apprentissage suscités par les écrans sont bien différents de ceux qu'organise le livre, mais tout aussi utiles qu'eux. Les auteurs affirment que les enfants peuvent être préparés dès la 1H à s'emparer de cette nouvelle culture, et en évitant ses pièges. On y apprend par ailleurs qu'il n'existe pas d'addiction aux jeux vidéo, mais que la violence des images est bel et bien à prendre au sérieux. Cet ouvrage explore les avantages et les risques liés aux pratiques numériques, et pointe une solution qui doit surtout être mise en œuvre. Une nouvelle culture émerge, qui n'est pas structurée par la pensée linéaire du livre

et la mémoire événementielle, mais par la pensée spatialisée des écrans et la mémoire de travail. C'est à leur indispensable complémentarité qu'il faut former nos enfants.

Mais surtout, nous rappellent les auteurs, il ne faut considérer les enfants ni comme des génies des technologies ni comme des victimes potentielles; cependant, les adultes doivent impérativement et sérieusement les accompagner dans cet apprentissage aujourd'hui indispensable et bénéfique.

www.academie-sciences.fr/video/v220113.htm

Jura en bref...

Une indemnité sera versée

Le SEJ était intervenu l'année dernière pour revendiquer, dans le cadre des rétributions particulières dans les écoles, une indemnité à l'intention des responsables d'équipements spéciaux destinés à des activités créatrices en milieu scolaire. Voilà qui a été accepté par les autorités cantonales, le Journal Officiel du 29 janvier fixant l'entrée en vigueur de cette disposition au 1er février dernier.

(de)

Mesdames, la politique, cela s'apprend!

Le monde politique manque de femmes. Ce constat se vérifie dans notre canton, puisque dans les 57 communes jurassiennes, seules cinq femmes exercent la fonction de maire; environ un quart seulement des sièges, au sein des exécutifs et législatifs communaux, sont occupés par des femmes. Quant au Parlement cantonal, il ne compte que 18% d'élues. Face à cette situation, le Bureau de l'égalité organise

une formation pour encourager les femmes à s'engager en politique et pour soutenir les élues dans leur mandat politique. La formation «Femmes et politique. La politique, ça s'apprend!» s'adresse aux femmes actives dans une association ou travaillant à un poste-clé de l'économie, mais aussi à celles engagées dans un parti politique ou élues à une fonction politique.

Cette formation repose sur trois piliers: confiance en soi, expression en public et

réseautage, qui composent autant de modules. La formation se déroulera les 30 avril, 7 et 14 mai prochains, de 18h30 à 21h30, au Centre de Loisirs à Saignelégier. Les modules, orientés vers des exercices pratiques, sont assurés par des formatrices et formateurs d'adultes expérimentés dans le domaine. Inscriptions: Bureau de l'égalité, 032 420 79 00, ou courriel: egalite@jura.ch, d'ici au 31 mars (nombre de places limité).

(com.)



Syndicat des enseignants jurassiens

Rue Pierre-Péquignat 10 – Case postale 2346 – 2800 Delémont – Tél. +41 (0)32 422 48 00
Fax + 41 (0)32 422 51 01 – Courriel: secretariat.sej@bluewin.ch – Site: www.sej.ch

Engagez-vous!

S'il est très heureux de faire entériner l'arrivée en son sein de Claudine Bérout, par l'assemblée générale, le Comité central ne cesse pas pour autant de chercher activement de nouveaux membres. Il regrette en particulier que ni le secondaire II ni l'école enfantine ne soient représentés dans ses rangs. Et de rappeler que tous les intéressés pourront annoncer leur candidature le 6 mars prochain en plénum. Il leur est tout à fait possible également d'assister «à l'essai» à une prochaine séance de ce Comité central, dont le calendrier immédiat est le suivant: le 20 mars, le 24 avril, pour des séances tenues de 15h à 18h, au local de la rue Champ Pention 12, à Bévillard. Bienvenue! (de)

Cherche délégués au SER

A l'assemblée du SER, dix sièges sont réservés au SEJB. Sachant d'une part qu'ils ne sont pas tous occupés, d'autre part que certains délégués assument cette fonction depuis très longtemps, le Comité central en appelle à tous les enseignants de la région. L'engagement, au niveau romand, est non seulement très important, mais surtout très intéressant! Annoncez-vous donc au secrétaire syndical Alain Jobé. (de)

Ils illustrent leur prévention

La Plate-forme prévention (PFP), elle-même portée par les animateurs de l'Espace Jeunesse Erguël (basé à Saint-Imier et destiné à la population des communes de Renan, Sonvilier, Saint-Imier, Villeret, Cormoret et Courtelary), a mis sur pied un concours ouvert aux élèves de 8H à 11H. Dans le prolongement d'une action menée depuis l'été dernier, centrée sur les risques chez l'adolescent et imagée par un badge commandé au graffeur professionnel biennois Sèyo, ces écoliers sont invités à créer une affiche de prévention. La meilleure de ces affiches accompagnera la campagne annuelle de la PFP et sera imprimée sur le nouveau badge, lequel sera distribué en diverses occasions dans la région. Tous les travaux seront par ailleurs exposés au public du 14 au 16 mars (salle communale de Courtelary et salle Saint-Georges de Saint-Imier, vendredi et samedi de 17h à 20h30, dimanche de 14h à 17h). Toutes les classes concernées du Syndicat scolaire Courtelary-Cormoret-Villeret prennent part au concours, ainsi que les classes secondaires du collège imérien, soit au total quelque 250 adolescents, qui y consacrent leurs leçons de dessin. Sèyo prend une part active à cette action, en passant deux

leçons dans chaque classe, pour y dispenser des conseils et y présenter son art, ses origines, ses diverses techniques.

(de)

Hausse des effectifs: les premières catastrophes

La hausse des effectifs de classes, décidée évidemment par le Grand Conseil, commence déjà à exercer ses effets pervers sur les écoles du Jura bernois. Si certaines ne seront pas touchées, l'année scolaire prochaine du moins, il en est qui se voient confrontées à des situations qu'on n'hésitera guère à qualifier de catastrophiques. Ainsi cette petite école contrainte à économiser neuf périodes et donc à réunir 18 (!) élèves dans une classe unique à six (!) degrés, soit de la 3H à la 8H. Imaginez le tableau...

Ainsi ces écoles qui doivent économiser une douzaine, voire une vingtaine de périodes, et dont la direction s'arrache les cheveux à chercher la solution la moins dommageable aux enfants.

Ainsi, encore, ce syndicat scolaire où les autorités supérieures ont décidé que les élèves de 6H, au nombre de seize, seront répartis dans deux classes à double degré, soit une classe de 5H et 6H et une autre de 6H et 7H! Pour économiser quelques bouts

de chandelles, on crée des situations pour le moins délicates.

Le SEJB a mené sur le sujet une enquête auprès des directions et présentera une synthèse des résultats sur son site, ainsi que durant la journée du 6 mars. (de)

Des risques, mais calculés!

La Plate-forme prévention d'Erguël organise le mois prochain une soirée de conférences inscrites dans son programme 2013-2014, dont le thème est «La prise de risques chez l'adolescent». Le 20 mars à 19h, en la salle de spectacles de Saint-Imier, la PFR présentera quatre orateurs, tous sportifs émérites: le Delémontain Cédric Robert, champion d'Europe en titre de *streetluge*, les Valaisans Loris et Nicolas Falquet, deux frères skieurs *freeriders*, ainsi que l'enseignant tannois Yves Diacon, qui organise et dirige depuis des années des expéditions extraordinaires avec ses élèves. «De la passion à la gestion de la prise de risques», le thème de la soirée dit assez ce qu'elle comportera à la fois d'actuel, d'attractif et de vécu, pour les parents comme pour les adolescents. A relever que l'entrée sera libre pour les enfants et adolescents. (de)



A quelques jours de la 14e Journée syndicale (programme horaire ci-contre), à la Marelle de Tramelan, faut-il encore rappeler l'importance de demeurer unis, face aux dangers qui planent sur la profession et sur l'école en général? Ce rendez-vous est d'autant plus incontournable qu'il propose aussi bien des pistes pédagogiques passionnantes et pointues, que des informations syndicales de première importance.

Jura bernois

Dominique Egger

Entre pédagogie appliquée et caisse de pension...

► Déjà détaillée dans ces colonnes le mois dernier, la matinée sera donc placée sous le thème général «Apprendre à apprendre», avec l'excellente conférence de la spécialiste neuchâteloise en la matière, Brigitte Tombez. Une intervention précédée par la présentation, très attendue, du Belge Renaud Keymeulen, lequel s'attachera aux intelligences multiples. Et plus tôt encore, Bernhard Pulver, le directeur de l'Instruction publique, s'adressera à l'assistance.

L'après-midi sera essentiellement syndicale, comme de coutume. A commencer par les précisions capitales que donneront de concert Luzius Heil, directeur de la CACEB (Caisse d'assurance du corps enseignant bernois), et Irène Obielum, chargée de communication pour la même institution. Leur intervention est particulièrement importante, deux mois avant la votation induite par le référendum qu'ont lancé des représentants de la droite. Le directeur de la CACEB expliquera en détails les enjeux de ce scrutin et plus largement l'avenir probable de cette caisse. Même si le propos risque bien d'être par moments fort pointu et lourd en chiffres, le sujet mérite l'attention et l'intérêt de tous les enseignants.

L'assemblée générale du SEJB égrènera les points statutaires habituels, notamment l'élection des nouveaux membres du

Comité central, qui accueille avec plaisir Claudine Béroud et tous ceux qui se présenteront encore. En fin de réunion, une résolution sera votée, qui portera très probablement sur les effectifs de classes, les élections cantonales de ce printemps et les votations en vue.

A souligner que le programme d'activités du SEJB, cette année, ne manque pas de corps. Ainsi le Comité central s'investit et s'investira notamment pour le statut des enseignants (conditions de travail, fermeture de classes, salaires et Cie) et dans le dossier épineux de la CACEB. Le cas des effectifs de classes (voir en p. 39) ne manque pas de mobiliser ses énergies et son attention, tout comme celui de la pénurie et du statut des enseignants. Le CC ne délaissera pas pour autant l'indispensable lobbying auprès des organes politiques, et s'attachera à tous les autres dossiers que lui soumettront ses membres. Voilà pour le niveau cantonal, auquel s'ajoutent quantité d'affaires BEJUNE, notamment et surtout la réorganisation de la HEP (y compris le suivi du statut des formateurs HEP, la formation initiale annuelle MAES et la reconnaissance des FEE), mais également la visibilité de l'Intersyndicale au sein de la HE-Arc, ainsi que les commissions professionnelle et pédagogique qui doivent être relancées. Au niveau romand enfin, c'est avec le SER que se battent le SEJB et ses délégués, dans des dossiers multiples et complexes: enseignement des langues, école intégrative, évaluation, organisation du travail scolaire, etc.

Un dernier détail, d'intendance celui-là: les inscriptions pour le repas sont enregistrées **jusqu'au 25 février, dernier délai!** ●

Publicité



Votre publicité dans l'Educateur

Educatem

Culture de paix à l'école: progresse-t-on?

Susanne Giger
Responsable publicité
pour la Suisse alémanique
s.giger@koedia.ch
+41 71 226 92 69

kömedia
mit Leidenschaft
Kömedia AG
Geltenwilenstrasse 8a, 9001 St. Gallen
info@koedia.ch, www.koedia.ch

En matière de transport, et sachant que les alentours de la Marelle seront complètement fermés au trafic automobile et donc au parking, trois possibilités s'offrent aux participants: rallier Tramelan par le train (arrivée en provenance de Tavannes 7h52, des Reussilles 7h56); en voiture, tout en privilégiant le covoiturage, utiliser le parc du télési (suivre les panneaux de signalisation ad hoc) et de là les navettes, cars et minibus, qui circuleront dès 7h30; enfin, utiliser le parc des Reussilles et rejoindre la Marelle par les CJ (départ 7h49 aux Reussilles, 15h54 et 17h36 de Tramelan).

14^e journée des enseignant-e-s



dès 07h30 - Jeudi 6 mars 2014
salle de la Marelle, Tramelan

Apprendre à apprendre

Matinée

07h30 - 08h15



Accueil Café / Croissants

08h15 - 08h30

Ouverture de la journée

08h30 - 08h45



M. Bernhard Pulver
Directeur DIP
Berne

08h45 - 10h00
Conférence



Renaud Keymeulen
„Les intelligences multiples“
Belgique

10h00 - 10h30

Pause

10h30 - 11h45
Conférence



Brigitte Tombez
„Apprendre à apprendre“
Neuchâtel

Après-midi

13h45 - 15h15



Luzius Heil
Directeur CACEB, Berne
Irène Obielum
Chargée de communication
CACEB, Berne

15h45 - 17h00



AG SEJB



«Il n'y a plus de jeunesse»: cette exclamation désespérée, sans doute l'a-t-on prononcée à toutes les époques. N'allons pas imaginer que les précédentes générations d'adultes comprenaient mieux leurs adolescents d'enfants, de petits-enfants, d'élèves ou de voisins! Le principal sentiment adolescent n'est-il d'ailleurs pas celui d'être incompris?

Dominique Egger

L'adolescence de tous les dangers



► Pourtant, si rien ne change vraiment sous le soleil, j'ai peine à croire que parents et enseignants ont toujours été aussi démunis, perdus, dépassés... A l'école, puisque c'est le propos ici, les enfants et adolescents ont de tout temps cherché (et parfois réussi) à franchir la barrière de l'interdit, à faire reculer les limites disciplinaires, à s'imposer face au «pouvoir» adulte. De tout temps, diverses mesures punitives ont sanctionné ces débordements.

Mais aujourd'hui, et quoique les jeunes générations ne soient ni meilleures ni plus mauvaises, le corps enseignant est trop souvent en questionnement angoissé, face à une indiscipline toujours davantage émaillée de risques graves. A l'évidence, le comportement adolescent est de plus en plus synonyme de mise en danger, et de plus en plus le fait de la gent féminine. La fumée nuit à la santé physique? Ils, et surtout elles, sont étonnement nombreux (et de plus en plus jeunes!) à s'en moquer éperdument. Pire: les mises en garde répétées n'empêchent ni les photographies et déballages écrits par trop intimes, ni les accusations gratuites ou autres menaces graves, au gré de réseaux sociaux qui ont tué le journal intime et qui peuvent nuire gravement, eux, à la santé psychique de leurs victimes généralement consentantes. Et l'on ne s'étendra pas sur les activités sexuelles précoces et les nuits blanches qu'elles valent à moult organisateurs de camps divers...

Face à ces problèmes, le corps enseignant ne raisonne plus en simples termes de discipline; comme les parents, il nourrit une inquiétude sincère pour ses élèves et pense avant tout prévention.

Avec les populations concernées, on saluera donc bien bas les initiatives telles que le concours mis sur pied par la Plate-forme prévention d'Erguël (voir en p. 39). La prévention, la prévention de tous les risques, non par la sanction ou la peur, mais par l'expression, le dialogue. Maîtrisant souvent les nouvelles technologies bien mieux que leurs aînés, les adolescents d'aujourd'hui sont également mieux armés, techniquement s'entend, pour en prévenir les dangers. Le rôle de protection exercé par les adultes, parents et enseignants? A moins d'une mise à niveau régulière, il devient de plus en plus difficile à assumer...

Publicité

Vous cherchez un lieu
pour votre séjour de groupe ?

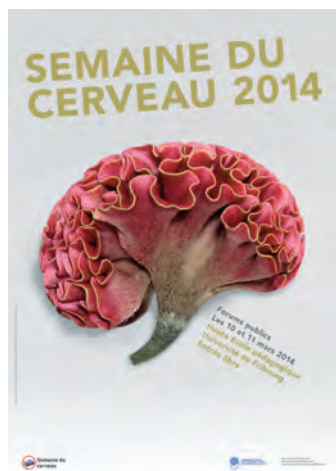
Nous l'avons trouvé !

www.groups.ch - www.seminar-groups.ch

CONTACT groups.ch
Hôtels et maisons de vacances pour groupes
Case postale, CH-4410 Liestal
Tél 061 926 60 00
Fax 061 911 88 88



Semaine du cerveau 2014



La formation continue de la HEP-FR, en collaboration avec l'Université de Fribourg, vous propose une nouvelle édition de la Semaine du cerveau. Dans ce cadre, nous vous annonçons la conférence qui aura lieu le mardi 11 mars 2014, à la HEP, à 19h.

Françoise Colombo, responsable de l'unité de neuropsychologie et aphasiologie de l'Hôpital cantonal de Fribourg, vous entretiendra sur le thème: «Langage et cerveau: quand les pathologies parlent... Comment des troubles du langage affectent la communication, la pensée et... la conscience?»

Les objectifs de la conférence sont: explorer notre cerveau et son fonctionnement, découvrir les résultats de recherches récentes, affiner son intérêt pour la recherche et l'application scientifique et

constater les liens «langage du cerveau» pour parler, communiquer et réfléchir.

Différentes illustrations de pathologies du cerveau qui affectent le fonctionnement langagier seront présentées. Parler et s'exprimer requiert un développement complexe du cerveau dont les pathologies révèlent toutes les dimensions. Quand des troubles dévoilent le fonctionnement fascinant de l'appareil langagier, c'est une dimension humaine importante qui est révélée. (ge)

«En sortant de l'école...»



Le projet mis sur pied par le Service de l'enseignement obligatoire et Radio Fribourg permet à plus de 120 élèves fribourgeois de s'essayer à la production radiophonique. L'idée est de produire de courtes émissions de cinq minutes chacune pendant lesquelles les enfants présentent divers aspects de leur environnement proche et de leur vie quotidienne. Les productions des sept classes de la 3e à la 6e primaire des

cercles scolaires de Marly, Cerniat, Le Flon, Matran, Barberêche et Fribourg sont à écouter chaque vendredi, juste après le bulletin d'information de 13h. Pour avoir entendu les trois premiers reportages, je peux vous dire que le résultat est très intéressant et que les contenus sont variés et traités avec justesse et humour. Je vous recommande vivement une écoute en direct ou en *podcast*. Un retour plus complet vous sera proposé dans une prochaine édition de l'Éducateur. (ge)

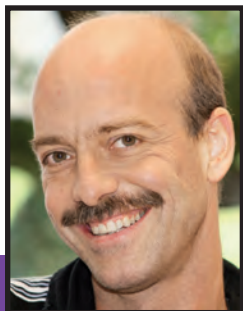
Bisbilles dans d'équipe

Toute ressemblance avec des personnes ou des situations connues n'est pas fortuite.

Il était une fois une équipe soudée, solidaire et compacte à laquelle aucun défi ne semblait impossible. Tous les joueurs tiraient à la même corde, les obstacles mis sur leur parcours ne leur faisaient pas peur. L'ambiance était bonne dans les vestiaires avec un noyau fort et un capitaine qui savait motiver ses troupes et canaliser les intérêts des uns et des autres pour en faire une force collective. Cette équipe pouvait compter sur une cohorte de supporters fidèles, encourageant ses favoris en faisant du bruit et en brandissant banderoles et drapeaux à de multiples occasions. Les ré-

sultats obtenus étaient très bons et les adversaires prenaient cette équipe au sérieux, élaborant des stratégies en tenant compte de leur potentiel offensif et préparant des scénarios afin de déjouer leur défense toujours à l'affût. Or, en quelques mois, les rouages bien huilés de cette *dream team* ont commencé à donner des signes de faiblesse. Un équipier, soutenu par quelques supporters disons plus ultras, a décidé de se distancier du schéma de jeu. Les options du capitaine ont été remises en cause et des réprimandes directes lui ont été adressées, affectant même son engagement en dehors du terrain. Des missives agressives ont été envoyées à d'autres membres et des propos dénués de bons sens ont été tenus. Bref, une crise a été ouverte, qui fait sourire les adversaires et crée la confusion parmi des supporters qui décident de quitter les tribunes.

Aujourd'hui, devant cette situation inextricable, des décisions doivent être prises. Décisions qui demanderont un certain recul, qui devront être justifiées et expliquées et qu'il faudra assumer. Décisions qui devraient, comme dans l'épilogue de tous les bons contes, permettre de reprendre sereinement le cours d'une histoire dont de nombreuses pages restent à écrire. (ge)



Le 21 janvier, les présidents des diverses associations regroupées au sein de la FAFE ont rencontré M. Siggen, accompagné de ses chefs de service et de son secrétaire général. Cette séance intervient avant le cap attendu des 100 jours. Retours et impressions de ce premier moment de partage.

Gaétan Emonet

Les présentations

Les objectifs principaux de cette rencontre étaient de faire connaissance, de situer nos associations respectives dans le paysage syndical et pédagogique fribourgeois, de porter à la connaissance de notre nouveau Conseiller d'Etat le contenu des principaux dossiers à traiter à moyen et long terme ainsi que de poser les bases de notre future collaboration.

Un Conseiller d'Etat attentif et studieux

Aussi, dans un premier temps, chacun a présenté son association, son organisation et ses intérêts. La représentativité importante des enseignants membres de nos structures, plus de 40%, fait de nous un partenaire reconnu, dont la capacité de mobilisation et d'impact sur les décisions est grande.

Du côté de nos collègues du secondaire II, le fonctionnement du système informatique Escada, les problèmes d'effectifs ainsi que les projets de rénovation et/ou d'agrandissement du Collège Sainte-Croix ont été mis sur la table. Nos collègues du secondaire I souhaitent, entre autres, que l'organisation des classes à exigences de base soit revue et que les différences de traitement entre les enseignants des branches spéciales et les autres soient rediscutées et réglées. Enfin, du côté de la SPFF, il est relevé que des sujets couvrant toute l'école obligatoire demandent qu'on s'y intéresse au plus vite: enseignement spécialisé, évaluation du personnel enseignant, consultation du règlement d'application de la nouvelle loi scolaire, introduction de l'anglais en 8H... De plus, nous avons tenu à rappeler que les décisions au niveau romand sont multiples et que la rédaction puis la mise en œuvre de nouveaux moyens d'enseignement, tant attendus, devront être soignées.

Les éléments de réponse

Arrivé en cours de législature et «propulsé» à la tête du plus gros département de notre canton, M. Siggen a passablement à découvrir et il le

reconnaît volontiers. Il n'a pas encore fait le tour de tous les dossiers, mais, en bon élève, y travaille avec motivation et énergie. Il n'a pas l'intention de remettre en question les processus, les principales décisions et les différents projets initiés par Mme Chassot. En ce qui concerne certains dossiers, il compatit à notre certaine impatience et compte actuellement sur ses chefs de services pour assurer une transition dans la continuité. M. Siggen tient à développer une école de qualité, où chaque élève peut évoluer et se développer selon ses possibilités et ses capacités. La situation des enseignants mérite une attention particulière, il en va de la bonne marche de nos institutions. Aux dossiers évoqués ci-dessus, aucune réponse précise ne nous est parvenue, ce n'était d'ailleurs pas le but, mais la promesse de discussions constructives à venir nous satisfait.

Mesures d'économie

A l'heure de l'écriture de ce billet, les mesures d'économie touchant le domaine de l'enseignement ne sont pas connues. Or, ce point a bien sûr été évoqué avec notre Directeur. Peu d'informations ont filtré, si ce n'est, pour les associations, le sentiment que M. Siggen se sent peu enclin à proposer des mesures extrêmes ou de grande envergure qui viendraient frapper durement nos conditions de travail. Il est conscient des gros efforts fournis par l'ensemble de la fonction publique en ce qui concerne les salaires et rappelle ses engagements de campagne concernant le cursus scolaire, la dotation horaire et les effectifs. Les associations seront consultées sur les propositions sur deux mois et il s'agira de trouver les bonnes solutions.

En conclusion

Au sortir de ces deux heures d'entretien, une bonne impression et un sentiment très positif habitaient vos présidents. Les bases d'un partenariat sont posées, dans l'engagement du respect des visions de chacun et de la recherche de solutions qui feront rayonner notre école. M. Siggen s'est montré sensible à l'apport des associations professionnelles qui connaissent de près le terrain et sont en contact direct avec les difficultés. Qu'il en soit ainsi pour l'avenir avec les événements et les difficultés annoncés afin qu'apparaisse au grand jour l'écho de nos accords avec la Direction plutôt que les bruits de nos divergences.

Valais en bref...

Aveco

Agenda 2014

Voici quelques manifestations pédagogiques et syndicales qui jalonnent le premier semestre de cette année.

– **Mars 2014:** Activités *Espace mathématique* destinées aux élèves de 9e HarmoS.

– 31 mars 2014: Début de la *Semaine des médias*.

– 7 mai 2014: Assemblée générale de l'Aveco, Vouvry.

– 17 mai 2014: Assemblée des délégué-e-s du SER, Lausanne.

Les informations détaillées relatives à ces différents événements vous seront communiquées en temps utile, soit dans les prochains numéros de l'Éducateur ou de *Résonances*, soit sur le site internet de l'Aveco.

Nouveautés sur le site internet de l'Aveco

Les documents suivants se trouvent dès à présent sur le site de l'association:

– un **compte rendu de l'assemblée des**

délégué-e-s de l'Aveco du 7 février dernier;

– le lien pour **l'inscription au 16e Espace mathématique**;

– un **compte rendu de l'après-midi de réflexion au sujet du Concept cantonal pour la pédagogie spécialisée en Valais**. Une rencontre réunissant tous les acteurs concernés par la pédagogie spécialisée (enseignants spécialisés, logopédistes, psychomotriciens, psychologues, etc.) a été organisée en février dernier par le DFS. L'objectif de cette séance était d'effectuer un sondage d'opinion auprès des milieux concernés. Après une présentation générale du concept, des ateliers ont été proposés aux participants.



SPVal

Balade des Savoirs, c'est parti!

La soirée de présentation du 29 janvier à la salle communale de Martigny a donné le coup d'envoi au projet. La soixantaine de personnes de l'assistance a vécu des moments d'information, de discussion et de partage d'idées. L'un des points forts de la soirée fut le cadrage précis de la manifestation: date arrêtée au **17 janvier 2015**, détermination de la ville hôte choisissant Martigny et intervention de Mme Anne-Laure Couchepin Vouilloz, accompagnée du directeur des écoles de Martigny, Raphy Darbellay.

La soirée a également levé le voile sur plusieurs exemples de réalisations concrètes dans le quotidien de la classe. Des informations seront régulièrement publiées à l'adresse www.baladedessavoirs.ch

(dj)



GENERALI

15% de rabais pour les membres de la SPVal, de l'Aveco... et chacun des membres des associations du SER. Allez sur www.le-ser.ch



Société pédagogique valaisanne Ch. des Brises – 1958 Uvrier
Tél. +41 (0)27 203 27 15 – Courriel: spval@bluewin.ch – Site: www.spval.ch

Association valaisanne des enseignants du cycle d'orientation
Courriel: info@aveco.ch – Site: www.aveco.ch



La chasse aux sous est ouverte. On coupe, on taille, on suspend dans le budget de l'Etat du Valais. L'école passe au crible des économies. Attention danger!

Didier Jacquier

► Dans le document compilant les informations relatives à la rentrée scolaire édité en août 2013 par le DFS, nous apprenions que 256 élèves supplémentaires s'ajoutaient aux listes des classes bas-valaisannes par rapport à l'année précédente. Quelques mois plus tard, ce même DFS demande aux directions d'école d'organiser les classes selon les dotations horaires de l'année précédente en tenant compte du fait que l'attribution des périodes d'enseignement devrait baisser de 3%. Les Chinois, qui s'y connaissent en matière de démographie, ont un joli proverbe qui

lées par le Service de l'enseignement proposent de supprimer. L'école primaire devra assumer sa part. L'Etat du Valais n'a plus les moyens d'entretenir son école. On nous promet encore pire pour le budget 2015. Les comptes doivent être équilibrés. L'avenir du canton en dépend.

Au fait, où est-il aujourd'hui, l'avenir du canton? A l'école justement. Dans des classes dont les effectifs vont encore prendre l'ascenseur dans la partie francophone. Les citoyens de demain apprécieront de vivre dans un canton sans dette lorsqu'ils auront enfin quitté l'école. Nous leur demandons juste un petit effort passager. Traverser les années de rigueur budgétaire avec courage en regardant tout là-bas au bout du tunnel la lumière radieuse qui fera briller les sous économisés sur leur dos.

Lorsqu'ils auront troqué leurs habits d'écoliers contre le costume de citoyen, ils pourront déposer dans les urnes des bulletins vengeurs. Ils pourront aussi élire les justes et recalcrer les frileux qui pensent qu'on avance à coup de double frein. Ils pourront encore écrire des programmes politiques dans lesquels on n'érigera pas les promesses de baisses fiscales en veau d'or de la cueillette électorale. Ils pourront enfin demander que chaque bénéficiaire du fonctionnement de la machine étatique paie le juste prix du carburant qui la fait fonctionner pour lui.

Dans un geste citoyen utile, le rédacteur de ce billet s'investit immédiatement en économisant les signes autorisés dans le calibrage de cette page. Il vous permet ainsi d'économiser du temps de lecture. Il vous propose cependant de ne pas économiser votre réflexion pour formuler des arguments qui défendront la qualité de notre école. Merci pour elle. ●

Impôt d'échappement

philosophe sur la question: «Il n'y a pas d'économie à se coucher de bonne heure pour épargner la chandelle, s'il en résulte des jumeaux.» Nous souhaitons que les directions, à qui on retire des heures pour remplir leur mission, s'inspirent de la sagesse chinoise pour résister à une demande qui, si elle est honorée, supprimera des postes de travail et augmentera les effectifs de classe. Par sa configuration géographique, le Valais est gourmand en ressources humaines pour animer des écoles jusqu'au fond de toutes les vallées. Jusqu'ici, les finances cantonales ont pu assurer un fonctionnement cohérent dans tous les villages sans trop charger les classes des grands centres. Aujourd'hui, ce ne sont pas moins de septante-huit postes que les mesures d'économie formu-

Spval Tribune libre

Chers écoliers valaisans,
Comme je suis contente de ne plus être votre enseignante, «la maîtresse», comme vous me nommez. En tant que telle, je me sentais investie de grandes responsabilités, dont certaines d'ordre moral. Un maître est bien un guide, n'est-ce pas? Quel manque de bol, si j'avais été conseillère d'Etat valaisanne, j'aurais pu me contenter de remplir ma fonction sans me soucier d'aucun exemple à donner!... Mais les enfants, on le sait bien, n'apprennent pas seulement des mots qu'on leur transmet, mais surtout de ce qu'ils nous voient faire!

Comme je suis contente, donc, car si j'enseignais encore, j'aurais dû vous expliquer la différence entre «faute» et «erreur». Or, je ne la connais pas, et aucun dictionnaire n'a pu me renseigner là-dessus.

J'aurais dû vous dire que, oui, si la caissière du magasin se trompe en vous rendant la monnaie, c'est honnête, et donc recommandé, de lui redonner l'argent reçu en trop.

J'aurais dû vous dire que, non, quand je vous demande pour-

quoi vous n'avez pas fait vos devoirs ou pourquoi vous avez été absents en classe, la réponse «c'est privé et douloureux, je ne désire pas parler de ça» ou «je ne désire pas communiquer à ce sujet» n'est pas admissible.

J'aurais donc aussi dû vous dire qu'il n'y a plus d'exemple officiel à suivre, plus de morale de société, plus de repères et que si toutes ces contraintes, à l'école, vous restreignent, il suffit de bien travailler en classe, d'obtenir de bonnes notes qui vous permettront d'accéder à de hautes fonctions, dans lesquelles vous pourrez vous éclater. Là, enfin, vous pourrez faire preuve de mauvaise foi, répondre quand ça vous chante, tirer parti des faiblesses du système et redéfinir l'honnêteté selon vos critères personnels.

Le «deux poids, deux mesures», c'est bien trop compliqué pour moi. Chers écoliers valaisans, du fond du cœur, je vous souhaite des enseignants et des dirigeants à la hauteur de vos espérances d'enfants, de votre goût pour l'absolu et l'intégrité.

Isabelle Vuistiner (-Zuber)

Publicité

**OFFRE
COURSE D'ÉCOLE**

**Un max de jeux
pour les enfants
de 0 à 12 ans
sur plus de 1300m²**

Urba Kids
CENTRE DE LOISIRS POUR ENFANTS

- * Châteaux gonflables, trampolines, jeux de table, voitures électriques, labyrinthe sur plusieurs niveaux, bain de boules, toboggans
- * Place de jeux extérieure

TARIFS ÉCOLE

- * Entrée simple: CHF 6.-/ enfant
- * Entrée + espace pique-nique: CHF 7.-/enfant

HORAIRES
MER-DIM: 9H - 18H
ouverture possible les lundis et mardis
dès 80 élèves ou CHF 400.-



URBA KIDS - CH. DU PASSON 2 - 1350 ORBE - WWW.URBA-KIDS.CH
024 441 31 33 - INFO@URBA-KIDS.CH



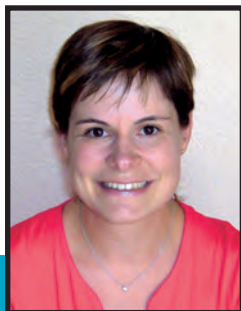
**Komplettes,
einsatzbereites Set**
**Set complet
prêt à l'emploi**

sFr./frs. 850.-
exkl. MWSt./excl. TVA

Handspindelpresse
presse à main

Druckknopf-Sortiment
Petit assortiment de
pressions

BRERO
Alexander Brero AG
Postfach 4361, Bözingenstrasse 39, CH-2500 Biel-Bienne 4
Tel. +41 32 344 20 07, Fax +41 32 344 20 02, info@brero.ch, www.brero.ch



La brièveté de ce billet peut surprendre mais, au moment de commencer la rédaction de ce texte, nous n'avions aucun nouvel élément concret à vous communiquer. En effet, les décisions liées à l'enseignement au cycle d'orientation (possibles changements concernant la grille horaire de 11e, éventuelles modifications de notre statut ou de notre traitement, etc.), attendues depuis plusieurs semaines, n'avaient pas encore été annoncées officiellement. Nous ne savions rien...

Adrienne Mittaz

► Les pages blanches de ce premier mois de l'année 2014 s'étaient remplies de termes tels que *coupes budgétaires*, *diminution de salaire*, *suppressions de postes*. Les rumeurs étaient devenues, au fil des jours, de plus en plus insistantes. Les journalistes s'en étaient mêlés, publiant des mesures d'économie piochées çà et là, et avaient

tudes et d'incompréhension. Le climat était tendu et perturbé. A cela s'ajoutaient les affaires politiques et financières qui agitaient le Valais...

... et points d'interrogation

Quelques heures avant de rendre ce billet, le Département de la formation et de la sécurité (DFS) invita, en urgence, les présidents des associations liées à l'enseignement à une séance d'information afin de découvrir les mesures d'économie entérinées par le Conseil d'Etat. **Ce fut un énorme choc...** suivi de réactions écoeürées de la part de toute une profession.

Au moment où je termine ce texte, l'avenir de l'école valaisanne est un immense point d'interrogation et la sérénité, à laquelle nous aspirions tant après ces mois agités, semble un rêve fugace. Espérons qu'au moment où vous lirez ces lignes, des éléments positifs auront enfin été apportés. ●

Pages blanches...

contribué à alimenter une sourde inquiétude parmi les enseignants. L'attente était longue, ponctuée de déclarations fracassantes et de petits coups de théâtre. Des informations contradictoires nous parvenaient et nous évoluions dans une zone grise mal définie, pleine d'incerti-